UNHCR
L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés

APPEL GLOBAL
2023

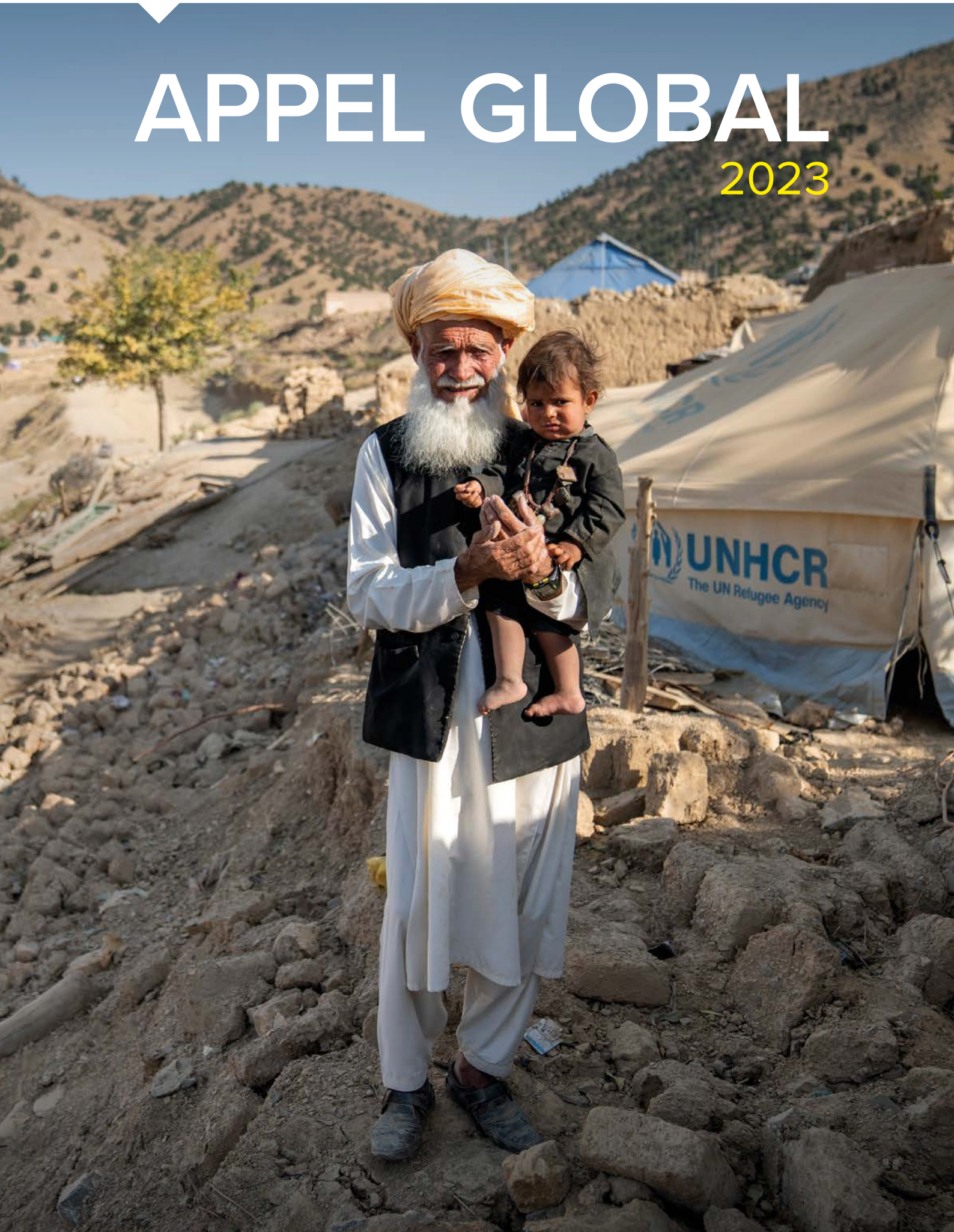

APPEL GLOBAL 2023

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés est mandaté par les Nations Unies pour conduire et coordonner l'action internationale pour la protection des réfugiés à travers le monde et pour la recherche de solutions à leurs problèmes. La mission première du HCR est de chercher à garantir les droits et le bien-être des réfugiés. Dans la poursuite de cet objectif, l'organisation s'efforce de s'assurer que chacun puisse bénéficier du droit d'asile et trouver refuge en toute sécurité dans un autre État ainsi que retourner volontairement dans son pays d'origine. En assistant les réfugiés à rentrer chez eux ou à s'installer de manière permanente dans un autre pays, le HCR recherche également des solutions durables à leurs situations.

Le Comité exécutif du Programme du HCR et l'Assemblée générale des Nations Unies ont également autorisé l'intervention du HCR en faveur d'autres groupes. Ces groupes incluent les anciens réfugiés de retour dans leur pays d'origine, les personnes déplacées internes, les apatrides ou les personnes dont la nationalité est controversée. L'organisation s'efforce de prévenir les situations de déplacements forcés en encourageant les États et les autres institutions à créer les conditions propices à la protection des droits de l'homme et au règlement pacifique des différends. Dans toutes ses activités, le HCR apporte une attention particulière aux besoins des enfants et cherche à promouvoir l'égalité des droits des femmes et des filles.

L'organisation mène son action en collaboration avec de nombreux partenaires, dont les gouvernements, les organisations régionales, internationales et non gouvernementales. Convaincu que les réfugiés et les autres personnes qui bénéficient des activités de l'organisation devraient être consultés pour les prises de décision qui affectent leur vie, le HCR s'est engagé à mettre en œuvre le principe de participation dans ses actions.

Table des matières

L'Appel global est destiné à informer les gouvernements, les donateurs du secteur privé, les partenaires et les autres lecteurs intéressés sur les priorités du HCR et les activités budgétisées en 2023 pour protéger et améliorer la vie de dizaines de millions de personnes – réfugiés, rapatriés, déplacés internes, apatrides, et autres personnes relevant de sa compétence. Il souligne les défis auxquels font face l'organisation et ses partenaires dans leurs efforts pour répondre à des crises graves et multiples ainsi qu'à des besoins humanitaires sans cesse croissants.

APERÇU

4 Avant-propos du Haut Commissaire
6 Aperçu global — Les domaines d'impact et le Pacte mondial sur les réfugiés
16 Carte des populations déracinées et apatrides en 2023
18 COMPASS et le cadre mondial de résultats
21 Besoins financiers du HCR en 2023

RÉSUMÉS RÉGIONAUX

42 Afrique de l'Est, Corne de l'Afrique et Grands Lacs
44 Afrique australe
46 Afrique de l'Ouest et du Centre
48 Amériques
50 Asie et Pacifique
52 Europe
54 Moyen-Orient et Afrique du Nord

DOMAINES DE RÉALISATION ET PRIORITAIRES

56 **Domaine prioritaire** — Déplacements internes : Entretien avec Sumbul Rizvi, Conseillère principale du HCR sur les déplacements internes
60 Domaine de réalisation 1 — Accès au territoire, enregistrement et documentation
62 Domaine de réalisation 2 — Détermination du statut de réfugié
64 Domaine de réalisation 3 — Droit et politique de protection

66 **Domaine prioritaire** — Apatridie : Entretien avec Monika Sandvik, Coordinatrice principale chargée de l'apatridie au HCR
70 Domaine de réalisation 4 — Violences de genre
74 Domaine de réalisation 5 — Protection de l'enfance
76 Domaine de réalisation 6 — Sécurité et accès à la justice
78 Domaine de réalisation 7 — Engagement communautaire et émancipation des femmes

82 **Domaine prioritaire** — Action climatique : Entretien avec Andrew Harper, Conseiller spécial du HCR pour l'action climatique
86 Domaine de réalisation 8 — Bien-être et besoins essentiels
88 Domaine de réalisation 9 — Logement et installation durables
90 Domaine de réalisation 10 — Santé
92 Domaine de réalisation 11 — Éducation
96 Domaine de réalisation 12 — Eau potable, assainissement et hygiène

98 **Domaine prioritaire** — Collaboration avec les partenaires du développement : Entretien avec Sajjad Malik, Directeur de la Division chargée de la résilience et des solutions du HCR
102 Domaine de réalisation 13 — Autosuffisance, inclusion économique et moyens de subsistance
104 Domaine de réalisation 14 — Rapatriement volontaire et réintégration durable
106 Domaine de réalisation 15 — Réinstallation et voies complémentaires d'admission
108 Domaine de réalisation 16 — Intégration locale et autres solutions locales

DOMAINES D'APPUI

110 Résumé des domaines d'appui

ANNEXES

116 États membres du Comité exécutif du HCR et États parties aux Conventions sur les réfugiés et les apatrides
118 Acronymes

Le **site Global Focus** (en anglais) constitue la principale plateforme d'information sur les opérations pour les donateurs. Régulièrement mis à jour, le site complète et développe l'information contenue dans l'Appel global sur les opérations du HCR plus en détail, fournissant des chiffres sur les principaux thèmes opérationnels et leurs objectifs ainsi que de plus amples informations sur les budgets, les financements et les dépenses du HCR.

Le Haut Commissaire Filippo Grandi visite la maison détruite de Liudmyla, 65 ans, à Makariv, commune du district de Bucha situé dans l'oblast de Kiev, en Ukraine. Liudmyla vit avec sa mère Vira, âgée de 85 ans, et elle fond en larmes au milieu des ruines de sa maison.

© HCR/Andrew McConnell

Avant-propos du Haut Commissaire

Nous traversons une période agitée, chaque année apportant son nouveau lot de bouleversements et de crises. Compte tenu de la trajectoire actuelle, l'année à venir pourrait produire davantage de conflits, de crises et de souffrances pour les personnes les plus vulnérables dans le monde, notamment les réfugiés, les déplacés internes et les apatrides, qui représentent aujourd'hui plus de 1% de la population mondiale. Mais ne baissons pas les bras : malgré les difficultés, ou plutôt à cause d'elles, nous allons agir avec détermination pour protéger les plus de 100 millions de femmes, hommes et enfants déracinés, répondre à leurs besoins et les responsabiliser. Cet Appel global présente nos plans pour l'année à venir et montre comment les donateurs et les soutiens du HCR contribueront à les concrétiser.

Nous répondrons aux situations d'urgence, notamment celles causées par les crises souvent interconnectées engendrées par les guerres, les conflits, la sécheresse, les inondations et d'autres facteurs, en déployant des équipes d'experts qui prennent en compte tout l'éventail des besoins à court et à long termes. Cela implique de répondre non seulement par des interventions immédiates de protection, mais aussi d'apporter une assistance pour faire face à des risques spécifiques comme les violences de genre, les épidémies, la perte de documents, la séparation des familles, la déscolarisation, la santé mentale et les vulnérabilités liées à l'âge, au genre et à la diversité. Cela nécessite aussi d'agir pour permettre aux personnes de reprendre une vie stable en ayant accès à des services, à un emploi et à un endroit sûr où vivre.

Le besoin de solutions devient encore plus pressant alors que de nouvelles crises surviennent et que d'anciennes s'enveniment, certains conflits s'éternisant et les événements liés au climat devenant toujours plus dévastateurs.

C'est la raison pour laquelle nous accordons de plus en plus d'importance à l'inclusion des personnes déracinées ou apatrides dans les systèmes nationaux où elles vivent – en veillant à ce que les enfants puissent s'instruire, que les adultes puissent travailler, que tout le monde ait accès aux soins de santé et que personne ne soit réduit à mendier de l'aide en marge de la société. Cela ne peut pas être fait uniquement par le biais de l'aide humanitaire, c'est pourquoi un accent plus fort a été mis, et doit continuer de l'être, sur la mise en place de partenariats avec les acteurs du développement, notamment la Banque mondiale, les institutions financières régionales et les organisations d'aide au développement bilatérale pour apporter un soutien aux populations déplacées ainsi qu'aux pays et aux communautés d'accueil. Les investissements dans le développement servent à renforcer la résilience des communautés et leur résistance face à de nouveaux chocs, ainsi qu'à réduire le risque que des tensions surviennent ou se rallument. La paix est, bien entendu, la meilleure base pour résoudre les situations de déplacement forcé et elle peut être instaurée quand la communauté internationale coopère – comme le montre l'achèvement réussi de plusieurs années d'exil pour des centaines de milliers de réfugiés originaires de Côte d'Ivoire.

Sans nous dérober à notre devoir de répondre aux besoins humanitaires, nous devons être clairs : l'ampleur et la durée des déplacements ont créé des besoins qui dépassent constamment le soutien apporté par nos donateurs. De nombreux donateurs ont été fidèles et généreux, puisant toujours plus loin pour augmenter leurs contributions. Mais les besoins sont de plus en plus sous-financés. Nous travaillons dur pour mettre en place des partenariats et des alliances afin de mobiliser des ressources provenant d'un portefeuille toujours plus large de sources de financement, en fournissant des données et des informations qui démontrent la nécessité de prendre des mesures à l'échelle mondiale, régionale, nationale et locale.

Nous allons continuer de défendre cette cause sans relâche, notamment dans la perspective du Forum mondial sur les réfugiés de fin 2023 qui sera une occasion de transformer cette ambition en engagements et en actions encore plus concrets.

Cet Appel global comprend plusieurs chapitres, structurés selon notre nouveau cadre budgétaire axé sur les résultats. Le chapitre *Aperçu global* donne une vue d'ensemble de la situation des personnes déracinées ou apatrides, articulée autour de quatre « domaines d'impact » : leur protection, la réponse à leurs besoins, leur responsabilisation et le règlement de leur situation. Le rapport comprend aussi un chapitre avec des résumés concernant les sept régions dans lesquelles nous travaillons, ainsi que des chapitres qui présentent l'approche du HCR dans 16 « domaines de réalisation », décrivant comment notre travail vise à faire une différence, et dans cinq « domaines d'appui », expliquant les efforts que nous réalisons pour travailler de manière plus efficiente et plus efficace. Il comporte aussi quatre entretiens sur des thèmes d'intérêt stratégique particulier : l'action climatique, l'apatridie, le développement et les situations de déplacement interne. Tout au long du document, vous trouverez également de courts aperçus sur notre action visant à encourager l'innovation, notre stratégie numérique et la façon dont les donateurs privés nous soutiennent.

Au milieu de toute cette planification et stratégie de haut niveau, nous ne perdrons jamais de vue un fait simple : nous sommes redevables envers les personnes qui ont été forcées de fuir ou qui sont apatrides. Nous écoutons ce qu'elles ont à dire, nous faisons en sorte que leurs priorités soient nos priorités, nous œuvrons pour elles. Notre objectif est de les protéger et de faire respecter leurs droits et, avec l'aide de nos partenaires donateurs, de les aider à reconstruire leur vie.

— Filippo Grandi
Haut Commissaire du HCR

Aperçu global

Le HCR cherche à apporter des changements positifs dans la vie des personnes déracinées et des apatrides dans le monde. Leur situation peut être décrite suivant quatre rubriques relatives à la façon dont elles sont protégées, assistées et responsabilisées, et aux solutions susceptibles de leur être apportées. Ces rubriques sont appelées « domaines d'impact » selon le cadre mondial de résultats du HCR. Plusieurs facteurs influencent les domaines d'impact, notamment les conflits, le climat et les répercussions de la pandémie de COVID-19. Le HCR cherche à contribuer à des résultats positifs dans chacun des domaines d'impact en s'efforçant de parvenir à des résultats particuliers, décrits dans les sections de cet Appel global intitulées « domaines de réalisation ».

Domaine d'impact 1

Fuyant l'invasion russe, une jeune femme ukrainienne franchit la frontière vers la Hongrie en portant son bébé de trois mois et son enfant de trois ans. À leur arrivée, les Ukrainiens et les autres ressortissants sont examinés, enregistrés et orientés vers des points de rassemblement où ils peuvent demander l'asile et obtenir des documents temporaires.

© HCR/Zsolt Balla

> « Nous allons soumettre de nouvelles idées aux États pour pouvoir assurer l'accès au territoire et à la protection internationale, le respect du droit des réfugiés et des droits humains, tout en trouvant des moyens pratiques de répondre à la complexité des flux actuels.
>
> Mais nous devons également – et vigoureusement – rejeter les slogans simplistes employés par certains politiciens qui proposent de répondre à ces défis en construisant des murs, physiques ou procéduraux. Nous ne devons pas accepter que des personnes qui sollicitent l'asile se voient refuser l'accès au territoire, ce qui se traduit souvent par des renvois forcés violents. Nous ne devons pas normaliser les tentatives d'externaliser les responsabilités en matière d'asile. »
>
> **– Filippo Grandi,** Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

PROTÉGER : Créer des environnements de protection favorables

Quand les personnes ont besoin d'une protection internationale, sont apatrides ou déplacés internes, elles comptent sur la générosité et l'ouverture des États pour obtenir une protection, une assistance et une aide pour reprendre une vie plus normale. En 2023, de nombreux États seront eux-mêmes confrontés à des difficultés importantes en raison de l'inflation et des incertitudes pesant sur l'économie mondiale. Ces pressions vont se traduire par une hausse du coût de la vie, de l'insécurité alimentaire, une vulnérabilité et des risques accrus pour les personnes déracinées ou apatrides, dont le nombre devrait atteindre un niveau record de 117 millions. Les dynamiques géopolitiques, la récession économique et le sentiment anti-étrangers dans certains pays vont accroitre la complexité de la protection des personnes forcées de fuir ou dépourvues de nationalité. L'année dernière, le HCR a documenté des refoulements et d'autres violations du droit international des réfugiés et des droits humains dans plusieurs régions, tandis que des politiques et des pratiques restrictives ont conduit à des refus d'accès au territoire, à l'asile et à d'autres droits fondamentaux.

Des évolutions positives ont également eu lieu. En 2022, des millions de réfugiés ukrainiens ont été admis dans plusieurs pays en Europe et ailleurs. La Colombie a mis en place un dispositif de protection temporaire au bénéfice de millions de Vénézuéliens. Les pays d'Afrique de l'Ouest se sont mis d'accord sur les conditions pour mettre fin au statut de réfugié des Ivoiriens, clôturant une ère de déplacement en provenance de Côte d'Ivoire. De nombreux États continuent d'accueillir notamment des Syriens, des Afghans, des Vénézuéliens, des Soudanais du Sud et des Rohingyas du Myanmar. Le développement des capacités d'asile, encouragé par des États travaillant en partenariat étroit, a progressé au fur et à mesure que les contraintes liées à la pandémie étaient levées. Il y a aussi eu des évolutions positives dans le domaine de la protection des personnes apatrides. Le Chili et les Pays-Bas ont adopté des lois pour mettre en place des procédures de détermination de l'apatridie permettant aux personnes apatrides d'obtenir une reconnaissance de leur situation et de se voir accorder les droits associés à ce statut. Le Chili a également introduit des procédures pour faciliter la naturalisation.

Le HCR fera valoir le respect, en droit et en pratique, des droits des réfugiés et des autres personnes qu'il est chargé de protéger. Il s'efforcera de les protéger en veillant à ce qu'ils disposent de documents, de moyens de subsistance, d'abris et d'un environnement sûr.

Il fera également tout son possible pour prévenir, réduire et lutter contre les dangers auxquels ils sont confrontés, allant de la malnutrition jusqu'aux violences de genre, en passant par les décès en mer, la détention et les autres risques de protection. Il s'emploiera à mobiliser la communauté internationale pour remédier aux situations de déplacement et mettre fin durablement aux conflits. Il créera des canaux de communication avec et pour les communautés déplacées et favorisera leur résilience. Il soutiendra aussi les efforts de la société civile visant à protéger les personnes les plus vulnérables et aidera les gouvernements à améliorer les systèmes mis en place pour admettre et accueillir les demandeurs d'asile, et pour traiter leurs demandes.

Les difficultés de financement

Les activités de protection représentent presque un quart du budget du HCR pour 2023. Les besoins ont augmenté de 19% par rapport à 2022, en grande partie du fait de la guerre en Ukraine, mais aussi de la hausse des déplacements et des situations d'urgence dans d'autres régions du monde. La protection est au centre du mandat du HCR. En raison du sous-financement des activités de protection, les personnes forcées de fuir se retrouvent dans des situations de risques accrus et celles qui ont besoin d'une protection internationale ont moins de chances d'obtenir l'asile.

Principaux indicateurs

Parmi les millions de personnes qui ont besoin d'une protection internationale, combien peuvent demander l'asile ? Parmi les personnes qui se voient accorder l'asile, combien peuvent circuler librement à l'intérieur des pays qui les accueillent ? Parmi les personnes qui demandent une protection internationale, combien ne l'obtiennent pas, et sont refoulées ?

Proportion de personnes sollicitant une protection internationale en mesure d'accéder aux procédures d'asile

Proportion de personnes déracinées ou apatrides en mesure de circuler librement à l'intérieur de leur pays de résidence habituelle [GCR 2.1.2]

Nombre de personnes signalées comme ayant été refoulées, pour 10 000 personnes

Besoins mondiaux pour l'IA1 "Protéger" en 2023

2,429 milliards de dollars

+19%
(par rapport au budget actuel pour 2022)

Besoins régionaux

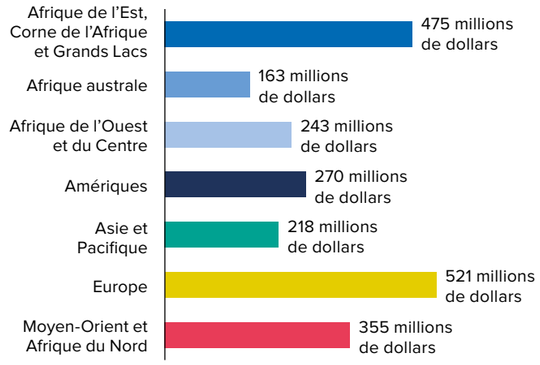

Domaine d'impact 2

Une déplacée interne somalienne remplit un bidon dans le camp de Kabasa, à Dollow, en Somalie. Plusieurs milliers de personnes ont été contraintes de fuir leur foyer en quête de nourriture, d'abris et d'eau potable pendant la pire sécheresse qu'ait connu le pays en 40 ans.

© HCR/Nabil Narch

« Dans un monde aussi complexe, nous devons travailler ensemble. Malheureusement, la communauté internationale semble bien incapable de le faire : incapable de faire la paix, ou même d'empêcher des catastrophes prévisibles. Partager les vaccins. Réduire les risques liés à l'urgence climatique. Dépenser un peu maintenant – argent, capital politique, ou les deux – pour éviter des dépenses beaucoup plus importantes à l'avenir. Les répercussions de cette inaction sur les personnes les plus vulnérables dans le monde sont graves. La crise sanitaire, le climat, les conflits, et maintenant une crise du coût de la vie, causent encore plus de difficultés et – en réalité, et de différentes manières – forcent les personnes à fuir. La demande de réponse de la part du HCR n'a jamais été aussi forte, alors que sa marge pour trouver des solutions n'a peut-être jamais été aussi réduite. »

– Filippo Grandi, Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

RÉPONDRE : Réaliser le respect des droits fondamentaux dans des environnements sûrs

Les personnes déracinées ou apatrides sont dans une situation qui les rend vulnérables. Elles doivent être résilientes et autosuffisantes. Cela nécessite – au minimum – un environnement physique et social durable avec de la nourriture, un hébergement, de l'eau, des services d'assainissement, d'éducation, de l'énergie, des soins de santé et la possibilité de gagner leur vie.

Une décennie de conflits non résolus a engendré un grand besoin d'assistance dans ces domaines. Ces besoins ont encore augmenté en raison de nouvelles crises de déplacement comme en Éthiopie (en anglais), au Myanmar et en Ukraine (en anglais), ainsi que du fait des urgences liées au climat telles que les inondations au Pakistan (en anglais) et la sécheresse en Somalie. La guerre en Ukraine a conduit à une augmentation des besoins en matière d'assistance, et pas seulement en Europe. Elle a aussi provoqué une inflation et une augmentation des prix des matières premières qui ont accentué la pauvreté (en anglais) de nombreuses personnes déplacées dans le monde entier. Les emplois informels se sont taris et la crise alimentaire mondiale a aggravé le péril de millions de personnes déjà exposées à la faim, tandis que le sous-financement a obligé le Programme alimentaire mondial à réduire les rations (en anglais) pour les réfugiés.

Le HCR redoute d'autres urgences de déplacement en 2023-2024 dans la mesure où 18 opérations (à la fin octobre 2022) signalaient un risque élevé de situation d'urgence susceptible de conduire à de nouveaux déplacements ou à une recrudescence des déplacements nécessitant des mesures d'urgence proactives. Le HCR sera prêt à fournir une protection et des produits de base, des services essentiels et des aides en espèces. Il doublera le nombre de personnel formé à la gestion des urgences en 2023 et augmentera ses stocks de façon à pouvoir fournir des articles de secours à 1 million de personnes en cas d'urgence, contre 600 000 auparavant.

Le soutien le plus stable consiste à inclure les personnes déracinées ou apatrides dans l'ensemble de la communauté et à leur accorder l'égalité d'accès aux soins de santé, à un compte bancaire, à l'éducation, à l'emploi, aux systèmes de protection sociale et aux autres services vitaux. L'importance de l'inclusion a été clairement démontrée lors de la pandémie, et de nombreux pays accordent désormais aux réfugiés l'accès aux services de santé nationaux. De nombreux réfugiés n'ont cependant qu'un accès partiel à ces services et font face à des dépenses prohibitives ou à des obstacles pratiques tels que l'éloignement des centres de santé, la non-maîtrise de la langue ou le refus de certains prestataires de santé.

L'inclusion et l'intégration des réfugiés constitueront une priorité étroitement surveillée en 2023, l'accueil accordé aux Ukrainiens en Europe (en anglais) ayant renforcé les avantages mutuels d'une politique d'inclusion, à la différence du traitement réservé à de nombreuses autres personnes forcées de fuir dans le reste du monde. Pour les soutenir, le HCR encourage la solidarité mondiale préconisée dans le Pacte mondial sur les réfugiés, et recherchera d'autres soutiens internationaux lors du Forum mondial sur les réfugiés de 2023. Le HCR s'investit également beaucoup dans les relations avec les acteurs du développement pour contribuer à faire passer l'objectif d'une assistance à court terme vers une protection sociale et une croissance durable à plus long terme. Cela explique la réduction du budget du HCR de 15% en 2023 par rapport à 2022 pour le domaine d'impact « Répondre ».

Principaux indicateurs

Combien de personnes ayant besoin de l'assistance du HCR vivent sous le seuil de pauvreté ? Combien de personnes vivent dans des sites d'installation ou des hébergements avec un accès aux services de base, et combien bénéficient de soins de santé ?

- Proportion de personnes déracinées ou apatrides vivant au-dessous du seuil national de pauvreté [GCR 2.2.2 et ODD 1.2.1]
- Proportion de personnes déracinées ou apatrides résidant dans des sites d'installation physiquement sûrs et sains, ayant un accès aux services de base [ODD 1.4.1]
- Proportion de personnes déracinées ou apatrides ayant accès aux services de santé [ODD 3.8.1]

Les difficultés de financement

La réponse représente presque la moitié des besoins mondiaux du HCR prévus en 2023. Elle couvre des formes d'assistance très diverses, allant des moustiquaires, du combustible de cuisson, des tentes fournies dans les situations d'urgence aux manuels scolaires, aux soins de santé, notamment en santé mentale, que le HCR chercherait à mettre à disposition des familles déplacées. Cela comprend aussi les aides en espèces, ainsi que les efforts du HCR pour réduire les émissions de carbone et son empreinte écologique. Cependant, en raison du sous-financement chronique, de nombreux efforts ne pourront pas être réalisés et des choix difficiles devront être faits concernant les dépenses prioritaires.

Besoins mondiaux pour l'IA2 "Répondre" en 2023

4,815 milliards de dollars

-15%
(par rapport au budget actuel pour 2022)

Besoins régionaux

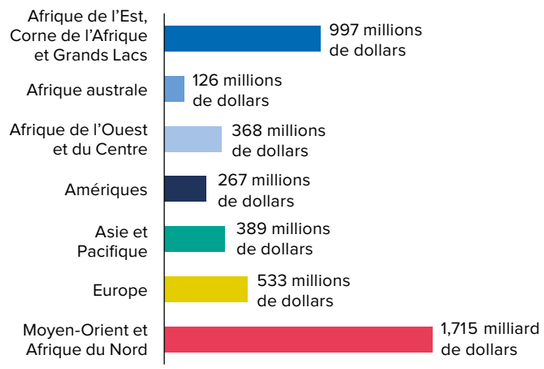

Domaine d'impact 3

Un groupe de jeunes filles afghanes déplacées internes se forment à des compétences informatiques de base dans le centre pour l'entrepreneuriat féminin créé par le HCR dans le district de Guzara, dans la province d'Herat, en Afghanistan.

© HCR/Chinar Media

> "Il nous incombe à tous de veiller collectivement à ce que les personnes qui ont fait le choix terrible de tout laisser derrière elles et de fuir, celles qui vivent avec l'angoisse de l'exil, celles qui regardent l'avenir avec crainte, soient protégées, aidées et responsabilisées. Il nous incombe aussi – en coopérant et en surmontant nos différences – de contribuer à transformer la précarité en opportunité, et la détresse en espoir."
>
> **– Filippo Grandi,** Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

RESPONSABILISER : Responsabiliser les communautés et atteindre l'égalité des genres

Les personnes qui sont forcées de fuir leur foyer ou qui sont apatrides deviennent aussitôt plus vulnérables, car elles doivent se tourner vers d'autres pour obtenir protection et assistance. Leur vulnérabilité peut durer aussi longtemps que leur situation perdure – soit probablement plus de cinq ans pour un réfugié – ou elle peut être atténuée quand elles acquièrent les moyens de prendre des décisions touchant à leur propre avenir. La pauvreté s'ajoute à leur vulnérabilité, car elle les prive d'opportunités, sape leur résilience et les force à s'adapter en ayant recours à des moyens néfastes, qui peuvent conduire à l'exploitation et à des abus. Les opportunités d'intégration locale et d'inclusion socioéconomique diffèrent beaucoup d'un pays à l'autre. Selon les estimations, 1,2 million d'Ukrainiens (en anglais) ayant fui vers l'Ouest rejoindront le marché du travail en Europe en 2022. Mais la plupart des personnes déracinées n'ont pas cette possibilité. 74% des réfugiés (en anglais) sont accueillis dans des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire qui ont besoin d'un soutien international pour les intégrer et les inclure. La plupart des enfants réfugiés ne vont pas à l'école secondaire et seule une petite partie d'entre eux accèdent à l'université.

Les réfugiés n'ont pas le droit de travailler (en anglais) dans près de 50% des pays d'asile, et sont souvent confrontés à des obstacles pratiques.

Les femmes et les filles se trouvent presque toujours dans une situation encore plus défavorable que les hommes et les garçons. Dans certaines situations d'urgence, les femmes et les enfants représentent 90% des personnes forcées de fuir. Les conflits, les effets prolongés de la pandémie de COVID-19, la crise climatique et l'insécurité alimentaire qui en résulte continuent d'exposer les femmes et les filles à des risques de protection, en particulier les violences sexuelles et de genre, les abus sexuels et l'exploitation, notamment la traite.

Le HCR cherche à responsabiliser les personnes qu'il aide en veillant à ce que leurs besoins essentiels soient satisfaits, à ce qu'elles disposent des documents et des informations nécessaires pour exercer leurs droits, et en encourageant leur inclusion dans les systèmes sociaux nationaux. Il s'efforce de placer les communautés au centre de ses réponses et dispose d'un plan quinquennal pour renforcer sa Redevabilité envers les personnes affectées (en anglais). S'appuyant sur des méthodologies participatives, les programmes du HCR visent à être inclusifs et à refléter les besoins, les capacités et les priorités des personnes déracinées ou apatrides. En 2023, les recommandations issues d'une évaluation (en anglais) de la « Politique du HCR sur l'âge, le genre et la diversité » amélioreront la participation effective des personnes aux décisions qui concernent leur vie, leur famille et leur communauté. Par ailleurs, le HCR et les communautés apatrides établiront conjointement un Groupe consultatif pour les communautés apatrides qui orientera les efforts visant à mettre fin à l'apatridie et à protéger les apatrides.

Le HCR plaidera pour l'égalité des genres et pour la participation effective des femmes dans les structures de direction et de gestion ; il veillera à ce que les femmes et les filles disposent des documents nécessaires pour obtenir et conserver le contrôle sur la nourriture, les transferts d'espèces et d'autres aides ; et il facilitera l'égalité d'accès aux opportunités de subsistance, à l'éducation et aux services de santé.

Le HCR s'appuiera sur les engagements de la Génération Égalité (en anglais) et renforcera les possibilités ouvertes aux femmes et aux filles, en soutenant notamment les organisations dirigées par des femmes. Il plaidera pour l'inclusion des femmes et des filles déplacées dans les systèmes de protection sociale nationaux et pour le financement des organisations de femmes déplacées. Il encouragera les partenariats stratégiques et formera davantage de personnel à la prise en compte du genre et des besoins associés dans sa programmation. En tant que signataire du « Pacte sur les femmes, la paix, la sécurité et l'action humanitaire » et en tant que membre du conseil du Fonds des Femmes pour la Paix et l'Action Humanitaire (en anglais), le HCR contribuera aux efforts destinés à accroître la participation, l'engagement et le leadership des femmes dans les processus de prévention des conflits et de consolidation de la paix.

Les difficultés de financement

Le sous-financement entravera nécessairement les efforts du HCR visant à assurer sa présence dans les communautés et à réaliser son travail de proximité. Le HCR a besoin de financements pour améliorer les systèmes et les outils de collaboration avec les personnes affectées, pour renforcer ses capacités organisationnelles et pour mettre en œuvre des programmes plus inclusifs pour les personnes en situation de handicap ou avec d'autres caractéristiques diverses. En raison du sous-financement, les progrès accomplis vers l'égalité des genres et l'émancipation des femmes et des filles seront compromis, ce qui aggravera encore les disparités entre les genres et menacera la viabilité de la programmation du HCR prenant en compte le genre et répondant mieux aux besoins dans ce domaine.

Principaux indicateurs

Les personnes déracinées ou apatrides ont-elles leur mot à dire, la maitrise de leur propre avenir et la possibilité de travailler ou d'étudier ?

Proportion de personnes déracinées ou apatrides ayant droit à un travail décent [GCR 2.1.1]

Proportion de personnes déracinées ou apatrides inscrites dans l'enseignement primaire et secondaire [ODD 4.3.1]

Proportion de personnes déracinées ou apatrides qui se sentent en sécurité lorsqu'elles marchent seules dans leur quartier [ODD 16.1.4]

Besoins mondiaux pour l'IA3 "Responsabiliser" en 2023

1,339 milliard de dollars

-2%
(par rapport au budget actuel pour 2022)

Besoins régionaux

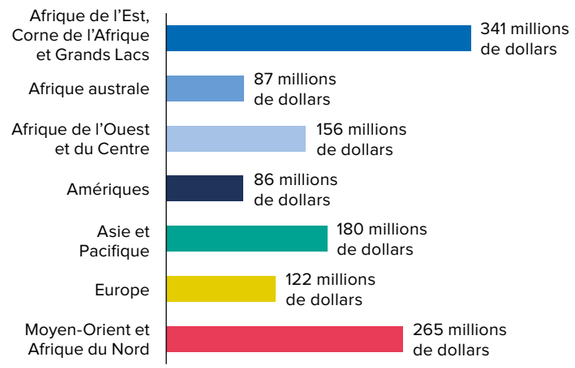

Domaine d'impact 4

Aisha, une réfugiée soudanaise, pose pour la photo avec ses enfants avant de monter à bord d'un vol d'évacuation depuis l'aéroport de Mitiga, situé près de Tripoli, en Libye. Ils font partie d'un groupe de 29 réfugiés réinstallés au Canada et en Europe depuis la Libye.

© HCR/Mohamed Alalem

> "Les flux de réfugiés – qui inquiètent tant de gouvernements et leurs dirigeants – se poursuivront et deviendront plus préoccupants si nous ne recherchons pas sérieusement la paix, partout, en mettant de côté les différences qui – permettez à un simple humanitaire de le dire – peuvent être surmontées en coopérant ensemble plutôt qu'en pensant et en disant toujours "mon pays passe d'abord." Dans une période de défis mondiaux communs, le nationalisme étroit, agressif n'est pas seulement irresponsable – il est suicidaire."
>
> **– Filippo Grandi,** Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

RÉSOUDRE : Trouver des solutions

L'objectif de mettre fin aux situations de déplacement forcé et d'apatridie semble plus que jamais hors d'atteinte. En 2022, le nombre de nouveaux réfugiés a dépassé le nombre de ceux rentrés dans leur pays d'origine dans une proportion de 37 contre 1. Pour ceux qui ne peuvent pas rentrer, les principales options sont l'intégration locale ou le transfert dans un pays tiers (en anglais) dans le cadre de la réinstallation ou des voies complémentaires d'admission, qui comprennent les procédures de réunification familiale et les possibilités d'emploi et d'éducation. Les pays qui proposent ces options soulagent la pression qui repose sur les pays d'accueil et augmentent les chances des réfugiés de trouver une solution à long terme.

Plus de 2 millions de personnes auront besoin d'une réinstallation en 2023. Compte tenu du nombre de places disponibles, seul un faible pourcentage d'entre elles partira, bien que la réinstallation demeure un outil essentiel pour offrir une protection et des solutions aux réfugiés les plus vulnérables. Au cours des dernières années, du fait de la pandémie de COVID-19 et des engagements insuffisants en matière de réinstallation et de voies complémentaires d'admission, les départs ont été considérablement réduits. Cependant, l'année 2022 a montré des signes encourageants de reprise progressive, grâce à la réouverture des frontières et à l'accès des réfugiés à la vaccination obligatoire pour voyager.

Reconnaissant le rôle central que jouent le secteur privé, les organisations de la société civile et la diaspora pour soutenir la réinstallation et les voies complémentaires d'admission, le HCR continuera de soutenir les efforts des États pour faire progresser les solutions dans des pays tiers pour les réfugiés en 2023.

Compte tenu des multiples obstacles qui existent dans de nombreux pays d'origine, le rapatriement volontaire a diminué depuis 2015 et cette tendance devrait perdurer avec un nombre limité de retours. Cependant, tout au long de l'année 2022, des progrès importants ont été réalisés pour faciliter les mécanismes de partage de la charge et des responsabilités permettant aux États de proposer globalement des solutions, essentiellement grâce à l'engagement renforcé d'acteurs bilatéraux et multilatéraux clés du secteur financier et du développement, de réseaux de la société civile et des autorités locales. La capacité des États à mener effectivement l'intégration locale face à d'immenses obstacles financiers, politiques, réglementaires et autres, dépend toutefois du niveau de réalisation des engagements pris par divers États et acteurs non étatiques.

De même, les avancées n'ont été que graduelles en matière d'éradication de l'apatridie. Cela dépend tout d'abord d'une meilleure compréhension de l'ampleur du problème. Les données sur l'apatridie faisant défaut dans de nombreux pays, les priorités du HCR visent toujours à améliorer leur couverture tout en faisant pression sur les gouvernements pour qu'ils règlent les situations d'apatridie connues en accordant ou en confirmant la nationalité et en adoptant des garanties juridiques pour prévenir l'apatridie. En 2023, le HCR projette que le nombre de personnes apatrides connues dans le monde entier dépassera les 5 millions.

Les difficultés de financement

La capacité du HCR d'aider les personnes déracinées ou apatrides à trouver des solutions dépend en grande partie de la disponibilité des ressources nécessaires. Tant que des progrès significatifs n'auront pas été réalisés pour inverser la tendance à la hausse des déplacements forcés et de l'apatridie, la programmation des solutions par le HCR nécessitera aussi un renforcement et, par conséquent, des financements proportionnels à la demande croissante.

Principaux indicateurs

Quelles sont les perspectives pour mettre fin aux situations de déplacement forcé ou d'apatridie dans certains pays en 2023 ? Si les personnes ne peuvent pas rentrer dans leur pays d'origine, quelles sont leurs perspectives pour obtenir d'autres solutions, comme l'intégration locale, la naturalisation ou la réinstallation ?

- Nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile rentrés volontairement dans leur pays d'origine dans la sécurité et dans la dignité [GCR 4.2.1]
- Nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile partant vers un pays de réinstallation [GCR 3.1.1]
- Nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile partant dans le cadre de voies complémentaires d'admission [GCR 3.2.1]
- Nombre d'apatrides pour lesquels la nationalité est accordée ou confirmée
- Nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile pour lesquels un statut de résident est accordé ou confirmé

Besoins mondiaux pour l'IA4 "Résoudre" en 2023

1,131 milliard de dollars

+9%
(par rapport au budget actuel pour 2022)

Besoins régionaux

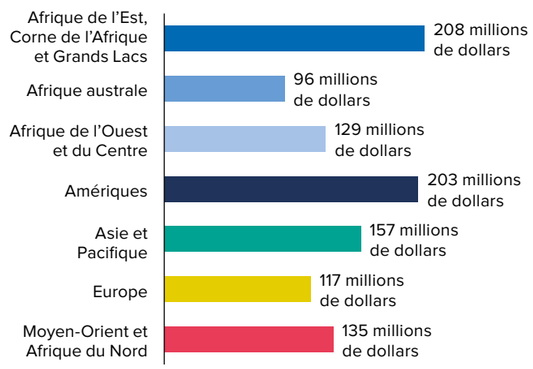

Des centaines de réfugiés rapatriés font la queue pour demander leur certificat de nationalité à Raja, au Soudan du Sud. Ils font partie d'un groupe de 2000 personnes ayant des besoins spécifiques qui sont soutenues par le HCR pour obtenir des documents d'état civil essentiels afin de réduire leur risque d'apatridie.

© HCR/Samuel Otieno

Pacte mondial sur les réfugiés

Malgré une situation mondiale difficile, des progrès notables ont été réalisés au niveau local, régional et mondial depuis l'adoption du Pacte mondial sur les réfugiés (GCR) en 2018 et la tenue du premier Forum mondial sur les réfugiés en 2019 en vue de parvenir à un partage plus prévisible et équitable de la charge et des responsabilités, sous forme d'une base de soutiens élargie, et d'améliorer la vie et le bien-être des réfugiés et des pays d'accueil.

La réunion des hauts responsables, organisée en décembre 2021 pour faire un bilan à mi-parcours des progrès accomplis, a réaffirmé l'engagement fort des États et d'un grand nombre d'acteurs à maintenir le cap et à continuer de faire progresser les principaux objectifs du Pacte, grâce à des réponses globales aux situations de réfugiés ainsi que des engagements et initiatives financiers, techniques, matériels supplémentaires pour les soutenir.

Si des progrès tangibles ont pu être observés, les besoins continuent d'augmenter plus rapidement que les ressources disponibles pour garantir que les réfugiés soient protégés et inclus, et pour que les pays d'accueil bénéficient du soutien dont ils ont besoin. Le premier rapport sur les indicateurs du Pacte mondial sur les réfugiés pour 2021 (en anglais) a montré qu'il restait beaucoup à faire pour concrétiser la vision énoncée dans le Pacte. Une appropriation et un leadership au niveau national, notamment dans le cadre d'approches impliquant l'ensemble du gouvernement et complétés par l'engagement de plusieurs acteurs et partenaires, sont essentiels pour que le Pacte soit mis en œuvre avec succès.

Le Pacte souligne le rôle joué par le HCR pour faciliter un partage des responsabilités pour l'accueil des réfugiés qui s'appuie sur une base plus large. En 2023, le HCR veillera à ce que des ressources soient allouées pour ce rôle de facilitation, que les objectifs prévus par le Pacte soient poursuivis dans le cadre de stratégies opérationnelles de protection et de solutions, et que ses réponses opérationnelles soient cohérentes et complémentaires avec les activités d'autres acteurs.

Le prochain Forum mondial sur les réfugiés, prévu en décembre 2023, conduira à de nouveaux engagements des gouvernements et d'autres parties prenantes et sera l'occasion de rendre compte des progrès réalisés et de partager les bonnes pratiques et les leçons tirées de la mise en œuvre des engagements et des initiatives annoncés depuis 2019, qui pourront inspirer de futures actions. Le HCR collaborera avec les États et les autres acteurs pour mettre en œuvre les plus de 1600 engagements déjà pris et élaborer de nouveaux engagements, supplémentaires, axés sur les besoins, quantifiables et guidés par les 20 recommandations clés (en anglais) formulées lors de la réunion des hauts responsables.

Un forum réussi démontrera les progrès accomplis envers les objectifs du Pacte mondial, notamment grâce au financement et à la coopération au développement, aux politiques inclusives mises en pratique, aux possibilités accrues de solutions et à une base élargie de soutien de la part des gouvernements et des autres acteurs. Cet objectif peut être atteint en renforçant les réponses globales aux situations de réfugiés, en faisant progresser les dispositions relatives au partage de la charge et des responsabilités énoncées dans le Pacte, en mettant en œuvre les engagements actuels et en en élaborant de nouveaux qui soient de grande qualité et aient un impact important. Comme le prévoit le Pacte mondial, le partage de la charge ou de la responsabilité pour une situation spécifique de réfugiés peut être réalisé en soutenant des arrangements nationaux, des plateformes de soutien ou des approches régionales et sous-régionales. Pour réussir, il faut un financement, une utilisation efficace et efficiente des ressources, une approche de partenariats multiples, des données et des preuves.

Objectif du Forum mondial sur les réfugiés

Alléger les pressions, renforcer l'autosuffisance, développer les solutions dans des pays tiers, soutenir les conditions de retour

À travers des réponses globales

Dresser le bilan
Progrès vers les objectifs du Pacte évalués par le biais du rapport sur les indicateurs du Pacte et le rapport sur les engagements et les initiatives mis en œuvre

S'engager
Engagements et initiatives de haute qualité, pré-assortis, conjoints, mis en œuvre ou annoncés en soutien aux 20 recommandations issues de la réunion officielle de haut niveau

Apprendre
Bonnes pratiques, opportunités, défis et leçons apprises partagées pour informer l'action future en faveur des objectifs du Pacte

Approche de partenariats multiples et participation significative des réfugiés

POPULATIONS DÉRACINÉES ET APATRIDES

CHIFFRES PRÉVISIONNELS POUR 2023[1]

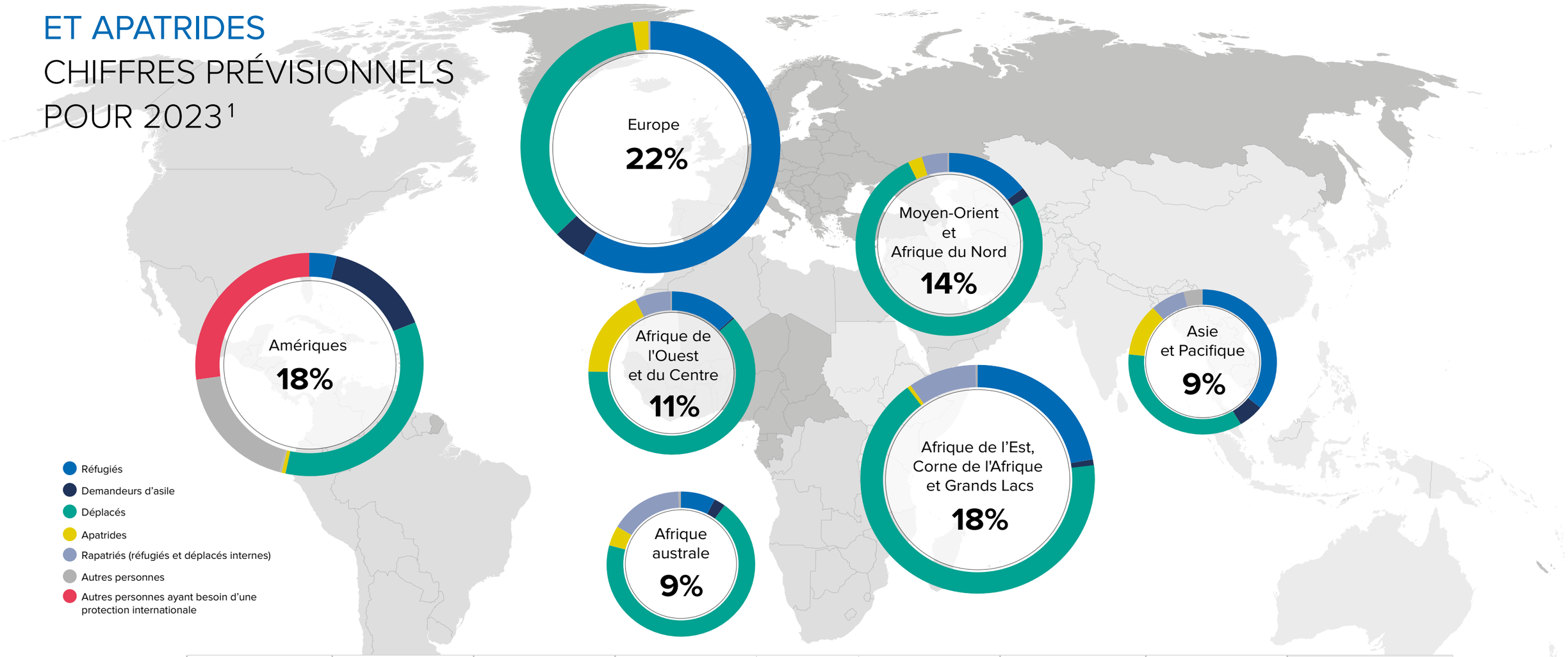

	Afrique de l'Est, Corne de l'Afrique et Grands Lacs		Afrique australe		Afrique de l'Ouest et du Centre		Amériques		Asie et Pacifique		Europe		Moyen-Orient et Afrique du Nord		Total des personnes déracinées et apatrides	
Réfugiés	4 703 863	22%[2]	772 004	8%	1 685 385	13%	850 541	4%	3 929 691	36%	15 049 947	59%	2 352 100	15%	**29 343 531**	**25%[3]**
Demandeurs d'asile	216 515	1%	271 135	3%	16 071	0,1%	3 057 241	15%	637 106	6%	1 123 187	4%	262 005	2%	**5 583 260**	**5%**
Déplacés internes	14 056 522	67%	7 024 290	69%	7 907 507	62%	7 089 517	34%	3 842 023	35%	8 964 109	35%	12 270 000	77%	**61 153 968**	**52%**
Apatrides	152 189	1%	447 083	4%	2 224 440	17%	91 091	0,4%	1 297 961	12%	460 370	2%	400 530	3%	**5 073 664**	**4%**
Rapatriés (réfugiés et déplacés internes)	1 978 174	9%	1 620 985	16%	880 269	7%	50 100	0,2%	832 087	8%	10 260	0,004%	708 800	4%	**6 080 675**	**5%**
Autres personnes[4]	20 033	0,1%	32 803	0,3%	19 600	0,2%	3 830 146	19%	426 698	4%	43 669	0,2%	15 434	0,1%	**4 388 383**	**4%**
Autres personnes ayant besoin d'une protection internationale[5]	-	-	-	-	-	-	5 582 532	27%	-	-	-	-	-	-	**5 582 532**	**5%**
Total	**21 127 296**	**18%**	**10 168 300**	**9%**	**12 733 272**	**11%**	**20 551 168**	**18%**	**10 965 566**	**9%**	**25 651 542**	**22%**	**16 008 869**	**14%**	**117 206 013**	**100%**

[1] Il s'agit d'estimations basées sur une combinaison de facteurs tels que l'évolution anticipée des situations, la taille actuelle des populations, la croissance démographique moyenne, les mouvements attendus et les changements de statut des groupes de population.
[2] Les pourcentages dans les colonnes régionales indique le pourcentage de chaque groupe par rapport au total régional.
[3] Les pourcentages dans la colonne total représentent le pourcentage du total mondial.
[4] Le chiffre concernant les "Autres personnes" ne comprend pas les communautés d'accueil.
[5] Personnes qui se trouvent hors de leur pays ou territoire d'origine, généralement parce qu'elles ont été déplacées de force au-delà des frontières internationales, qui n'ont pas été comptées dans d'autres catégories (demandeurs d'asile, réfugiés, personnes dans des situations similaires à celles des réfugiés) mais qui ont probablement besoin d'une protection internationale, notamment d'une protection contre un retour forcé, ainsi que d'un accès aux services de base sur une base temporaire ou à plus long terme.

COMPASS et le cadre mondial de résultats

Le HCR a considérablement investi dans un ensemble de réformes qui le rendront plus agile et mieux équipé pour atteindre les objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés (GCR) et les objectifs de développement durable (ODD). L'approche de gestion axée sur les résultats du HCR, COMPASS, est au cœur de cette transformation.

COMPASS facilite l'alignement des plans par pays du HCR sur ceux des partenaires nationaux et des Nations Unies, encourageant ainsi l'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux de santé et d'éducation, les plans de développement locaux et les efforts en matière d'emploi et de dispositifs de sécurité sociale. Lorsque les réfugiés, les déplacés internes et les apatrides sont intégrés dans les politiques et les plans nationaux et locaux et dans les efforts de consolidation de la paix, ils ont davantage de possibilités de s'épanouir, aux côtés des communautés d'accueil. Cette évolution attendue depuis longtemps répond à l'appel formulé dans l'Agenda 2030 pour le développement durable à « ne laisser personne de côté ».

Toutes les opérations du HCR ont élaboré leurs stratégies pour 2023 à l'aide de la nouvelle approche COMPASS, en utilisant le nouveau cadre mondial de résultats, et plus de 70 opérations ont élaboré des plans pluriannuels. La majorité des organisations devraient adopter la planification pluriannuelle d'ici à 2024.

Pour suivre les progrès accomplis dans les domaines d'impact et de réalisation du cadre mondial de résultats, COMPASS inclut 52 « indicateurs principaux ». Ils mesurent les progrès accomplis par rapport aux normes mondiales pour les domaines d'impact, et par rapport aux objectifs régionaux et opérationnels pour les domaines de réalisation. Les données proviendront de diverses sources et seront recueillies suivant différentes méthodes, communément appelées « moyens de vérification ». En outre, chaque région travaille actuellement à la mise en place – puis au déploiement – de systèmes et de processus pour ce nouvel ensemble d'indicateurs.

Qu'est-ce que COMPASS ?

COMPASS est une approche globale de la planification et de la gestion axée sur les résultats et sur les personnes auxquelles le HCR vient en aide. Ses principales caractéristiques sont les suivantes :

- Un nouveau cycle de programmation pluriannuel centré non plus sur « ce que nous faisons », mais sur « comment nous contribuons au changement ».
- Une importance particulière accordée à l'utilisation des données et des preuves pour établir les priorités, surveiller les progrès et ajuster les stratégies si nécessaire.
- Une chaîne de résultats simplifiée alignée sur le système des Nations Unies des « impacts », des « réalisations » (outcomes) et des « produits » (outputs), dans laquelle :
  - Au niveau des pays, les opérations ont la possibilité de définir leurs résultats.
  - Au niveau mondial, un cadre mondial de résultats comprenant les domaines d'impact et de réalisation permet d'agréger les résultats et les informations financières.
- Un nouveau système en ligne pour faciliter la planification, l'élaboration du budget, le suivi et l'établissement de rapports.

Pour traduire les engagements pris dans le cadre du Pacte mondial sur les réfugiés et des ODD, certains de ces indicateurs principaux sont reliés aux indicateurs des ODD et du Pacte mondial sur les réfugiés. Dix des indicateurs principaux peuvent être reliés à des indicateurs des ODD, et huit peuvent être reliés à des indicateurs du Pacte mondial sur les réfugiés.

Le présent Appel global est structuré suivant le cadre mondial de résultats du HCR. Il contient des sections décrivant les ambitions du HCR pour chacun des quatre domaines d'impact ainsi que les perspectives et la stratégie pour chacun des 16 domaines de réalisation. Une section consacrée aux cinq « domaines d'appui » couvre les fonctions transversales de gestion et d'appui.

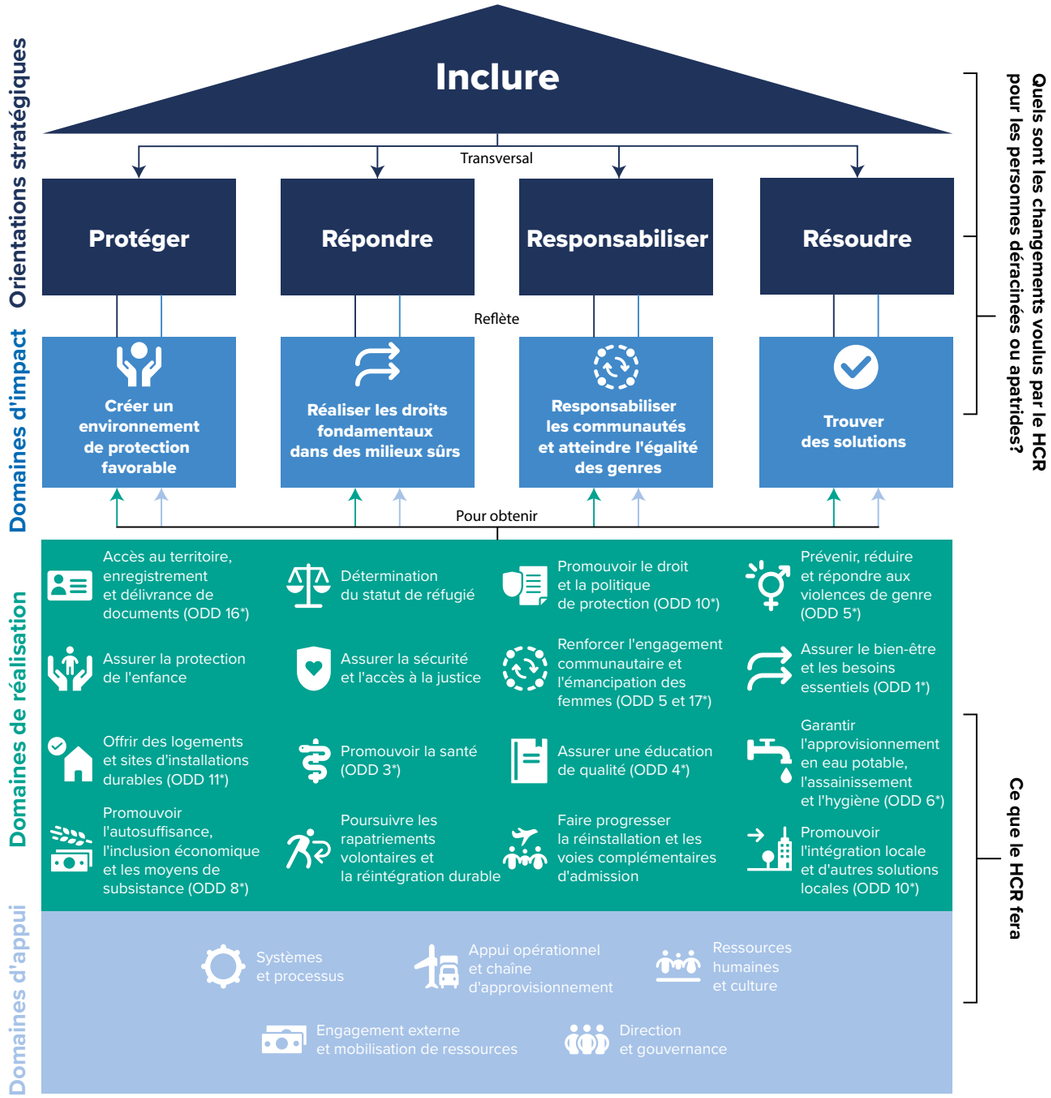

*Domaine de réalisation contribuant à un objectif de développement durable (ODD). Consulter la liste complète des ODD.

Comment les opérations-pays définissent-elles leurs résultats dans COMPASS ?

COMPASS commence par une phase de planification, qui suppose de mener des consultations approfondies avec les personnes auxquelles le HCR vient en aide, les partenaires, les gouvernements et les communautés d'accueil pour identifier les principaux domaines de préoccupation et définir les principaux changements à apporter dans la vie des personnes déracinées ou apatrides pour les trois à cinq prochaines années selon chaque contexte. Par exemple : « D'ici 2025, les personnes déracinées pourront satisfaire leurs besoins économiques et bénéficieront d'un degré plus élevé d'inclusion socioéconomique et d'autosuffisance ». Ces changements, également appelés « impacts », sont réalisés collectivement avec les gouvernements, les partenaires, les personnes déracinées, les apatrides et les communautés d'accueil. Afin de renforcer l'alignement sur les processus nationaux, chaque opération détermine la durée et le calendrier de sa stratégie pluriannuelle en consultation avec les gouvernements des pays d'accueil et les autres parties prenantes.

Une fois les impacts définis, les opérations du HCR et les parties prenantes identifient conjointement les changements positifs auxquels elles peuvent contribuer pour obtenir ces impacts, par exemple, « D'ici 2025, les mineurs isolés réfugiés auront accès aux systèmes nationaux de protection de l'enfance et à des procédures adaptées aux enfants ». Il s'agit des « réalisations » qui permettront au HCR de contribuer aux impacts.

Enfin, avec le soutien des donateurs et en collaboration avec les partenaires, les opérations du HCR fournissent des « produits » spécifiques qui contribueront à ces résultats dans chaque pays, par exemple, « Les prestataires de services de protection de l'enfance ont la capacité de fournir les services requis pour les mineurs isolés réfugiés conformément aux normes convenues ».

Les impacts par pays sont agrégés en quatre domaines d'impact globaux qui traduisent le mandat du HCR en termes de programmation : protéger, répondre, responsabiliser les personnes auxquelles le HCR vient en aide et trouver des solutions durables. Les quatre domaines d'impact font écho à quatre des orientations stratégiques du Haut Commissaire – « Protéger », « Répondre », « Responsabiliser » et « Résoudre ». Une cinquième orientation stratégique, « Inclure », recoupe tous les résultats. De même, une fois définies, les opérations relient chaque réalisation spécifique à un pays à l'un des 16 domaines de réalisation globaux, reflétant les principaux domaines d'activité du HCR et les principaux domaines d'allocation des ressources. Ces liens permettent d'obtenir une vision claire des activités, des ressources allouées, des réalisations, et par conséquent, des effets sur les personnes auxquelles le HCR vient en aide.

L'association des différents domaines de réalisation à des domaines d'impact spécifiques n'est pas obligatoire pour les opérations. Par exemple, et en fonction du contexte, l'éducation en tant que domaine de réalisation pourrait, dans une opération, être liée au domaine d'impact « Protection », tandis que dans une autre opération, elle pourrait être liée aux « Solutions ».

Besoins financiers du HCR en 2023

Le budget 2023 du HCR a été conçu pour répondre à des besoins sans précédent.

Les déplacements forcés ont dépassé la barre historique, mais regrettable des 100 millions de personnes en 2022. Le HCR a répondu à des situations d'urgence complexes et à haut risque dans 27 pays pour lesquelles il a émis 42 déclarations d'urgence internes, dont 25 ont été déclarées en 2022. La guerre en Ukraine a provoqué la plus grande crise de déplacement depuis la Seconde Guerre mondiale, avec des implications importantes pour les voisins de l'Ukraine ainsi que pour le pays lui-même. Cette crise a eu des répercussions économiques et politiques mondiales et a augmenté le coût des denrées alimentaires et du carburant, ce qui a eu un effet délétère sur la protection et l'assistance apportées aux personnes déracinées ou apatrides dans le monde entier.

Dans la plupart des situations de déplacement, l'écart entre les besoins et les ressources disponibles a été aggravé par l'ampleur de la crise ukrainienne (ainsi que par sa couverture médiatique), son impact direct sur de nombreux pays donateurs et l'affectation des financements des donateurs qui s'est ensuivie. Dans les pays en proie à des situations d'urgence prolongées ou accueillant des populations réfugiées de longue date, les besoins non satisfaits sont considérables, notamment dans les pays où se trouvent certaines des principales opérations du HCR, tels que le Bangladesh, l'Éthiopie, la Jordanie, le Liban, l'Ouganda, la République démocratique du Congo, le Soudan, le Soudan du Sud et le Yémen.

GRAPHIQUE 1 | **PRÉVISIONS:**
117,2 millions de personnes déracinées et apatrides en 2023

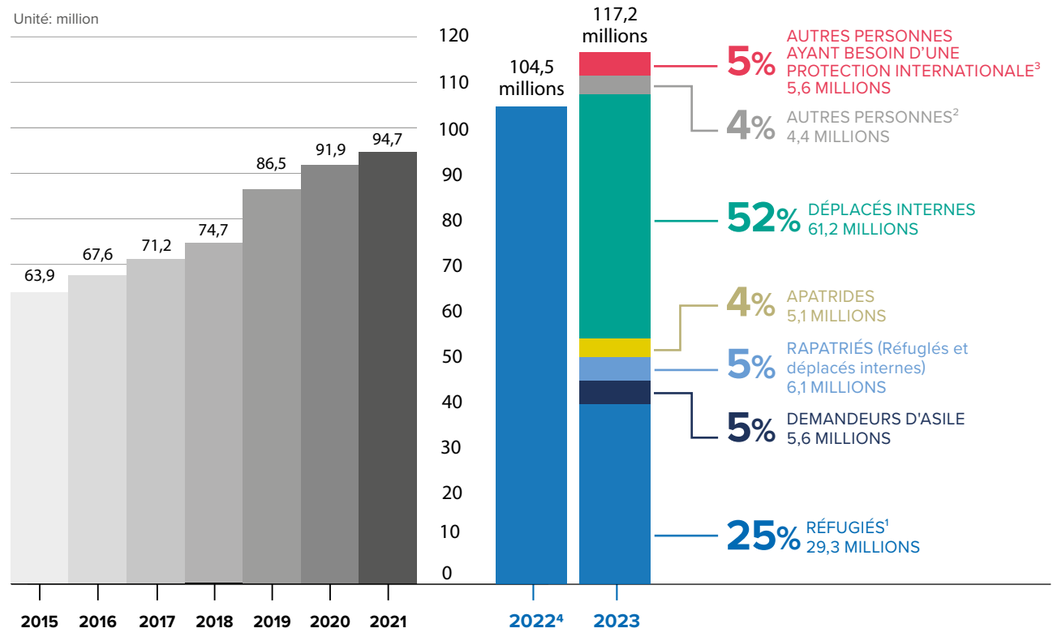

[1] Inclut des personnes dans des situations apparentées à celles des réfugiés.
[2] Ce chiffre concernant les «Autres personnes» ne comprend pas les communautés d'accueil.
[3] Personnes qui se trouvent en dehors de leur pays ou territoire d'origine, généralement parce qu'elles ont été déplacées de force au-delà des frontières internationales, qui ne figurent pas dans d'autres catégories (demandeurs d'asile, réfugiés, personnes dans des situations similaires à celles des réfugiés) mais qui ont probablement besoin d'une protection internationale, y compris une protection contre le retour forcé, ainsi qu'un accès aux services de base sur une base temporaire ou à plus long terme.
[4] Les chiffres de 2022 sont issus du Rapport semestriel sur les Tendances mondiales 2022.

Aperçu du budget et des fonds disponibles en 2022

En 2022, les besoins budgétaires du HCR ont dépassé 10 milliards de dollars pour la première fois. Le budget initialement approuvé de 8,994 milliards de dollars a été majoré par les budgets de réponse à la crise ukrainienne (1,247 milliard de dollars) (en anglais), à la situation humanitaire en Afghanistan (233,9 millions de dollars) (en anglais) et à la crise au Cameroun (59,6 millions de dollars) (en anglais), portant le budget total à 10,534 milliards de dollars au milieu de l'année. (Il s'agit du chiffre utilisé pour le « budget actuel » 2022 cité tout au long du présent Appel global.) Les appels ultérieurs pour la réponse aux inondations au Pakistan (10 millions de dollars) (en anglais) et les besoins supplémentaires en Ukraine (en anglais) ont encore augmenté le budget total, le portant à 10,714 milliards de dollars au 6 octobre 2022.

GRAPHIQUE 2 | **APERÇU DES FONDS DISPONIBLES POUR 2022**
(au 6 Octobre 2022)

BUDGET ACTUEL
10,714 milliards de dollars

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES
en 2022 | USD

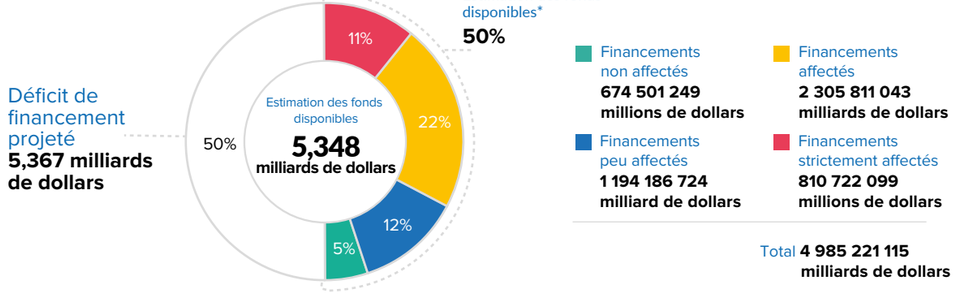

* Fonds disponibles : contributions (contributions volontaires et fonds correspondant à la quote-part du Budget ordinaire des Nations Unies), reports de fonds et autres revenus et ajustements.

DONATEURS

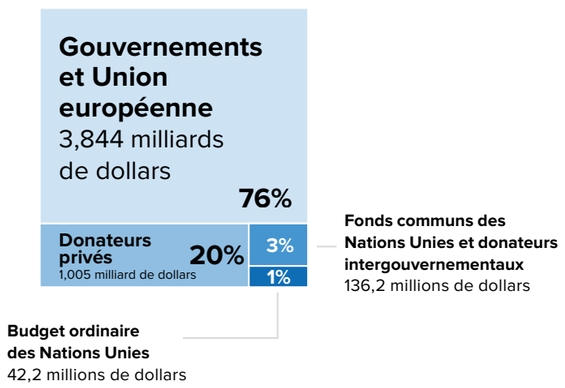

Les fonds disponibles au 6 octobre s'élevaient à 5,348 milliards de dollars, ce qui signifie que – plus de neuf mois après le début de l'année – les besoins mondiaux pour 2022 étaient financés à moins de la moitié, avec un déficit de 5,367 milliards de dollars. Même si ce niveau de financement de 50% n'était que légèrement inférieur aux 52% enregistrés à la même période en 2021, en termes absolus, le déficit de financement s'est considérablement creusé : le déficit de 2022 dépassait de près de 1 milliard de dollars celui enregistré à la même période en 2021.

L'impact de ce déficit colossal a été ressenti de manière inégale dans le monde entier. La pression du sous-financement (en anglais) a été plus forte sur les personnes touchées par les crises oubliées et les déplacements prolongés. Les déficits de financement d'opérations telles que le Bangladesh, l'Éthiopie, la Jordanie, le Liban, l'Ouganda et le Yémen, des pays qui se distinguent tous par la générosité avec laquelle ils accueillent des réfugiés, ont particulièrement inquiété le HCR. Cette situation a mis à rude épreuve les ressources existantes du HCR et a nécessité des capacités opérationnelles supplémentaires pour apporter une réponse coordonnée, dans un esprit de partage de la charge.

Dans de nombreux cas, ces populations négligées ont été triplement touchées : alors que les financements destinés à leur protection et à leur assistance étaient en baisse, les prix des denrées alimentaires et du carburant étaient en hausse, et le ralentissement économique mondial a encore désavantagé les personnes les plus vulnérables. La capacité du HCR à combler ce déficit est déterminante pour permettre aux familles de manger à leur faim ou de se procurer des vêtements chauds, alors que la saison froide s'approche dans certaines régions du monde.

Personne ne devrait être contraint de choisir entre des priorités aussi vitales, et réduire le soutien à ces opérations aurait envoyé un mauvais signal aux gouvernements des pays d'accueil. Le HCR a réagi en lançant un appel urgent pour que les financements soient plus largement répartis, en indiquant en juin que 12 opérations majeures (en anglais) étaient sous-financées de près de 3 milliards de dollars. En septembre, il a lancé un appel (en anglais) pour obtenir des contributions afin de ramener les niveaux de financement au minimum à ceux de 2021 – ce qui nécessitait 1,1 milliard de dollars pour l'ensemble des opérations du HCR. Les donateurs ont répondu et ont généreusement apporté 400 millions de dollars supplémentaires, mais il restait un déficit important à combler au cours du dernier trimestre de l'année.

GRAPHIQUE 3 | **NIVEAUX D'AFFECTATION DES CONTRIBUTIONS** | 2012-2022

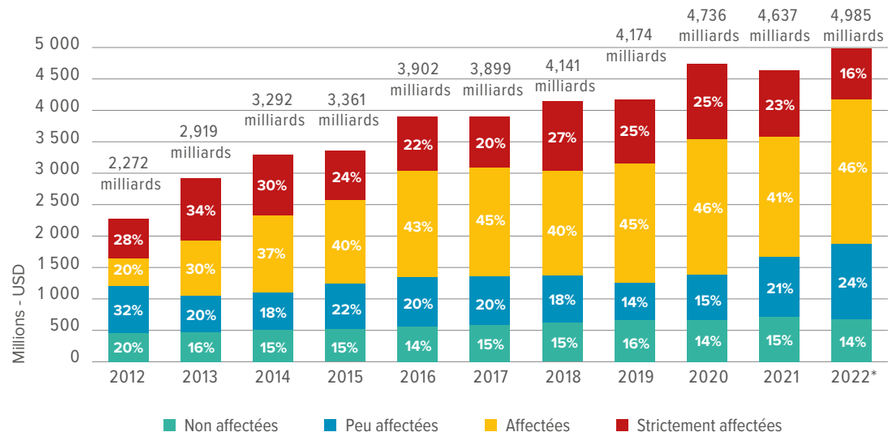

*au 6 Octobre 2022

De nombreux donateurs ont répondu aux appels du HCR demandant de ne pas affecter les fonds dans la mesure du possible, afin de lui donner plus de latitude et de souplesse pour répondre aux besoins urgents et négligés. Les financements flexibles ont atteint un niveau record de 1,983 milliard de dollars début octobre, et leur part dans les contributions reçues a augmenté pour la deuxième année consécutive, atteignant 38% des contributions reçues, contre 36% en 2021 et 29% en 2020.

Un tiers des financements flexibles reçus étaient entièrement non affectés, les contributions les plus importantes provenant des Gouvernements suédois et norvégien, et les deux tiers restants étaient légèrement affectés. En raison de l'intérêt massif qu'a suscité la situation d'urgence en Ukraine, 40% des fonds non affectés en 2022 provenaient de donateurs privés, et la part globale des revenus du secteur privé a doublé, passant d'environ 10% en 2021 à 20% en 2022.

Les financements flexibles permettent au HCR d'assurer une planification stratégique sur l'ensemble de ses opérations et de gérer ses ressources de manière efficiente et efficace. L'affectation des financements limite la latitude dont dispose le HCR pour gérer les dépenses dans le monde entier, le risque étant que certaines situations d'urgence médiatisées soient bien financées tandis que la majorité des personnes dans le besoin sont privées de ressources. Le HCR ne peut pas s'intéresser uniquement aux crises les plus récentes au détriment des autres.

Sony Group Corporation apporte un soutien multiple aux réfugiés

Sony Group Corporation (Sony) soutient le travail du HCR auprès des personnes forcées de fuir de diverses façons. En avril 2020, Sony a fait un don de 3 millions de dollars au HCR pour aider à protéger les réfugiés de la pandémie de coronavirus. En 2022, elle a été l'une des premières entreprises à soutenir l'intervention d'urgence du HCR en soutien aux personnes fuyant la guerre en Ukraine par un don de 1,5 million de dollars en financements flexibles indispensables. Les sociétés du groupe Sony ont également mené une campagne interne pour recueillir d'autres dons, à laquelle des milliers d'employés ont contribué. En outre, Sony a fait don de 500 smartphones destinés au personnel du HCR et à ses partenaires dans le cadre de la réponse d'urgence. Le HCR et Sony continueront de collaborer pour aider les réfugiés partout dans le monde, offrant un excellent exemple du soutien multiple qu'une entreprise peut apporter.

Les financements pluriannuels, qui constituent un autre indicateur clé de la qualité des financements, ont atteint 11% des contributions volontaires en 2022 à ce jour, soit 580 millions de dollars, dépassant les 575 millions de dollars enregistrés en 2021. Vingt-cinq donateurs gouvernementaux et 27 donateurs privés fournissent des financements pluriannuels, dont 33% sont non affectés et 35% strictement affectés. Grâce aux contributions pluriannuelles de la Suède et du Danemark en particulier, le HCR dispose déjà de plusieurs centaines de millions de dollars de financements pour 2023 et 2024, ce qui facilitera la planification et contribuera à répondre aux besoins qui dépassent l'année civile en cours.

TABLEAU 1 | **CONTRIBUTIONS PLURIANNUELLES 2020-2024** | USD

DONATEUR	2020	2021	2022	2023	2024	Total pluriannuel par donateur
Suède	93 664 476	72 359 147	109 332 561	87 429 955	87 429 955	**450 216 093**
Danemark	75 772 958	74 538 219	88 237 735	82 017 397	80 101 103	**400 667 411**
Allemagne	70 239 485	132 717 968	46 689 237	25 647 772	5 724 017	**281 018 478**
Union européenne	73 811 973	58 803 920	54 820 758	25 189 833	10 782 364	**223 408 849**
Pays-Bas	65 600 927	59 765 445	36 873 537	17 361 667		**179 601 576**
Canada	31 617 277	27 700 325	66 796 791	41 652 967		**167 767 361**
Suisse	31 200 031	32 853 327	35 832 662	1 577 575	1 508 255	**102 971 850**
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	65 209 088	11 795 135	8 739 251	5 103 280	1 964 487	**92 811 241**
Qatar	18 764 474	22 077 897	18 058 419	2 234 502		**61 135 291**
Belgique	10 657 793	11 947 431	11 947 431	11 947 431		**46 500 087**
Autres donateurs	81 206 392	70 553 359	103 103 282	67 457 870	30 709 481	**353 030 384**
TOTAL	**617 744 875**	**575 112 173**	**580 431 663**	**367 620 250**	**218 219 661**	

Remarque: les barres grises indiquent la part du total représentée par le montant.

Besoins budgétaires du HCR en 2023

Le budget du HCR pour 2023 s'élève à 10,211 milliards de dollars, compte tenu des prévisions de nouveaux déplacements forcés, des besoins liés aux situations prolongées et de l'augmentation prévue des besoins de protection. Toutefois, après l'augmentation soudaine des besoins d'urgence en 2022, principalement liée à la guerre en Ukraine, ce chiffre est en baisse de près de 5% par rapport au budget actuel pour 2022, qui s'élève à 10,714 milliards de dollars.

Le budget consacré au domaine d'impact 1: Protéger augmentera de 19% pour atteindre 2,429 milliards de dollars en 2023, reflétant l'augmentation des besoins anticipée dans des domaines tels que la prévention et la prise en charge des violences de genre, la protection de l'enfance et la protection communautaire. Les opérations dont les budgets augmentent de façon notable en 2023 incluent le Bangladesh, la Hongrie, le Liban, le Mexique, la République de Moldova, le Niger, la Pologne, la Roumanie et le Soudan. Des diminutions sont à noter en Éthiopie, au Mali, au Nigéria, en Ouganda, au Soudan du Sud et en Ukraine.

Le HCR a également intégré au budget l'augmentation des besoins mondiaux en matière d'éducation, de logement et de sites d'installation durables, d'autosuffisance, d'inclusion économique et de moyens de subsistance. Cependant, son budget global consacré à l'assistance (domaine d'impact 2: Répondre) devrait diminuer de 15% pour atteindre 4,815 milliards de dollars. Une réduction notable de 564,9 millions de dollars est prévue dans le domaine de réalisation 8 : Bien-être et besoins essentiels, qui comprend les aides en espèces et les articles de secours essentiels généralement distribués lors des situations d'urgence. D'autres réductions sont attendues en raison de la conclusion en 2022 de projets d'infrastructures et de la constitution de stocks, ainsi qu'une réduction des dépenses liées à la pandémie de COVID-19.

En parallèle, les besoins budgétaires liés au renforcement de la résilience, de l'autosuffisance, de l'égalité des genres et de la capacité d'action des personnes déracinées ou apatrides (domaine d'impact 3: Responsabiliser) devraient diminuer de 2% en 2023 pour atteindre 1,339 milliard de dollars, les principales augmentations dans des pays tels que l'Éthiopie, le Nigéria, le Soudan du Sud et le Yémen étant à peu près contrebalancées par des diminutions au Bangladesh, en Équateur, au Liban, au Niger et ailleurs.

Le budget du HCR consacré aux solutions en 2023 (domaine d'impact 4: Résoudre) s'élèvera à 1,131 milliard de dollars, en hausse de 9% par rapport au budget 2022 actuel. Les principales augmentations concernent les opérations en Afghanistan, en Équateur, en République démocratique du Congo, en Somalie et en Ukraine, tandis que les besoins budgétaires en matière de solutions diminueront en Côte d'Ivoire, au Malawi, au Nigéria et au Soudan.

L'élimination des causes profondes des déplacements et de l'apatridie est le seul moyen durable de réduire les besoins – et la dépendance envers la générosité des donateurs. En attendant, il est possible d'obtenir des réductions budgétaires en trouvant des solutions à des situations individuelles de déplacement forcé ou d'apatridie, ou en intégrant les personnes touchées dans les communautés locales et les systèmes nationaux, à mesure que les besoins d'urgence font place aux possibilités de développement. En 2023, cette évolution se traduira par une diminution des besoins budgétaires dans certaines opérations du HCR, notamment en Afghanistan, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, en Iraq, en Jordanie et au Libéria, ainsi qu'en République de Moldova, en Pologne, en Roumanie et en Ukraine. Cependant, les diminutions des besoins obtenues grâce aux solutions durables seront encore une fois largement inférieures à la charge engendrée par les situations de déplacement et d'apatridie nouvelles ou non résolues.

GRAPHIQUE 4 | **2023 BUDGET 2023 PAR RÉGION ET DOMAINES D'IMPACT**
en millions - USD

AMÉRIQUES

Protéger	270,4	33%
Répondre	267,3	32%
Responsabiliser	86,2	10%
Résoudre	203,3	25%
Total	827,2 millions	

EUROPE

Protéger	520,6	40%
Répondre	533,5	41%
Responsabiliser	122,3	9%
Résoudre	117,1	9%
Total	1,294 milliard	

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

Protéger	355,2	14%
Répondre	1 715,0	69%
Responsabiliser	264,7	11%
Résoudre	135,3	5%
Total	2,470 milliards	

ASIE ET PACIFIQUE

Protéger	218,4	23%
Répondre	389,3	41%
Responsabiliser	180,3	19%
Résoudre	156,8	17%
Total	944,7 millions	

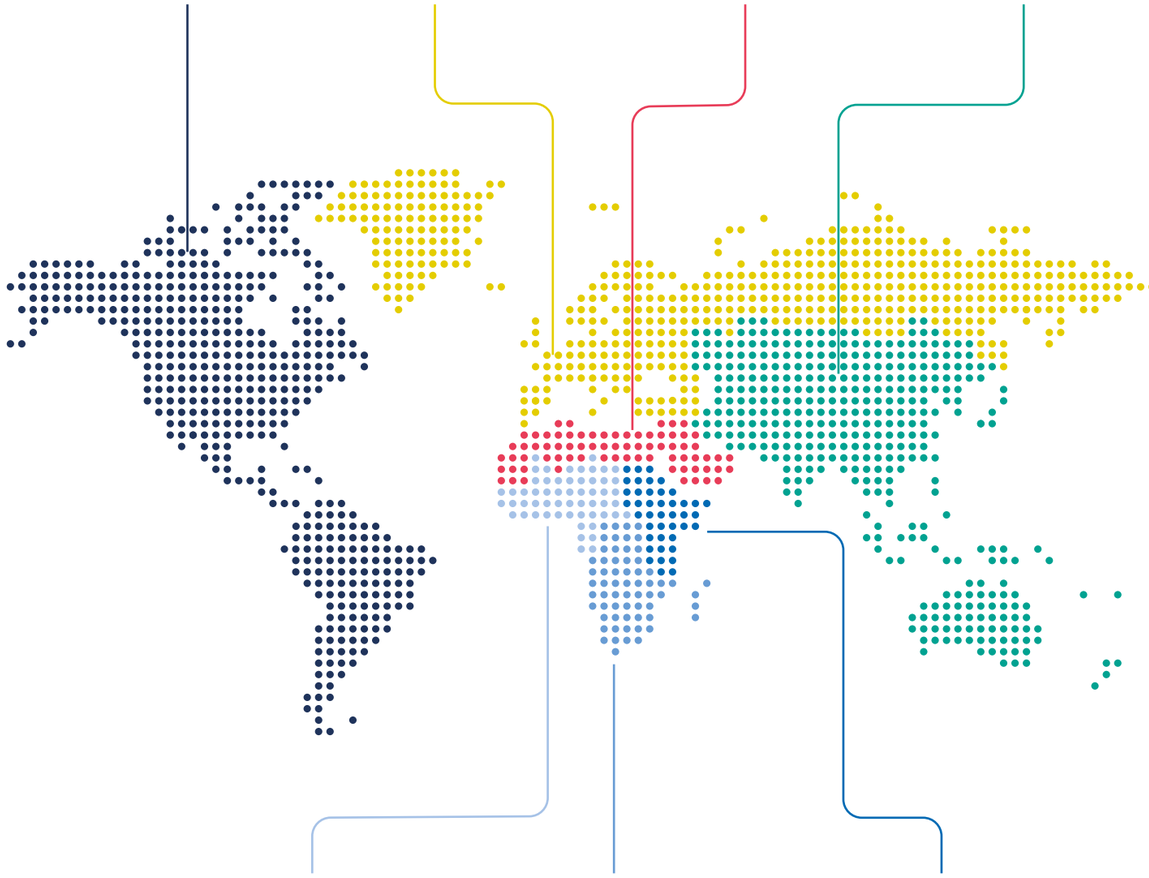

AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

Protéger	243,5	27%
Répondre	368,1	41%
Responsabiliser	156,0	17%
Résoudre	128,9	14%
Total	896,5 millions	

AFRIQUE AUSTRALE

Protéger	163,0	35%
Répondre	125,9	27%
Responsabiliser	87,0	18%
Résoudre	95,6	20%
Total	471,5 millions	

AFRIQUE DE L'EST, CORNE DE L'AFRIQUE ET GRANDS LACS

Protéger	475,1	24%
Répondre	996,9	49%
Responsabiliser	341,0	17%
Résoudre	208,3	10%
Total	2,021 milliards	

TABLEAU 2 | BUDGET 2023 PAR DOMAINES D'IMPACT | USD

DOMAINES D'IMPACT	MONTANT	% des activités programmées	% du total
Créer un environnement de protection favorable **Domaine d'impact 1: Protéger**	**2 429 374 480**	25%	24%
Réaliser les droits fondamentaux dans des milieux sûrs **Domaine d'impact 2: Répondre**	**4 815 096 944**	50%	47%
Responsabiliser les communautés et atteindre l'égalité des genres **Domaine d'impact 3 : Responsabiliser**	**1 338 557 662**	14%	13%
Trouver des solutions **Domaine d'impact 4 : Résoudre**	**1 130 549 215**	12%	11%
SOUS-TOTAL ACTIVITÉS PROGRAMMÉES	9 713 578 301	100%	95%
Réserve opérationnelle	**485 678 915**		5%
Jeunes experts associés	**12 000 000**		0%
TOTAL	10 211 257 216		100%

TABLEAU 3 | BUDGET 2023 PAR DOMAINES DE RÉALISATION ET DOMAINES D'APPUI | USD

DOMAINES DE RÉALISATION ET DOMAINES D'APPUI	MONTANT	% des activités programmées	% du total
DOMAINES DE RÉALISATION (OA)			
Accès au territoire, enregistrement et documentation (OA 1)	**683 322 152**	7%	7%
Détermination du statut de réfugié (OA 2)	**199 955 501**	2%	2%
Droit et politique de protection (OA 3)	**275 880 677**	3%	3%
Violences de genre (OA 4)	**339 507 501**	3%	3%
Protection de l'enfance (OA 5)	**251 870 766**	3%	2%
Sécurité et accès à la justice (OA 6)	**312 256 617**	3%	3%
Engagement communautaire et émancipation des femmes (OA 7)	**568 948 270**	6%	6%
Bien-être et besoins essentiels (OA 8)	**2 342 327 688**	24%	23%
Logements et sites d'installation durables (OA 9)	**905 702 675**	9%	9%
Santé (OA 10)	**558 500 717**	6%	5%
Éducation (OA 11)	**466 169 890**	5%	5%
Eau potable, assainissement et hygiène (OA 12)	**235 649 438**	2%	2%
Autosuffisance, inclusion économique et moyens de subsistance (OA 13)	**591 176 329**	6%	6%
Rapatriement volontaire et réintégration durable (OA 14)	**251 006 253**	3%	2%
Réinstallation et voies complémentaires d'admission (OA 15)	**181 589 317**	2%	2%
Intégration locale et autres solutions locales (OA 16)	**441 217 526**	5%	4%
SOUS-TOTAL DOMAINES DE RÉALISATION	8 605 081 317	89%	84%
DOMAINES D'APPUI (EA)			
Systèmes et processus (EA 17)	**197 426 243**	2%	2%
Appui opérationnel et chaîne d'approvisionnement (EA 18)	**329 584 715**	3%	3%
Ressources humaines et culture (EA 19)	**136 972 339**	1%	1%
Engagement externe et mobilisation de ressources (EA 20)	**423 270 842**	4%	4%
Direction et gouvernance (EA 21)	**21 242 846**	0%	0%
SOUS-TOTAL DOMAINES D'APPUI	1 108 496 984	11%	11%
SOUS-TOTAL ACTIVITÉS PROGRAMMÉES	9 713 578 301	100%	95%
Réserve opérationnelle	**485 678 915**		5%
Jeunes experts associés	**12 000 000**		0%
TOTAL	10 211 257 216		100%

Le budget du HCR est étroitement lié aux objectifs de développement durable. Comme dans le budget 2022, 77% du budget 2023 contribuera à 10 de ces objectifs, avec des contributions accrues pour l'ODD 4 : Éducation de qualité, l'ODD 5 : Égalité entre les sexes, l'ODD 8 : Travail décent et croissance économique, l'ODD 10 : Inégalités réduites, l'ODD 11 : Villes et communautés durables, et l'ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs.

TABLEAU 4 | BUDGETS 2023 SOUTENANT LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) | USD

DOMAINES DE RÉALISATION (OA) / DOMAINES D'APPUI (EA)	OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	MONTANT	% du total
Bien-être et besoins essentiels OA 8	ODD 1: Pas de pauvreté	**2 342 327 688**	23%
Santé OA 10	ODD 3: Bonne santé et bien-être	**558 500 717**	5%
Éducation OA 11	ODD 4: Éducation de qualité	**466 169 890**	5%
Violences de genre OA 4	ODD 5: Égalité entre les genres	**339 507 501**	3%
Engagement communautaire et émancipation des femmes OA 7		**568 948 270**	6%
Eau potable, assainissement et hygiène OA 12	ODD 6: Eau propre et assainissement	**235 649 438**	2%
Autosuffisance, inclusion économique et moyens de subsistance OA 13	ODD 8: Travail décent et croissance économique	**591 176 329**	6%
Droit et politique de protection OA 3	ODD 10: Inégalités réduites	**275 880 677**	3%
Intégration locale et autres solutions locales OA 16		**441 217 526**	4%
Logement et sites d'installation durables OA 9	ODD 11: Villes et communautés durables	**905 702 675**	9%
Accès au territoire, enregistrement et délivrance de documents OA 1	ODD 16: Paix, justice et institutions efficaces	**683 322 152**	7%
Engagement externe et mobilisation de ressources EA 20	ODD 17: Partenariats pour la réalisation des objectifs	**423 270 842**	4%
SOUS-TOTAL BUDGETS SOUTENANT LES ODD		7 831 673 704	77%
SOUS-TOTAL BUDGETS NON LIÉS AUX ODD		1 881 904 597	18%
SOUS-TOTAL ACTIVITÉS PROGRAMMÉES		9 713 578 301	95%
Réserve opérationnelle		**485 678 915**	5%
Jeunes experts associés		**12 000 000**	0%
TOTAL		10 211 257 216	100%

Mobilisation des ressources en 2023

La stratégie du HCR est axée sur la diversification de ses sources de financement, mais aussi sur la promotion de mesures qui maximisent l'impact des ressources limitées de l'organisation. Compte tenu des besoins sans précédent du HCR liés à l'exercice de son mandat dans le monde entier, il aura besoin de niveaux de financement exceptionnels en 2023. Même si le secteur privé continuera d'apporter une diversification indispensable, le HCR devra continuer de compter sur le soutien des gouvernements pour la majorité de ces financements.

Chaque année, malgré les contributions record de certains donateurs, le budget du HCR n'est financé qu'à moitié, ou guère plus. De nombreux donateurs gouvernementaux et privés ont reconnu les circonstances exceptionnelles auxquelles la communauté internationale a été confrontée en 2022 et se sont mobilisés pour fournir un niveau de financement record.

Cependant, au vu de l'ampleur des déplacements forcés dans le monde entier, les financements restent insuffisants par rapport à l'augmentation des besoins. En conséquence, le HCR est contraint de choisir entre des priorités tout aussi importantes, avec des conséquences négatives et parfois dramatiques pour les personnes déracinées ou apatrides. Le HCR prévoit une année 2023 particulièrement difficile, car les besoins ont augmenté au moment où les gouvernements donateurs eux-mêmes font face à un environnement économique mondial défavorable.

La direction et les opérations du HCR ont dû faire des choix difficiles pour l'année à venir, ainsi que pour l'année qui vient de s'écouler. Elles ont notamment dû établir des priorités pour faire face à la baisse des financements, par exemple en réduisant les achats d'articles de secours essentiels ainsi que la fourniture de biens et de services aux personnes déracinées ou apatrides pour se concentrer sur la préparation à l'hiver dans les prochains mois. Le HCR est particulièrement préoccupé par l'approche de l'hiver – qui devrait être particulièrement difficile en Ukraine, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord – et commence déjà à se préparer et à intervenir, par exemple en réparant des logements, en versant des aides en espèces pour payer les services essentiels et en distribuant des abris temporaires, des couvertures et des appareils de chauffage.

Les entretiens avec les personnes en déplacement, notamment avec les survivants de bateaux de passeurs qui ont chaviré, indiquent que la réduction de l'assistance, des moyens de subsistance et de l'espace de protection, associée à l'augmentation de la pauvreté et du désespoir, pousse davantage de personnes à prendre des mesures drastiques et dangereuses telles que les traversées en bateau et le recours à des passeurs pour aller chercher la sécurité plus loin. Il est impératif que le HCR et ses partenaires intensifient leurs efforts pour s'attaquer aux causes sous-jacentes des mouvements secondaires. Il est donc essentiel qu'ils disposent de financements solides.

Collecte de fonds auprès du secteur public

Malgré une collecte de fonds record auprès du secteur public en 2022, en l'absence d'un règlement pacifique de certaines des crises de déplacement les plus problématiques, les besoins humanitaires resteront importants en 2023, obligeant le HCR à répondre à la fois aux crises prolongées comme aux nouvelles.

Les donateurs gouvernementaux ont répondu à ce contexte difficile en 2022 et ont apporté un soutien extraordinaire au HCR. 36 donateurs publics et privés ont versé 20 millions de dollars ou plus au HCR en 2022. En conséquence, le club des grands donateurs du HCR, qui comptait seulement 22 donateurs il y a dix ans, a pratiquement doublé de taille. La dépendance à l'égard des très grands donateurs a diminué : les 10 principaux donateurs ont versé 70% des contributions volontaires en 2022, contre 76% en 2012. La situation est similaire pour les 20 principaux donateurs, qui ont versé 90% des contributions en 2012 et 84% en 2022. Les États-Unis, toutefois, sont restés le plus grand donateur du HCR en 2022 avec un montant record de près de 2,2 milliards de dollars, répondant non seulement aux crises émergentes, mais maintenant également leur soutien constant aux situations prolongées en Afrique et au Moyen-Orient. L'Allemagne était le deuxième principal donateur, avec plus de 540 millions de dollars, pour la plupart non affectés ou destinés à des opérations sous-financées en Afrique, en Asie et au Moyen-Orient. Au début de l'année 2023, le HCR comptera une fois de plus énormément sur ses donateurs gouvernementaux alors que l'organisation intensifie sa collecte de fonds.

Le HCR s'efforcera de lever des fonds par divers moyens. Il continuera de demander aux petits et aux grands donateurs d'apporter un soutien proportionnel à la taille de leur population et de leur économie. L'expérience récente montre que l'augmentation des dons du grand public, des fondations et des entreprises dans les principaux pays donateurs est liée à une hausse de l'intérêt pour les questions liées aux déplacements et de la solidarité envers les personnes déracinées. Cela montre aux gouvernements que leurs propres financements en appui à la réponse mondiale pour les réfugiés peuvent bénéficier d'un large soutien populaire. Le HCR renforcera donc ses efforts pour nouer un dialogue plus large avec les parlements et les autres acteurs clés afin d'expliquer l'immense impact de leur soutien au HCR et d'insister sur cette approche fondée sur l'engagement de l'ensemble de la société.

En préparation du Forum mondial sur les réfugiés de décembre 2023, le HCR intensifiera ses efforts pour communiquer avec les donateurs concernant les activités entreprises dans le cadre des liens entre l'action humanitaire, l'aide au développement et la consolidation de la paix. À l'avenir, le HCR redoublera d'efforts pour mobiliser des donateurs qui s'intéressent aux questions liées au volet « solutions durables » du mandat du HCR, en sollicitant leur soutien dans ce secteur critique.

L'organisation cherchera des occasions d'impliquer les donateurs intéressés par le lien entre les conflits, le changement climatique, l'insécurité alimentaire et les déplacements forcés, car ces sujets se recoupent fréquemment avec le mandat et les opérations du HCR. Étant donné que la majorité des personnes déracinées proviennent de pays très vulnérables au changement climatique (et que 40% des réfugiés sont accueillis dans ce type de pays), le HCR redoublera également d'efforts pour réduire les risques climatiques pour ces communautés extrêmement vulnérables.

Bien qu'elle se concentre principalement sur l'adaptation, l'organisation continuera de « verdir » ses activités opérationnelles, en réduisant notamment la consommation d'énergie dans ses bureaux et l'impact environnemental de ses achats, et aura besoin d'un financement continu pour accompagner cette transition. L'organisation développera également davantage les financements innovants, en s'appuyant sur les efforts fructueux, bien que naissants, entrepris avec le secteur privé et certaines institutions financières internationales.

Couvrir pleinement des besoins mondiaux s'élevant à plus de 10 milliards de dollars sera un défi. Le HCR s'efforcera donc de tirer parti des actions menées à l'échelle mondiale et nationale pour réduire les besoins de financement, tout en continuant de maximiser l'impact des ressources existantes grâce à des gains d'efficacité et de privilégier le recours à ses fonds propres pour les activités de protection et d'assistance vitales les plus urgentes (voir ci-dessous pour plus d'informations sur les gains d'efficacité). Conformément au Pacte mondial sur les réfugiés, au mandat relatif à l'apatridie et à la politique relative aux déplacements internes, le HCR continuera de promouvoir l'inclusion des personnes déracinées ou apatrides dans les programmes nationaux, notamment pour l'éducation, les soins de santé, la protection sociale et l'emploi. Il continuera également d'encourager les réponses des acteurs du développement, en s'appuyant par exemple sur les initiatives de soutien aux États accueillant des réfugiés, en particulier dans les situations prolongées où des approches de développement sont nécessaires et où les réponses humanitaires sont devenues moins pertinentes.

Les donateurs peuvent donner au HCR davantage de possibilités d'utiliser ses ressources au mieux en fournissant des financements flexibles et pluriannuels – notamment des financements thématiques, qui sont présentés plus en détails ci-dessous – qui lui permettent de travailler de manière plus efficace et efficiente. Les financements flexibles sont l'une des ressources les plus importantes dont dispose le HCR, et lui permettent de garantir que les contributions sont équitablement réparties entre ses opérations. Étant donné la grande disparité observée en 2022 dans les financements fournis par les donateurs, qui a entraîné des déficits considérables dans certaines régions et opérations, le fait de donner au HCR la flexibilité d'affecter les financements lui permet d'initier des réponses d'urgence et d'assurer la prévisibilité des services fournis aux réfugiés même dans les crises les plus oubliées. Cinq des principaux donateurs gouvernementaux du HCR sont également les principaux donateurs de financements flexibles : l'Allemagne, les États-Unis, la Suède, la Norvège et le Danemark. Depuis 2020, la Suède, le Danemark, l'Allemagne, l'Union européenne et les Pays-Bas sont les principaux donateurs de contributions pluriannuelles.

Collecte de fonds auprès du secteur privé

En 2023, le HCR accélérera ses efforts pour renforcer la mobilisation du secteur privé, qui a donné lieu à des contributions record en 2022, grâce en grande partie au soutien massif de particuliers, de fondations et d'entreprises à l'Ukraine et à d'autres situations d'urgence. Une telle montée en puissance de l'aide humanitaire n'avait pas été observée depuis le tsunami de 2004 dans l'océan Indien.

Les 20 principaux donateurs du HCR comprenaient sept de ses partenaires nationaux en 2022, et sa base de donateurs a connu une croissance phénoménale, passant de 2,7 millions de donateurs individuels en 2021 à 3,7 millions. Les financements du secteur privé, qui sont en grande partie flexibles, représenteront 20% de l'ensemble des financements en 2022. Ce chiffre reflète une initiative majeure de diversification des revenus du HCR au cours des dernières années, et a été multiplié par dix depuis 2006, date à laquelle le secteur privé ne représentait que 2% des contributions.

Le HCR vise à lever au moins 1 milliard de dollars chaque année auprès du secteur privé en mobilisant le soutien de particuliers et en établissant des partenariats avec des entreprises, des philanthropes privés et des fondations dans plus de 30 pays dans le monde entier, en solidarité avec les personnes déracinées.

Les partenariats avec le secteur privé sont un élément important de la recherche de solutions durables aux situations de réfugiés dans le cadre du Pacte mondial sur les réfugiés. Le Pacte prévoit que le secteur privé apporte un soutien actif au HCR sous forme de financements et de dons en nature, de biens et de services, ainsi que d'activités de plaidoyer et d'expertise en matière de technologie, d'emploi, de compétences, d'énergies renouvelables et dans d'autres domaines. Le HCR s'efforcera de développer et de créer des partenariats de ce type, en cherchant de plus en plus à gérer localement les relations avec les donateurs du secteur privé.

© HCR/Lodoyi Ghaiten

Favoriser l'autonomie des générations futures grâce à des possibilités d'éducation et de moyens de subsistance

UK for UNHCR est le partenaire international dédié pour le programme « Passport to Change » de la Fondation Virgin Atlantic qui s'efforce d'améliorer l'accès à l'éducation des jeunes réfugiés vivant à Delhi. Le soutien apporté par Virgin Atlantic fournit un financement essentiel pour lutter contre les inégalités d'apprentissage dans l'éducation et a permis au HCR d'aider plus de 4000 enfants réfugiés à satisfaire leurs besoins éducatifs depuis septembre 2021. Outre ce soutien financier, Virgin Atlantic travaille avec la marque d'entreprise sociale du HCR, MADE51, qui aide les artisans réfugiés à accéder aux marchés mondiaux pour vendre leur artisanat. Les produits MADE51 sont proposés à bord des avions et en ligne, ce qui permet aux réfugiés d'exploiter leurs talents, de réussir et de prospérer. En outre, le partenariat évolue pour intégrer un soutien en matière de politiques et de plaidoyer, en s'appuyant sur les valeurs communes pour avoir un impact plus large.

En 2023, le HCR vise à consolider le soutien qu'il a reçu en 2022 et à renforcer les programmes de collecte de fonds existants, tout en reconnaissant que des circonstances défavorables pourraient compromettre la capacité des donateurs du secteur privé à maintenir de tels niveaux de générosité à court terme. Les priorités sont les suivantes :

- développer le potentiel des nouveaux soutiens générés par la crise ukrainienne en montrant comment le travail du HCR va au-delà de l'urgence immédiate en Ukraine et ailleurs, et inclut également des situations qui ne sont pas médiatisées ainsi que la préparation aux situations d'urgence ;
- faire du grand public un acteur clé et intensifier la communication, les activités de mobilisation du public et les campagnes en faveur des réfugiés, telles que l'appel conjoint HCR-PAM sur l'insécurité alimentaire, qui collectera des fonds pour la crise alimentaire au Yémen ;
- développer des partenariats avec des entreprises, des philanthropes et des fondations, et cultiver de nouvelles relations grâce à des formes innovantes de collaboration, en visant à établir un portefeuille solide de partenaires à long terme qui cherchent à avoir un impact et fournissent un soutien financier et autre ;
- continuer d'investir dans les programmes de collecte de fonds les plus performants sur les marchés prioritaires, en faisant preuve de plus d'agilité pour saisir les opportunités et en donnant la priorité à la génération de revenus durables.

GRAPHIQUE 5 I **CONTRIBUTIONS ET NOMBRE DE DONATEURS PRIVÉS I millions** 2013-2022

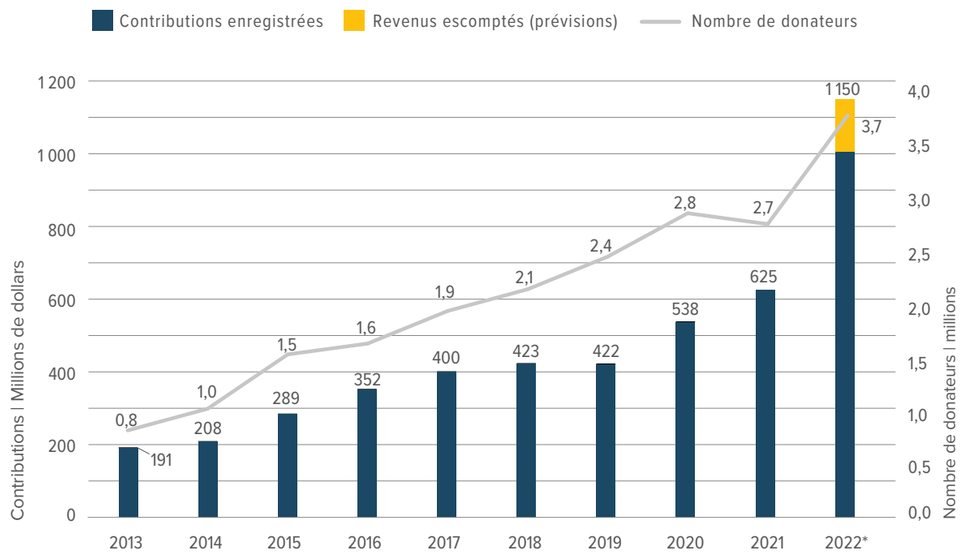

*Contributions enregistrées au 6 octobre 2022

GRAPHIQUE 6 | **PLANS INTERAGENCES DE RÉPONSE RÉGIONAUX DIRIGÉS OU CODIRIGÉS PAR LE HCR**

POPULATIONS ESTIMÉES ET BESOINS DE FINANCEMENTS

12,361 MILLIARDS DE DOLLARS REQUIS

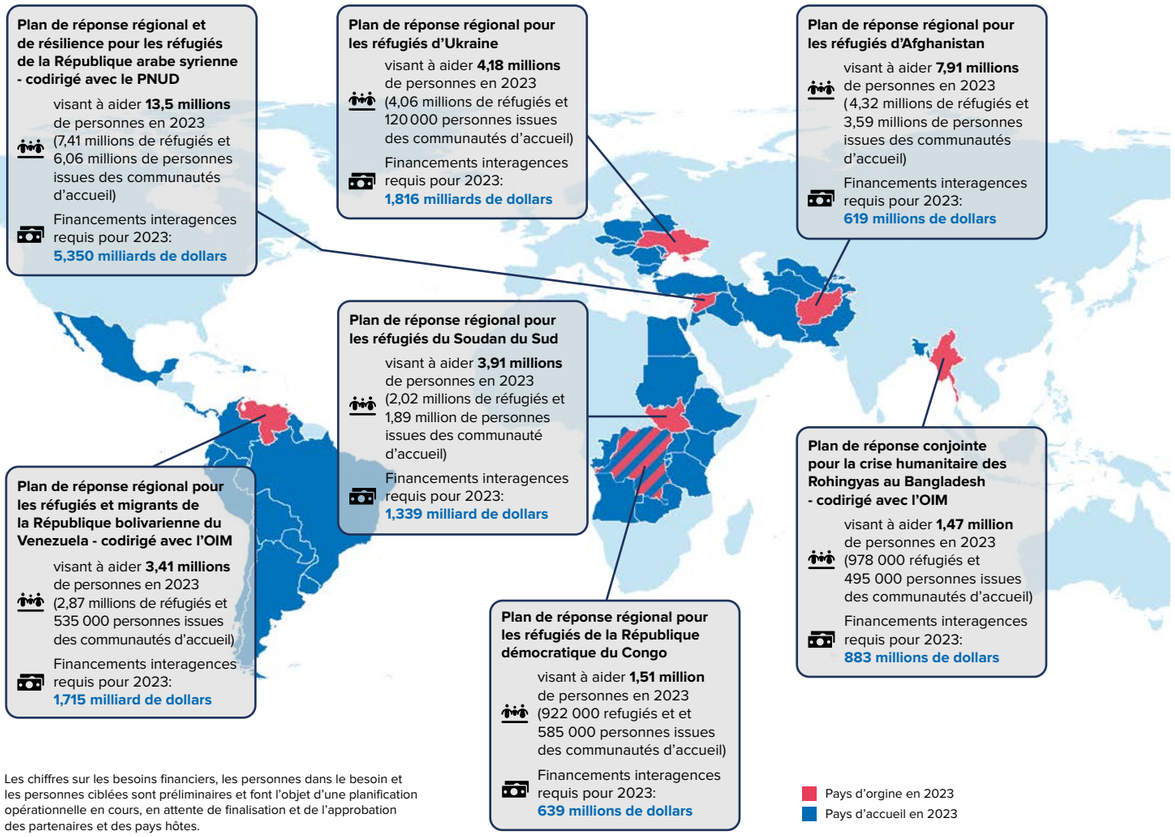

Les chiffres sur les besoins financiers, les personnes dans le besoin et les personnes ciblées sont préliminaires et font l'objet d'une planification opérationnelle en cours, en attente de finalisation et de l'approbation des partenaires et des pays hôtes.

Plans de réponse régionaux en 2023

Le HCR et ses partenaires poursuivront la mise en œuvre de sept plans de réponse régionaux pour aider les gouvernements des pays d'accueil à protéger et à aider les réfugiés ainsi que les migrants et les communautés qui les accueillent. Conformément au modèle de coordination pour les réfugiés, ces plans fournissent des plateformes transparentes, prévisibles et inclusives pour élaborer des réponses globales et axées sur les solutions aux situations d'urgence et aux situations prolongées.

Soulignant que la diversité et l'inclusion sont des atouts pour les réponses aux situations de réfugiés, les plans régionaux 2023 continueront de promouvoir la forte mobilisation d'un large éventail de partenaires. Il s'agit notamment d'agences des Nations Unies, d'ONG internationales et nationales, d'acteurs de la société civile et d'organisations locales – dont beaucoup sont dirigées par des femmes et des réfugiés – ainsi que d'organisations confessionnelles. Il est essentiel d'adapter la réponse au contexte local pour réussir la mise en œuvre des plans de réponse régionaux, dans le respect de l'approche fondée sur l'engagement de l'ensemble de la société qui sous-tend le Pacte mondial sur les réfugiés.

La programmation sera établie en tenant systématiquement compte des questions d'âge, de genre et de diversité. Une meilleure compréhension des répercussions du changement climatique sur les déplacements aidera les partenaires à renforcer les interventions visant à réduire son impact et aidera les gouvernements à protéger les personnes déplacées exposées à des catastrophes provoquées par ce changement et à promouvoir la préservation de l'environnement.

Les mesures visant à prévenir et réduire les risques d'exploitation et d'abus sexuels ainsi que le harcèlement sexuel et à y répondre seront priorisées et intégrées dans tous les programmes sectoriels, conformément aux engagements interagences. Les aides en nature seront maintenues lorsque cela est nécessaire, mais les aides en espèces seront la modalité privilégiée dans plusieurs secteurs, permettant aux réfugiés de choisir eux-mêmes la manière de répondre à leurs propres besoins. Le maintien de la cohésion sociale restera un élément essentiel de chaque réponse régionale.

Collectes de fonds thématiques

En 2023, le HCR poursuivra ses efforts pour collecter des fonds dans quatre domaines thématiques clés afin de soutenir les personnes forcées de fuir de manière plus efficiente et efficace. Les donateurs – publics et privés, y compris les particuliers et les partenaires du secteur privé – sont encouragés à donner des financements flexibles pour l'action climatique, l'éducation, l'égalité des genres et la lutte contre les violences de genre, ou pour renforcer la préparation et la réponse du HCR aux situations d'urgence, ainsi que pour soutenir les situations d'urgence silencieuses et sous-financées qui ne recevraient pas de soutien essentiel autrement.

Ces thèmes représentent des domaines clés dans lesquels le HCR renforce sa réponse à l'échelle mondiale, et répondent à l'intérêt des donateurs de contribuer à des changements durables et en temps opportun pour les personnes forcées de fuir.

Les efforts de collecte de fonds thématiques viendront amplifier la vision, les plans opérationnels et les réalisations du HCR aux niveaux régional et mondial pour l'aider à accéder à des possibilités de financement supplémentaires et à faire passer le niveau de soutien des donateurs du niveau national au niveau régional ou mondial. Grâce à ce soutien, le HCR pourra obtenir de meilleurs résultats pour un plus grand nombre de personnes dans le besoin, notamment pour celles qui sont les plus difficiles à atteindre ou qui sont touchées par des crises oubliées dans le monde entier.

Les situations d'urgence, par exemple, ont déjà suscité une mobilisation et des dons des donateurs publics et privés jusqu'à présent, avec plus de 4 milliards de dollars levés entre 2021 et 2022 pour les nouvelles crises ainsi que pour les crises prolongées et moins visibles. Compte tenu de la complexité et du nombre croissants des situations d'urgence, du sous-financement critique et des répercussions de la guerre en Ukraine, en 2023, le HCR élaborera une proposition à destination des donateurs pour plaider en faveur de financements plus rapides, durables et flexibles afin de se positionner comme une organisation de réponse aux situations d'urgence de premier plan, en mobilisant des dons pour soutenir la préparation et la réponse aux situations d'urgence, notamment pour les situations fortement sous-financées qui ne sont pas dans l'œil du public.

(Voir également le domaine prioritaire sur *l'Action climatique* ; ainsi que les domaines de réalisation relatifs aux *Violences de genre* et à *l'Éducation*. De plus amples informations sur les financements thématiques sont disponibles dans la section Spotlight du site web Global Focus (en anglais).

Efficacité, innovation et réductions budgétaires

Alors que le sous-financement atteint des niveaux jamais égalés et que les donateurs sont confrontés à un environnement économique difficile, il est essentiel que les financements disponibles soient utilisés de la manière la plus efficace et efficiente possible.

Le budget consacré à l'accès au territoire, à l'enregistrement et à la délivrance de documents (domaine de réalisation 1) diminue de 43,8 millions de dollars, soit 6%, en 2023, ce qui reflète l'achèvement du déploiement mondial de l'écosystème d'enregistrement de la population et de gestion de l'identité (PRIMES). En raison de la réduction des dépenses liées à la pandémie de COVID-19, le budget consacré à la santé (domaine de réalisation 10) enregistrera une baisse de 13,4 millions de dollars, soit 2%, tandis que l'achèvement de travaux d'amélioration de l'approvisionnement en eau dans les camps de réfugiés se traduit par une baisse de 18,9 millions de dollars, soit 7%, du budget consacré à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène (domaine de réalisation 12). L'intensification de la présence du HCR en Europe entraînera l'absorption de certains coûts régionaux dans les budgets opérationnels, ce qui contribuera à une baisse de 54,9 millions de dollars, soit 29%, du budget consacré aux ressources humaines et à la culture (domaine d'appui 19). Une baisse du budget consacré au soutien opérationnel et à la chaîne d'approvisionnement (domaine d'appui 18) de 45,5 millions de dollars, soit 12%, sera également enregistrée en 2023, à la suite de l'achèvement des investissements dans des stocks respectueux de l'environnement en 2022.

Le HCR recherche de nouveaux gains d'efficacité et une plus grande discipline financière grâce à son Programme de transformation institutionnelle, qui inclut l'introduction d'un système de planification des ressources basé sur le cloud et de nouveaux systèmes de gestion des projets et des ressources humaines. Les processus du HCR relatifs à la chaîne d'approvisionnement et aux achats seront transformés, et les prévisions, la gestion des fournisseurs et la négociation des prix seront améliorées. Le HCR s'oriente vers des mécanismes de mise en œuvre plus agiles et plus simples. Le HCR a amélioré l'efficacité de sa gestion des déplacements et s'est associé au Programme alimentaire mondial (en anglais) pour proposer la location de véhicules aux agences des Nations Unies dans le monde entier, ainsi que le partage de services géo-dépendants dans les pays. Le HCR saisit toutes les occasions de tester ses nouveaux processus et de les adapter à la réalité de ses opérations.

Pour éviter d'accroître la demande envers les donateurs, le HCR adopte des flux de financements innovants lorsque cela est possible, comme pour le Project Flow, qui s'appuie sur un mécanisme de financement renouvelable pour financer la transition vers l'énergie solaire de l'approvisionnement en eau, et met en place des fonds spécifiques pour stimuler l'innovation et le changement.

TABLEAU 5 | BUDGET 2023 PAR RÉGION, OPÉRATION ET DOMAINE D'IMPACT | USD

RÉGION / OPÉRATION	Budget 2023 approuvé				
	Créer un environnement de protection favorable	Réaliser les droits fondamentaux dans des milieux sûrs	Responsabiliser les communautés et atteindre l'égalité des genres	Trouver des solutions	TOTAL
AFRIQUE DE L'EST, CORNE DE L'AFRIQUE ET GRANDS LACS					
Bureau régional pour l'Afrique de l'Est, la Corne de l'Afrique et les Grands Lacs[1]	5 084 467	10 077 574	2 801 483	2 366 140	**20 329 664**
Activités régionales pour l'Afrique de l'Est, la Corne de l'Afrique et les Grands Lacs[1]	2 318 955	4 596 243	1 277 718	1 079 164	**9 272 080**
Autres opérations en Afrique[2]	1 121 055	2 221 967	617 689	521 701	**4 482 412**
Burundi	12 964 394	49 224 059	14 783 685	16 384 522	**93 356 660**
Djibouti	5 770 126	7 820 049	6 395 901	967 374	**20 953 450**
Érythrée	260 941	970 560	125 751	4 854 489	**6 211 741**
Éthiopie	83 168 810	220 687 931	52 831 250	13 970 900	**370 658 891**
Kenya	18 951 023	75 019 284	30 845 588	28 620 011	**153 435 906**
Rwanda	14 018 081	43 171 296	21 953 524	11 345 980	**90 488 881**
Somalie	27 575 583	67 199 313	26 600 294	52 799 313	**174 174 503**
Soudan du Sud	40 772 444	61 811 223	100 444 030	19 339 808	**222 367 505**
Soudan	128 776 766	208 644 169	32 596 441	26 197 047	**396 214 423**
Ouganda	88 317 069	190 168 219	49 724 099	15 183 612	**343 393 000**
République-Unie de Tanzanie	45 979 474	55 246 663		14 683 712	**115 909 848**
SOUS-TOTAL AFRIQUE DE L'EST, CORNE DE L'AFRIQUE ET GRANDS LACS	**475 079 189**	**996 858 548**	**340 997 453**	**208 313 773**	**2 021 248 963**
AFRIQUE AUSTRALE					
Bureau régional pour l'Afrique australe[3]	3 356 287	6 652 266	1 849 276	1 561 903	**13 419 732**
Activités régionales pour l'Afrique australe[3]	4 500 000				**4 500 000**
Angola	8 746 237			21 044 835	**29 791 072**
Congo (République du)	24 368 083		8 877 341	7 023 525	**40 268 949**
République démocratique du Congo	51 455 909	93 545 646	35 761 561	51 817 788	**232 580 904**
Malawi	10 108 442		17 112 214		**27 220 656**
Mozambique	15 496 659	14 961 462	11 164 232	5 818 082	**47 440 435**
Bureau multi-pays en Afrique du Sud[4]	19 405 570		10 138 739	8 350 460	**37 894 769**
Zambie	25 523 824				**25 523 824**
Zimbabwe		10 701 240	2 120 705		**12 821 945**
SOUS-TOTAL AFRIQUE AUSTRALE	**162 961 012**	**125 860 614**	**87 024 066**	**95 616 594**	**471 462 286**

.../...

[1] Le Bureau régional et les activités régionales couvrent l'ensemble de la région de l'Afrique de l'Est, de la Corne de l'Afrique et des Grands Lacs.
[2] Comprend la représentation auprès de l'UA et de la CEA à Addis Abeba, en Éthiopie.
[3] Le Bureau régional et les activités régionales couvrent l'ensemble de la région de l'Afrique australe.
[4] Comprend les activités au Botswana, en Namibie et en Afrique du Sud et couvre également sans présence les Comores, l'Eswatini, le Lesotho, Madagascar, Maurice et les Seychelles.

.../...

RÉGION / OPÉRATION	Budget 2023 approuvé				
	Créer un environnement de protection favorable	Réaliser les droits fondamentaux dans des milieux sûrs	Responsabiliser les communautés et atteindre l'égalité des genres	Trouver des solutions	TOTAL
AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE					
Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre[5]	4 724 309	9 363 729	2 603 040	2 198 535	**18 889 613**
Activités régionales pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre[5]	1 019 613	2 020 905	561 795	474 494	**4 076 807**
Burkina Faso	38 782 350	43 886 700	27 750 673	10 451 090	**120 870 813**
Bureau multi-pays au Cameroun[6]	16 055 892	79 922 475	38 707 742	8 089 999	**142 776 107**
République centrafricaine	9 449 424	36 077 736		41 157 377	**86 684 537**
Tchad	33 649 576	81 797 045	42 333 677	14 730 430	**172 510 728**
Côte d'Ivoire	8 436 420	4 358 187	2 346 735	770 898	**15 912 240**
Ghana	1 551 129	3 396 129		1 181 129	**6 128 387**
Libéria	3 409 883	2 761 372	3 273 745	555 000	**10 000 000**
Mali	4 553 008	29 501 997	12 741 422	19 613 084	**66 409 511**
Niger	86 525 698	33 066 950	8 069 248	8 011 141	**135 673 037**
Nigéria	25 100 119	41 979 634	17 610 455	13 549 167	**98 239 376**
Bureau multi-pays au Sénégal[7]	10 238 894			8 076 382	**18 315 276**
SOUS-TOTAL AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE	**243 496 314**	**368 132 860**	**155 998 532**	**128 858 725**	**896 486 431**
AMÉRIQUES					
Bureau régional pour les Amériques[8]	4 823 544	9 560 413	2 657 717	2 244 714	**19 286 389**
Activités régionales pour les Amériques[8]	1 904 073	3 773 931	1 049 122	886 091	**7 613 217**
Autres opérations aux Amériques	1 231 867	2 441 598	678 744	573 269	**4 925 478**
Bureau multi-pays en Argentine[9]	17 673 583	23 110 625	-	15 447 147	**56 231 356**
Brésil	7 677 649	21 828 637	12 574 861	10 392 215	**52 473 361**
Canada	1 853 980	-	-	1 154 000	**3 007 980**
Colombie	49 164 910	44 436 861	14 475 000	13 994 674	**122 071 445**
Costa Rica	6 267 368	15 750 693	4 220 144	10 513 291	**36 751 497**
Équateur	25 815 000	20 090 000	-	30 095 000	**76 000 000**
El Salvador	4 357 437	9 868 125	4 867 056	6 875 272	**25 967 891**
Guatemala	9 402 640	9 402 640	6 017 689	12 787 590	**37 610 558**
Honduras	6 017 424	8 626 136	6 417 424	9 026 136	**30 087 120**
Mexique	72 993 458	-	2 075 157	44 624 006	**119 692 622**
Bureau multi-pays au Panama[10]	21 723 194	-	-	33 715 936	**55 439 130**
Pérou	18 201 805	29 743 382	24 432 046	960 678	**73 337 910**
Bureau multi-pays aux États-Unis d'Amérique[11]	21 310 792	7 555 409	6 694 766	9 972 766	**45 533 733**
Venezuela (République bolivarienne du)	-	61 158 689	-	-	**61 158 689**
SOUS-TOTAL AMÉRIQUES	**270 418 726**	**267 347 138**	**86 159 727**	**203 262 787**	**827 188 378**
ASIE ET PACIFIQUE					
Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique[12]	3 858 902	7 648 462	2 126 210	1 795 802	**15 429 376**
Activités régionales pour l'Asie et le Pacifique[12]	4 024 825	7 977 327	2 217 632	1 873 017	**16 092 801**
Afghanistan	7 446 112	73 834 950	45 304 448	89 297 964	**215 883 473**
Bureau multi-pays en Australie[13]	2 924 411	-	819 601	2 073 995	**5 818 006**
Bangladesh	46 823 270	190 827 254	31 314 549	6 034 927	**275 000 000**
Chine	2 713 888	1 190 566	-	884 534	**4 788 989**
Inde	18 988 580	-	-	2 712 027	**21 700 607**
Indonésie	2 357 604	6 616 274	2 491 729	1 649 685	**13 115 292**
République islamique d'Iran	14 263 129	80 175 854	5 586 129	14 046 702	**114 071 814**
Japon	4 371 598	-	-	-	**4 371 598**

.../...

[5] Le Bureau régional et les activités régionales couvrent l'ensemble de la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.
[6] Coordonne les activités au Cameroun et au Gabon et couvre aussi, sans présence, la Guinée équatoriale et Sao Tomé-et-Principe.
[7] Coordonne les activités en Guinée, au Sénégal et au Togo, et couvre également sans présence le Bénin, le Cap-Vert, la Gambie, la Guinée-Bissau et la Sierra Leone.
[8] Le Bureau régional et les activités régionales couvrent l'ensemble de la région des Amériques.
[9] Coordonne les activités en Argentine, au Chili et en Uruguay et couvre, sans présence, la Bolivie et le Paraguay.
[10] Coordonne les activités à Aruba, au Belize, à Cuba, à Curaçao, au Guyana, à Panama, Trinité-et-Tobago et couvre également le Suriname sans présence dans ce dernier.
[11] Coordonne les activités en République dominicaine, en Haïti et aux États-Unis d'Amérique.
[12] Le Bureau régional et les activités régionales couvrent l'ensemble de la région de l'Asie et du Pacifique.
[13] Coordonne les activités en Australie, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et couvre également, sans présence, la Nouvelle-Zélande et les îles du Pacifique.

.../...

RÉGION / OPÉRATION	Budget 2023 approuvé				
	Créer un environnement de protection favorable	Réaliser les droits fondamentaux dans des milieux sûrs	Responsabiliser les communautés et atteindre l'égalité des genres	Trouver des solutions	TOTAL
Bureau multi-pays au Kazakhstan[14]	4 192 793	-	-	2 248 555	**6 441 349**
Malaisie	6 849 995	5 661 888	7 580 500	2 376 794	**22 469 176**
Myanmar	68 656 980	-	-	-	**68 656 980**
Népal	1 116 280	-	-	3 207 812	**4 324 093**
Pakistan	17 878 158	-	78 296 596	24 033 329	**120 208 084**
Philippines	368 614	773 714	247 409	499 372	**1 889 108**
République de Corée	2 013 573	-	359 822	349 822	**2 723 217**
Sri Lanka	384 208	1 306 752	-	583 487	**2 274 447**
Tadjikistan	1 237 636	1 250 005	-	1 125 136	**3 612 776**
Bureau multi-pays en Thaïlande[15]	7 890 713	12 039 292	3 958 596	1 981 264	**25 869 865**
SOUS-TOTAL ASIE ET PACIFIQUE	**218 361 268**	**389 302 337**	**180 303 221**	**156 774 226**	**944 741 052**
EUROPE					
Bureau régional pour l'Europe[16]	6 210 140	12 308 689	3 421 715	2 889 989	**24 830 534**
Activités régionales pour l'Europe[16]	5 939 898	11 773 060	3 272 815	2 764 228	**23 750 000**
Autres operations en Europe[17]	5 300 188	-	-	-	**5 300 188**
Albanie	2 011 097	-	-	1 488 903	**3 500 000**
Arménie	3 853 880	-	-	8 981 686	**12 835 565**
Azerbaïdjan	576 254	3 885 117	1 565 930	1 373 291	**7 400 591**
Bélarus	4 325 314	-	-	-	**4 325 314**
Bureau multi-pays en Belgique[18]	11 964 393	-	-	-	**11 964 393**
Bosnie-Herzégovine	5 956 875	-	-	2 749 965	**8 706 840**
Bulgarie	8 354 342	-	-	-	**8 354 342**
Croatie	1 458 295	-	-	886 449	**2 344 745**
Chypre	3 187 064	-	-	-	**3 187 064**
France	4 344 986	-	-	-	**4 344 986**
Géorgie	1 841 027	-	5 043 956	-	**6 884 984**
Allemagne	2 537 075	-	-	-	**2 537 075**
Grèce	28 232 347	-	-	20 302 791	**48 535 139**
Bureau multi-pays en Hongrie[19]	42 900 000	-	-	-	**42 900 000**
Bureau multi-pays en Italie[20]	9 533 179	-	-	12 588 732	**22 121 911**
Kosovo (S/RES/1244 (1999))	2 622 695	-	-	736 909	**3 359 604**
Malte	1 157 011	-	927 718	-	**2 084 729**
Moldova (République de)	85 500 000	-	-	-	**85 500 000**
Monténégro	2 006 736	-	-	802 251	**2 808 988**
Macédoine du Nord	3 839 514	-	-	-	**3 839 514**
Pologne	67 900 000	-	-	-	**67 900 000**
Roumanie	39 720 584	-	-	9 779 416	**49 500 000**
Fédération de Russie	3 927 745	-	-	1 480 000	**5 407 745**
Serbie	4 914 049	-	4 641 959	-	**9 556 008**
Espagne	5 520 308	-	522 730	762 960	**6 805 998**
Bureau multi-pays en Suède[21]	7 899 000	-	-	1 146 938	**9 045 938**
Türkiye	100 013 443	129 875 003	102 934 674	15 676 880	**348 500 000**
Ukraine	44 141 796	375 644 910	-	32 713 295	**452 500 001**
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	2 879 821	-	-	21 000	**2 900 821**
SOUS-TOTAL EUROPE	**520 569 058**	**533 486 778**	**122 331 496**	**117 145 684**	**1 293 533 016**

.../...

[14] Coordonne les activités au Kazakhstan, au Kirghizstan et en Ouzbékistan et couvre également le Turkménistan sans présence dans ce dernier.
[15] Coordonne les activités à Singapour et en Thaïlande et couvre aussi, sans présence, le Cambodge, la République démocratique populaire lao et le Viet Nam.
[16] Le Bureau régional et les activités régionales couvrent l'ensemble de la région de l'Europe.
[17] Les autres opérations en Europe comprennent l'Autriche, le Bureau de liaison à Vienne (OSCE), le Portugal, Strasbourg (Représentation auprès du Conseil de l'Europe) et le Bureau pour la Suisse et le Liechtenstein.
[18] Coordonne les activités en Belgique, en Irelande, à Malte (EASO), aux Pays-Bas, en Pologne (FRONTEX) et couvre aussi le Luxembourg sans présence dans ce dernier.
[19] Coordonne les activités en Tchéquie, en Hongrie, en Slovénie et en Slovaquie.
[20] Coordonne les activités en Italie et couvre aussi, sans y être présent, le Saint-Siège et Saint-Marin.
[21] Coordonne les activités au Danemark, en Estonie, en Lettonie, en Lituanie et en Suède, et couvre également, sans présence, la Finlande, l'Islande et la Norvège.

.../...

RÉGION / OPÉRATION	Budget 2023 approuvé				
	Créer un environnement de protection favorable	Réaliser les droits fondamentaux dans des milieux sûrs	Responsabiliser les communautés et atteindre l'égalité des genres	Trouver des solutions	TOTAL
MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD					
Bureau régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord[22]	5 659 572	11 217 446	3 118 358	2 633 773	**22 629 150**
Activités régionales pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord[22]	30 000 000	-	-	-	**30 000 000**
Autres opérations au Moyen-Orient	5 433 909	15 020 000	-	29 000	**20 482 909**
Algérie	4 712 452	29 684 298	8 930 500	538 000	**43 865 251**
Égypte	25 862 561	71 654 631	30 220 299	3 474 685	**131 212 176**
Iraq	48 165 150	184 305 225	12 498 533	94 974 290	**339 943 197**
Israël	6 487 299	-	-	1 330 222	**7 817 521**
Jordanie	46 278 309	282 212 251	55 643 122	5 976 961	**390 110 643**
Liban	87 717 108	442 337 602	24 203 109	5 927 492	**560 185 311**
Libye	18 082 468	38 985 925	9 178 222	3 753 385	**70 000 000**
Mauritanie	6 524 783	14 501 842	7 263 437	3 969 053	**32 259 115**
Maroc	2 788 690	5 145 844	2 465 466	-	**10 400 000**
Bureau multi-pays en Arabie saoudite[23]	7 017 598	5 306 442	-	-	**12 324 040**
République arabe syrienne	37 229 028	337 210 119	89 718 694	1 321 845	**465 479 685**
Tunisie	5 655 485	-	2 882 126	-	**8 537 610**
Yémen	17 569 056	275 205 158	16 344 528	11 344 528	**320 463 271**
Sahara occidental - Mesures de rétablissement de la confiance	-	2 166 133	2 277 559	-	**4 443 692**
SOUS-TOTAL MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD	**355 183 470**	**1 714 952 916**	**264 743 954**	**135 273 234**	**2 470 153 574**
SOUS-TOTAL PROGRAMMES PAR PAYS ET RÉGIONAUX	**2 246 069 036**	**4 395 941 191**	**1 237 558 450**	**1 045 245 023**	**8 924 813 700**
Programmes globaux	125 431 119	289 201 236	69 111 118	58 371 426	542 114 898
Siège	57 874 326	129 954 517	31 888 094	26 932 766	246 649 703
SOUS-TOTAL ACTIVITÉS PROGRAMMÉES	**2 429 374 480**	**4 815 096 944**	**1 338 557 662**	**1 130 549 215**	**9 713 578 301**
Réserve opérationnelle	-	-	-	-	485 678 915
Jeunes experts associés	-	-	-	-	12 000 000
TOTAL	**2 429 374 480**	**4 815 096 944**	**1 338 557 662**	**1 130 549 215**	**10 211 257 216**

[22] Le Bureau régional et les activités régionales et les autres opérations au Moyen-Orient couvrent l'ensemble de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.
[23] Inclut les activités en Arabie saoudite, au Koweït, au Qatar et aux Émirats arabes unis.

TABLEAU 6 | BUDGETS 2022-2023 POUR LE SIÈGE[1] | USD

DIVISIONS[2]	2022	2023
	Budget actuel	Budget approuvé
DIRECTION ET GESTION EXÉCUTIVE		
Bureau exécutif	6 451 683	6 999 120
Bureau de liaison à New York	4 714 617	4 773 679
Bureau de l'Inspecteur général (dont services d'audit)	9 895 644	4 227 106
Service des affaires juridiques	5 690 136	4 183 052
Bureau du Médiateur	1 345 830	1 443 051
Bureau de la déontologie	2 905 650	2 120 117
Gestion des risques institutionnels	1 735 576	1 961 321
Bureau de l'évaluation	2 301 796	2 653 718
Service de la transformation et du changement	3 361 859	3 689 589
Service de la gouvernance	2 744 152	2 884 794
SOUS-TOTAL DIRECTION ET GESTION EXÉCUTIVE	**41 146 943**	**34 935 546**
Division des relations extérieures	31 448 864	31 752 068
Division de la protection internationale	16 409 984	18 085 378
Division de la résilience et des solutions	3 241 122	3 366 117
Division des urgences, de la sécurité et de l'approvisionnement	12 879 094	15 245 774
Division de la planification stratégique et des résultats	19 740 207	18 481 426
Division des systèmes d'information et des télécommunications	42 399 676	39 177 817
Division des ressources humaines	37 149 043	43 419 467
Division de la gestion administrative et financière	23 354 152	30 415 450
Unité de gestion du Centre mondial de services à Budapest	4 228 733	4 330 430
Unité de gestion du Centre mondial de services à Copenhague	6 018 557	6 323 748
Conseil du personnel	782 698	1 116 484
TOTAL	**238 799 073**	**246 649 705**

[1] Le Budget-programme annuel inclut les allocations du Budget ordinaire des Nations Unies suivantes : 42,2 millions de dollars pour 2022 et un montant estimé de 42,2 millions de dollars pour 2023. Les montants pour 2023 sont provisoires, sous réserve de l'approbation du Budget-programme final des Nations Unies et d'une réactualisation ultérieure des coûts.
[2] Les montants pour les Divisions incluent tous les centres de coûts quel que soit le lieu.

TABLEAU 7 | BUDGETS 2022-2023 POUR LES PROGRAMMES GLOBAUX | USD

ACTIVITÉS	2022 Budget actuel	2023 Budget approuvé
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Aides en espèces	600 000	650 000
Solutions durables	9 767 801	6 272 990
Projets liés à l'éducation	30 402 757	33 810 000
Projets liés aux urgences	29 582 375	25 446 969
Projets liés à l'environnement	750 000	860 000
Groupes sectoriels mondiaux	956 384	956 384
Projets liés à la santé	1 656 000	1 808 500
Projets d'innovation	7 954 006	8 500 000
Partenariats avec le secteur privé	145 532 481	157 478 489
Projets liés à la protection	8 008 411	9 773 396
Projets liés à l'information et aux médias	10 759 155	10 301 850
Violences de genre, enfants et adolescents réfugiés	1 447 624	1 670 413
Enregistrement et gestion des données	13 371 000	17 216 521
Recherche, évaluation et documentation	3 403 325	4 246 925
Réinstallation	13 717 919	16 521 808
Projets liés aux abris	3 255 000	3 324 311
Projets liés à la formation	827 500	747 500
Divers	3 179 913	1 602 781
SOUS-TOTAL ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	**285 171 651**	**301 188 837**
ACTIVITÉS D'APPUI AUX PROGRAMMES (PAR DIVISION*)		
Direction et gestion exécutive	34 202 783	37 739 916
Division des relations extérieures	55 174 320	69 088 339
Division de la protection internationale	14 745 359	15 937 955
Division de la résilience et des solutions	31 425 936	30 881 699
Division des urgences, de la sécurité et de l'approvisionnement	23 992 107	15 215 827
Division de la planification stratégique et des résultats	8 977 809	5 276 436
Division des systèmes d'information et des télécommunications	46 121 244	35 745 053
Division des ressources humaines	29 843 351	22 459 374
Division de la gestion administrative et financière	9 845 178	8 581 463
SOUS-TOTAL ACTIVITÉS D'APPUI AUX PROGRAMMES (par Division*)	**254 328 085**	**240 926 061**
TOTAL	**539 499 737**	**542 114 898**

* Les montants pour les Divisions incluent tous les centres de coûts quel que soit le lieu.

GRAPHIQUE 7 | BUDGETS POUR LES PROGRAMMES GLOBAUX ET LE SIÈGE 2016-2023

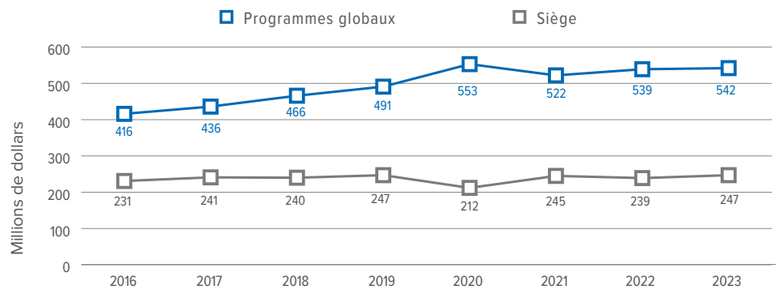

TABLEAU 8 | BUDGETS 2021-2023 PAR GROUPES DE POPULATION | USD

GROUPE DE POPULATION*	2021 Budget final	2021 % du total	2022 Budget actuel	2022 % du total	2023 Budget approuvé	2023 % du total
Réfugiés et demandeurs d'asile	6 592 429 816	71%	7 215 580 469	68%	**6 911 681 462**	68%
Apatrides	78 860 008	1%	112 949 453	1%	**136 206 820**	1%
Rapatriés	653 223 022	7%	682 866 664	6%	**650 564 340**	6%
Déplacés internes	1 488 964 089	16%	2 083 103 669	20%	**2 015 125 679**	20%
SOUS-TOTAL ACTIVITÉS PROGRAMMÉES	**8 813 476 935**	**95%**	**10 094 500 255**	**96%**	**9 713 578 301**	**95%**
Réserve opérationnelle	402 075 990	4%	427 502 306	4%	**485 678 915**	5%
Réserve pour les activités nouvelles ou additionnelles liées au mandat	20 000 000	0%	-	0%	**-**	0%
Jeunes experts associés	12 000 000	0%	12 000 000	0%	**12 000 000**	0%
TOTAL	**9 247 552 925**	**100%**	**10 534 002 561**	**100%**	**10 211 257 216**	**100%**

* Avant 2022, ces groupes étaient connus sous le nom de "Pilier".

Afrique de l'Est, Corne de l'Afrique et Grands Lacs

Rose aide son fils et sa nièce à faire leurs devoirs à l'extérieur de leur maison dans le village de Magwi, au Soudan du Sud. À son retour après 10 ans d'exil en Ouganda, elle a fondé l'Association des femmes de Magwi qui compte aujourd'hui 35 membres.

© HCR/Anthony Karumba

Estimations 2023 : 21,1 millions de personnes déracinées et apatrides
18% du total mondial

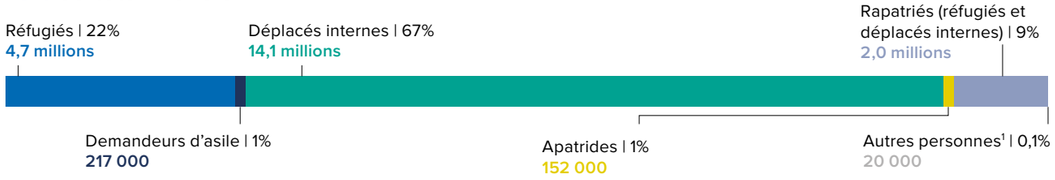

[1] Le chiffre des «Autres personnes» ne comprend pas les communautés d'accueil.

Les millions de personnes qui ont fui leur foyer en Afrique de l'Est, dans la Corne de l'Afrique et dans la région des Grands Lacs à cause des conflits, des événements liés au climat et des violences politiques font face à des perspectives dégradées en 2023. La récession économique mondiale, les répercussions de la guerre en Ukraine et de la pandémie, les inondations et les sécheresses alimentées par le changement climatique, vont aggraver les difficultés auxquelles elles sont confrontées actuellement pour trouver des activités de subsistance, nourrir leur famille et éduquer leurs enfants. Toutefois, certaines personnes déracinées pourraient peut-être rentrer chez elles au Burundi et dans certaines régions de Somalie et du Soudan du Sud.

Le HCR soutiendra les efforts des pays de la région pour que leurs frontières restent ouvertes aux personnes en quête d'asile. Il fera aussi pression sur la communauté internationale pour qu'elle assume une plus grande part de la responsabilité de protection et d'assistance aux personnes déplacées et qu'elle les aide à rentrer en toute sécurité, à se réinstaller ailleurs ou à s'intégrer dans la communauté locale. En 2023, selon les prévisions, 135 000 personnes dans la région devraient avoir besoin d'une réinstallation. Le HCR se préparera à de nouvelles situations d'urgence tout en assurant les services de base pour les personnes déjà déplacées ou apatrides. Le HCR a prévu un budget de 2,021 milliards de dollars pour la région en 2023, avec des besoins en hausse dans neuf des 11 pays de la région, en particulier au Burundi, en Éthiopie, en Somalie et au Soudan. Un faible niveau de financement ne permettrait de couvrir que l'aide vitale la plus essentielle, tandis qu'un financement intégral permettrait aux personnes déracinées d'avoir une chance de retrouver une vie épanouie et productive et de ne pas seulement survivre.

En Éthiopie, le HCR fournira des abris d'urgence et une aide vitale aux personnes nouvellement déplacées par le conflit et la sécheresse, tout en développant les capacités des camps de réfugiés. Au Soudan, les besoins pourraient augmenter en raison du conflit en Éthiopie, des impacts du changement climatique, d'une économie fragile et de la situation politique consécutive à la destitution du Gouvernement civil en 2021 qui a entrainé la diminution de l'aide étrangère et du financement du développement. Le HCR aura besoin de ressources pour fournir une aide d'urgence aux nouveaux arrivants et aux personnes affectées par les catastrophes climatiques naturelles, ainsi que pour soutenir les moyens de subsistance et le développement des infrastructures dans les centres d'accueil et les camps. Au Soudan du Sud, l'initiative du HCR appelée « poches d'espoir » (en anglais) aidera les réfugiés rapatriés à prendre un nouveau départ réussi. Le HCR cherchera à opérer un virage stratégique vers une plus grande responsabilisation des personnes

déracinées, notamment par l'autosuffisance et l'égalité des genres, tout en se préparant à faire face aux déplacements causés par les inondations et les affrontements intercommunautaires ou liés aux élections générales à venir. En Somalie et dans l'ensemble de la région, la sécheresse devrait aggraver les besoins en produits de première nécessité et en aides en espèces.

En Ouganda, grand pays d'accueil de réfugiés, le manque de financement pour les denrées alimentaires augmente le risque d'exploitation, notamment de violences de genre, que le HCR va s'efforcer de prévenir, réduire et prendre en charge. L'augmentation de la population réfugiée, qui crée une pression supplémentaire sur les services sociaux, pourrait peser sur les relations avec les communautés d'accueil, l'assistance et le soutien en faveur de la coexistence pacifique.

Au Rwanda, le HCR prévoit une couverture à 100% pour 186 000 réfugiés et demandeurs d'asile dans le domaine des services prioritaires comme les soins de santé primaire, les naissances assistées et la vaccination, ainsi que la scolarisation en primaire de 19 400 enfants réfugiés, avec une baisse du nombre d'élèves par enseignant.

Le HCR soutiendra les efforts réalisés par Djibouti, l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda et la Somalie, qui ont expérimenté le Cadre d'action global pour les réfugiés destiné à intégrer les réfugiés dans leurs systèmes nationaux d'éducation, de santé, de moyens de subsistance et de protection sociale. Il aidera au respect des engagements pris par le Kenya, l'Ouganda, la Somalie et le Soudan du Sud en vue d'adhérer à l'une des deux conventions sur l'apatridie ou aux deux.

Le HCR cherchera à obtenir une implication plus grande des acteurs du développement comme la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, la Direction générale des partenariats internationaux de la Commission européenne, et le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement. En collaboration avec les acteurs régionaux tels que l'Autorité intergouvernementale pour le développement, la Communauté de l'Afrique de l'Est (en anglais), et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, le HCR cherchera à s'attaquer aux causes structurelles des déplacements et de l'apatridie, à faciliter la coordination des réponses régionales et à faire progresser les priorités thématiques comme l'éducation, les moyens de subsistance et la santé.

Le HCR collaborera avec la Banque mondiale pour réaliser davantage d'enquêtes socioéconomiques, qui guident déjà la planification au Kenya, afin d'obtenir plus de données sur les activités des personnes déplacées dans la région et d'orienter les politiques, le plaidoyer et la programmation.

Budgets régionaux 2022/2023

2,021 milliards de dollars requis pour 2023
20% du budget total

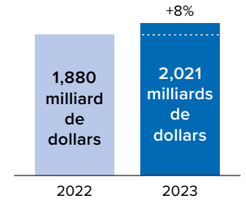

Budget 2023 par domaine d'impact

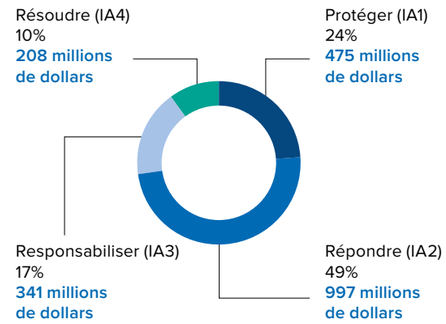

Les 5 principaux domaines de réalisation et d'appui en 2023

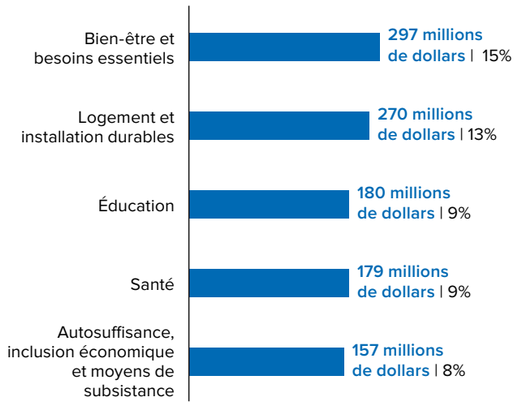

Autres: 937 millions de dollars | 46%

*Voir la page de Global Focus (en anglais) pour la répartition complète.

Afrique australe

Emmanuelle marche trois kilomètres pour emmener ses enfants à l'école dans la ville de Bulé en République démocratique du Congo. Ils ont fui leur foyer lorsque des hommes armés ont attaqué leur site d'installation. Emmanuelle dit que ses enfants ont faim et se sentent humiliés d'aller à l'école pieds nus.

© HCR/Hélène Caux

Estimations 2023 : 10,2 millions de personnes déracinées et apatrides
9% du total mondial

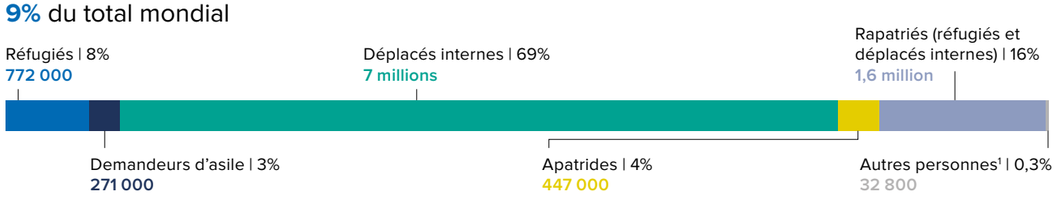

[1] Le chiffre des «Autres personnes» ne comprend pas les communautés d'accueil.

L'Afrique australe comprend huit pays parmi les moins développés et est depuis longtemps en proie à l'instabilité économique, aux conflits et à l'insécurité alimentaire. La plupart des personnes déplacées dans la région ont fui les violences en République démocratique du Congo (RDC) où les besoins de protection et de services de base devraient augmenter en 2023. Les besoins augmenteront aussi au Mozambique où le nombre de déplacés avoisine un million de personnes.

Les événements climatiques et les pressions économiques liées à la pandémie de COVID-19 et à la guerre en Ukraine compliquent encore davantage les déplacements forcés dans la région. Début 2022, quatre pays ont été frappés par des tempêtes tropicales ou des cyclones qui ont causé le déplacement de plus d'un million de personnes. Le HCR a renforcé sa préparation et sa réponse aux situations d'urgence et il met en œuvre des projets innovants pour réduire l'impact du changement climatique et améliorer sa propre empreinte environnementale, grâce à des investissements dans la reforestation, les modes de cuisson propres, l'énergie solaire et des projets destinés à rendre les abris plus résilients.

Les inégalités sociales croissantes dans plusieurs régions d'Afrique australe constituent un obstacle aux efforts de consolidation de la stabilité et de la démocratie. Cela pourrait accroitre les mouvements de population, alimenter la xénophobie et réduire l'espace d'asile. La région continue de faire face à des mouvements mixtes de personnes fuyant les conflits, la persécution et les catastrophes naturelles et à la recherche d'opportunités économiques.

Les événements politiques pourraient aggraver les déplacements en 2023, notamment les élections présidentielles en RDC et les élections générales au Zimbabwe. La réduction potentielle des opérations de la MONUSCO en RDC et l'aboutissement des efforts de stabilisation dans le nord du Mozambique pourraient engendrer encore plus d'incertitude. L'instabilité, les conflits et la sécheresse plus au nord du continent pourraient également faire augmenter le nombre de réfugiés.

Le HCR plaidera pour l'amélioration des lois sur la nationalité et le renforcement des systèmes d'asile et des cadres juridiques de protection, notamment la prévention des violences de genre et la protection de l'enfance, grâce à des améliorations dans les domaines de l'enregistrement, des données, de la gestion et de l'analyse des données.

L'inégalité entre les genres et les violences de genre constituent toujours des préoccupations majeures.

Le HCR renforcera la coordination et les programmes visant à protéger les femmes et les filles contre les violences de genre et intégrera systématiquement la réduction des risques de telles violences dans tous ses secteurs d'activité.

En août 2022, la région comptait 464 000 enfants réfugiés et demandeurs d'asile. Le HCR collaborera avec les agences des Nations Unies et ses partenaires pour intégrer la protection de l'enfance dans leur réponse, tout en aidant les gouvernements à renforcer leurs systèmes de protection de l'enfance pour y inclure les enfants réfugiés et en soutenant les réseaux agissant en priorité auprès des enfants qui migrent au sein de mouvements mixtes.

Le HCR travaillera en collaboration avec les États et les instances régionales comme la Communauté de développement de l'Afrique australe pour renforcer les systèmes d'asile nationaux. En août 2022, le retard de traitement des demandes d'asile concernait 279 000 personnes en attente d'une décision. Le HCR collaborera avec les gouvernements pour faire avancer la réalisation des engagements pris lors du Forum mondial sur les réfugiés. La priorité sera accordée à la mise en œuvre des plans d'action régionaux sur l'asile et l'apatridie qui ont été élaborés conjointement avec la Communauté de développement de l'Afrique australe et approuvés par les États membres en juin 2022. Tous les États de la région luttent contre l'apatridie et la plupart d'entre eux se sont engagés à réaliser un ensemble d'actions en vue de son éradication d'ici 2024. Les priorités portent sur l'obtention de données qualitatives et quantitatives fiables, l'enregistrement universel, gratuit et accessible des naissances, les réformes législatives et la mise en place de procédures de détermination de l'apatridie.

Le HCR renforcera ses activités stratégiques en matière de moyens de subsistance, d'inclusion financière et d'autosuffisance pour favoriser l'intégration locale et le rapatriement volontaire. Les lieux de retours potentiels auront besoin de financements importants de la part des partenaires humanitaires et du secteur du développement. Le HCR redoublera aussi d'efforts pour réinstaller les personnes en situation de risque accru, avec un objectif de réinstallation de 9600 personnes depuis la région en 2023, soit 48% de plus qu'en 2021.

Le HCR coordonnera le Plan de réponse régional pour les réfugiés (en anglais) pour la situation en RDC. Il renforcera son rôle de leadership et de coordination des réponses aux situations de réfugiés et de déplacés internes dans la région. Des partenariats innovants seront développés et renforcés, en particulier avec les acteurs du développement et les institutions financières pour améliorer la complémentarité des interventions menées au bénéfice des réfugiés, des déplacés internes et des communautés d'accueil.

Budgets régionaux 2022/2023

471 millions de dollars requis pour 2023
5% du budget total

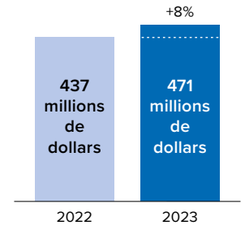

Budget 2023 par domaine d'impact

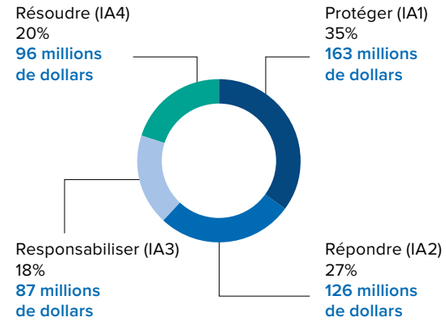

Les 5 principaux domaines de réalisation et d'appui en 2023

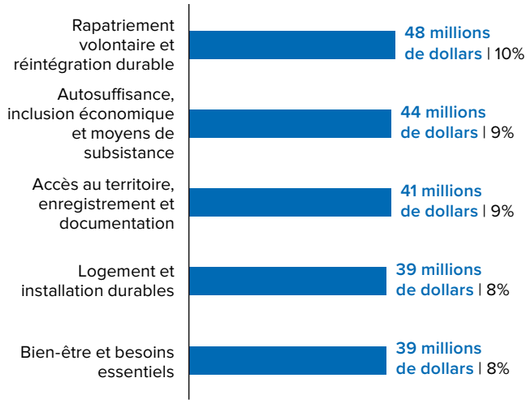

Autres: **260 millions de dollars** | 55%

*Voir la page de Global Focus (en anglais) pour la répartition complète.

Afrique de l'Ouest et du Centre

Des réfugiées nigérianes tissent des nattes de paille dans le village de Chadakori, près de Maradi, dans le sud du Niger. © HCR/Colin Delfosse

Estimations 2023 : 12,7 millions de personnes déracinées et apatrides
11% du total mondial

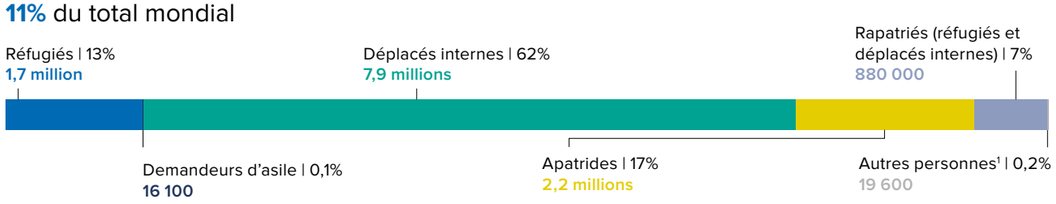

[1] Le chiffre des «Autres personnes» ne comprend pas les communautés d'accueil.

En Afrique de l'Ouest et du Centre, les besoins des personnes déplacées par les conflits prolongés augmentent à un rythme supérieur à celui de la réponse humanitaire. Le budget régional pour 2023, basé sur les besoins de 12,7 millions de personnes, semblait déjà insuffisant fin octobre 2022, reproduisant un schéma observé au cours des trois dernières années. La guerre en Ukraine et l'inflation qu'elle a entraîné dans le monde entier ont fait grimper les prix de la nourriture, du carburant et d'autres marchandises, ce qui a alourdi les difficultés pesant sur les populations déplacées et d'accueil. La situation humanitaire continuera de se détériorer à moins que les efforts de paix parviennent à contenir les conflits dans la région qui résultent essentiellement de l'instabilité politique, de la concurrence intercommunautaire pour des ressources limitées et des tensions liées aux effets du changement climatique. Dans ce contexte, en 2023 les efforts du HCR se concentreront sur un meilleur suivi de protection et sur la réponse aux situations d'urgence tout en recherchant en même temps des solutions à long terme en partenariat avec les acteurs du développement.

Le HCR renforcera ses capacités de réponse d'urgence afin d'atteindre plus rapidement les personnes déracinées dans toute la région, en particulier au Sahel central où les besoins devraient augmenter fortement au fur et à mesure que la violence s'étend. En outre, la propagation du conflit au Sahel devrait intensifier la pression sur les pays riverains. Au Tchad, l'insécurité alimentaire qui menace la vie des personnes déplacées et des communautés d'accueil nécessite des efforts urgents pour empêcher une nouvelle catastrophe humanitaire.

Au Sahel, un meilleur suivi de protection dans le cadre du Projet 21 orientera les programmes de protection et l'aide vitale. Le HCR collaborera avec les gouvernements pour renforcer les systèmes d'asile, remédier à l'apatridie et améliorer les mécanismes d'identification et d'orientation afin d'offrir de véritables alternatives aux mouvements secondaires dangereux. Une attention particulière sera accordée à la prévention et à la prise en charge des violences de genre. Le HCR utilisera des outils numériques et de communication pour faciliter le dialogue et la redevabilité envers les communautés affectées. Avec près de 400 000 enfants réfugiés déscolarisés dans la région, l'accès à l'éducation demeurera une priorité.

Presque deux tiers des personnes déracinées dans la région travaillent dans l'agriculture, ce qui les rend particulièrement vulnérables au changement climatique, aux catastrophes naturelles et à la situation économique. De l'utilisation stratégique des

données et des aides en espèces au plaidoyer et aux partenariats ciblés, le HCR emploiera tous les outils à sa disposition pour améliorer l'accès des personnes déracinées aux opportunités économiques et à leur autosuffisance.

Compte tenu du caractère prolongé de l'asile dans toute la région, la recherche de solutions restera une priorité absolue en 2023. La mise en œuvre d'une stratégie de solutions pour les réfugiés ivoiriens en 2022 a constitué une étape décisive, réduisant la présence opérationnelle du HCR en Côte d'Ivoire, au Libéria et dans d'autres pays qui accueillaient auparavant des réfugiés ivoiriens. Cela a permis au HCR de réaffecter les ressources vers les personnes les plus vulnérables et vers de nouvelles situations d'urgence, tout en collaborant avec les acteurs du développement sur des investissements à long terme pour débloquer des solutions durables.

Pour trouver des solutions en faveur des personnes déracinées par la crise en République centrafricaine, le HCR mobilisera des soutiens politiques, techniques et financiers dans le cadre d'une Plateforme régionale de solutions pour les Centrafricains, basée sur les recommandations de la Déclaration de Yaoundé de 2022. Le HCR collabore également avec divers acteurs pour trouver des solutions pour les personnes déplacées dans le bassin du lac Tchad, tout en continuant de promouvoir des cadres tripartites avec les gouvernements concernés pour le retour volontaire des réfugiés. La réinstallation et les autres voies complémentaires d'admission seront essentielles pour les réfugiés les plus vulnérables de la région. Le HCR coopérera avec la Commission du bassin du lac Tchad et le Secrétariat de la Stratégie régionale pour la stabilisation, le redressement et la résilience.

Le HCR collaborera avec les gouvernements pour améliorer l'environnement de protection et assurer l'inclusion des personnes déracinées ou apatrides dans les systèmes nationaux, tout en renforçant sa collaboration avec les acteurs du développement afin de s'attaquer aux causes profondes des déplacements et de favoriser la coexistence pacifique. Pendant les dernières années de la campagne #IBelong, le HCR se concentrera sur l'accompagnement des États à la mise en œuvre de leurs engagements les plus efficaces pour remédier à l'apatridie. Il coordonnera ses efforts avec les institutions et les processus régionaux, renforcera sa collaboration avec les plateformes interagences des Nations Unies et les commissions économiques régionales, notamment la CEDEAO, la CEEAC, ainsi que les processus impliquant l'ensemble des organisations des Nations Unies tels que la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et la Plateforme de collaboration régionale.

Budgets régionaux 2022/2023

896 millions de dollars requis pour 2023
9% du budget total

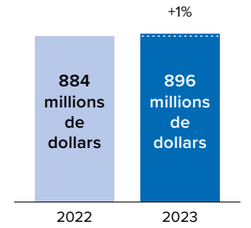

Budget 2023 par domaine d'impact

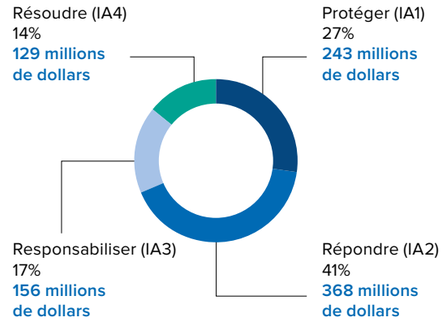

Les 5 principaux domaines de réalisation et d'appui en 2023

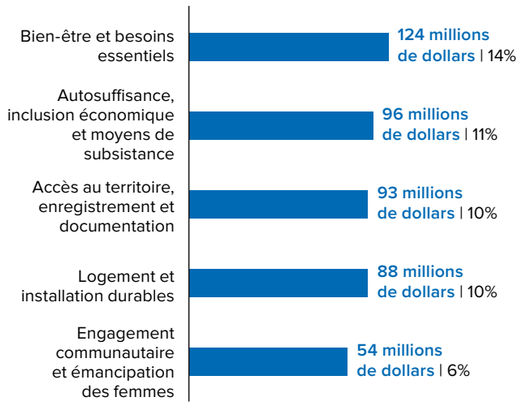

Autres: 441 millions de dollars | 49%

*Voir la page de Global Focus (en anglais) pour la répartition complète.

Amériques

Au Panama, des réfugiés et des migrants bravent la jungle dangereuse de la région du Darién en route vers le nord. © HCR/Nicolo Filippo Rosso

Estimations 2023 : 20,6 millions de personnes déracinées et apatrides
18% du total mondial

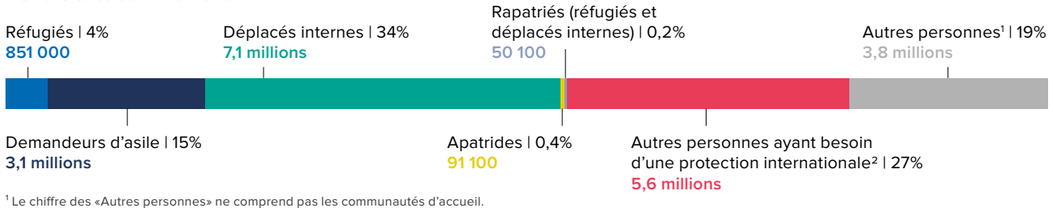

[1] Le chiffre des «Autres personnes» ne comprend pas les communautés d'accueil.
[2] Voir note n°5 page 17.

Les déplacements forcés devraient augmenter aux Amériques en 2023 car les causes profondes – violence, insécurité, inégalités et violations des droits humains – persistent.

Les mouvements mixtes et secondaires augmentent, et des Vénézuéliens, des Cubains, des Haïtiens et d'autres personnes s'exposent à des conditions extrêmement dangereuses pour trouver un endroit sûr où se réfugier. Ces mouvements complexes mettent à rude épreuve les mécanismes de réponse, les systèmes d'asile et les services disponibles le long de la route vers le nord. Une approche collaborative à l'échelle du continent est nécessaire, comme énoncé dans la Déclaration de Los Angeles de 2022.

En ce qui concerne la situation vénézuélienne, les mouvements de population augmenteront, notamment les départs, les mouvements secondaires et les retours. En raison de l'accès limité à l'enregistrement, à la délivrance de documents, aux services de base et aux moyens de subsistance, ainsi que de la xénophobie croissante, de plus en plus de personnes poursuivront leur périple, notamment en traversant la région du Darién. Le HCR travaillera en priorité sur l'aide humanitaire aux personnes les plus vulnérables, à leur identification et à leur orientation vers des services de prise en charge. Il soutiendra les efforts nationaux visant à élargir l'accès à l'asile, aux dispositifs de séjour régulier et à la délivrance de documents, et soutiendra l'intégration et l'inclusion des réfugiés et des migrants dans les programmes de protection sociale.

Le Plan de réponse régional pour les réfugiés et les migrants (RMRP) 2023-2024 (en anglais), élaboré par la Plateforme régionale de coordination interagences pour les réfugiés et les migrants du Venezuela (R4V) (en anglais), codirigée par le HCR et l'OIM, estime que 5 millions de Vénézuéliens dans les pays de destination auront besoin d'une aide humanitaire et socioéconomique et de protection en 2023. Le HCR et l'OIM coordonneront les efforts de plus de 200 organisations pour mettre en œuvre le RMRP dans 17 pays. Le HCR et l'OIM renforceront également la coordination gouvernementale du Processus de Quito (en anglais), une initiative visant à harmoniser les politiques nationales des pays d'accueil, avec la coopération de la communauté internationale.

En Colombie, les négociations de paix se poursuivent, mais les déplacements forcés et les confinements perdurent dans certaines zones contrôlées ou revendiquées par des groupes armés irréguliers. Le HCR plaidera pour que des mesures gouvernementales soient prises pour s'attaquer aux causes structurelles des déplacements internes. Il s'agira de donner aux communautés les moyens d'identifier les risques, de mettre en œuvre des mesures de protection et de mettre en place des actions avec les autorités compétentes, comme l'accompagnement des retours organisés, pour aider les déplacés internes et les communautés d'accueil à trouver des solutions à long terme. Le HCR adoptera une approche par zones dans les pays accueillant des Colombiens, tels que l'Argentine, le Brésil, l'Équateur, le Panama et le Pérou, pour être le plus efficace possible là où les besoins des réfugiés coïncident avec ceux des réfugiés et migrants vénézuéliens.

La violence, l'insécurité, la fragilité des institutions, l'impact du changement climatique et les inégalités profondes dans certaines parties de l'Amérique centrale et des Caraïbes continuent de porter atteinte aux droits et aux besoins fondamentaux et pourraient entraîner davantage de déplacements internes et de mouvements transfrontaliers mixtes, comprenant des demandeurs d'asile, des réfugiés, des apatrides et des migrants vulnérables. Le nombre de Nicaraguayens à la recherche d'une protection continue d'augmenter dans la sous-région, principalement vers le Costa Rica. Pour favoriser la mise en œuvre du Cadre régional global de protection et de solutions (MIRPS) (en anglais) et des engagements politiques nationaux connexes, le HCR soutiendra les efforts nationaux visant à renforcer la protection des réfugiés, l'accès à l'asile, les dispositifs de séjour légal, l'intégration locale, la réinstallation et les voies complémentaires d'admission.

Les interventions du HCR viseront à renforcer les systèmes nationaux de protection et la protection communautaire, en augmentant la présence dans les communautés à risque de déplacement et en renforçant les mécanismes d'identification et d'orientation pour les personnes ayant besoin d'une protection. Cette approche nécessitera une collaboration plus étroite avec la société civile et une plus grande présence des institutions de l'État dans certaines communautés. Le HCR investira dans le soutien aux institutions nationales de défense des droits humains, à la prévention des violences de genre, à la protection de l'enfance, à la scolarisation par les systèmes éducatifs nationaux, aux solutions de protection temporaires et – si possible – à l'intégration locale. Le HCR collaborera avec les acteurs du développement et les secteurs privé et public pour favoriser l'inclusion des personnes déracinées sur les marchés du travail et dans l'entrepreneuriat.

Le HCR aidera les États à respecter les engagements existants en matière d'apatridie et à prendre de nouveaux engagements lors du Forum mondial sur les réfugiés en 2023. Il leur offrira une assistance technique sur l'éradication de l'apatridie et l'accès aux documents d'état civil, et veillera à ce que les personnes à risque d'apatridie bénéficient d'une aide juridique et de conseils. Le HCR continuera de plaider en faveur de l'adhésion aux conventions internationales, de la mise en place de procédures de détermination du statut de réfugié ou de leur renforcement, de l'amélioration des systèmes d'enregistrement à l'état civil et de l'adoption de lois sur la nationalité conformes aux normes internationales, tout en encourageant les alliances et les partenariats avec les acteurs et institutions régionaux.

Budgets régionaux 2022/2023

827 millions de dollars requis pour 2023
8% du budget total

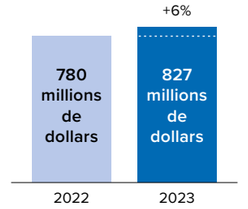

Budget 2023 par domaine d'impact

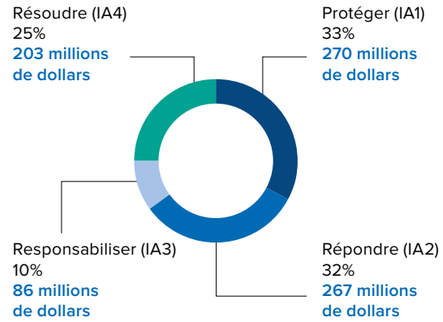

Les 5 principaux domaines de réalisation et d'appui en 2023

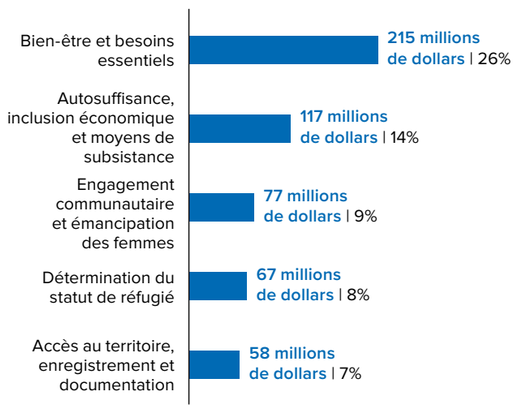

Autres: 293 millions de dollars | 35%

*Voir la page de Global Focus (en anglais) pour la répartition complète.

Asie et Pacifique

Makhin Nu, 45 ans, est assise devant son abri de fortune à Say Tha Mar Gyi, un camp qui abrite 16 500 déplacés internes rohingyas dans l'État de Rakhine, au Myanmar.

© HCR/Fabien Faivre

Estimations 2023 : 11 millions de personnes déracinées et apatrides
9% du total mondial

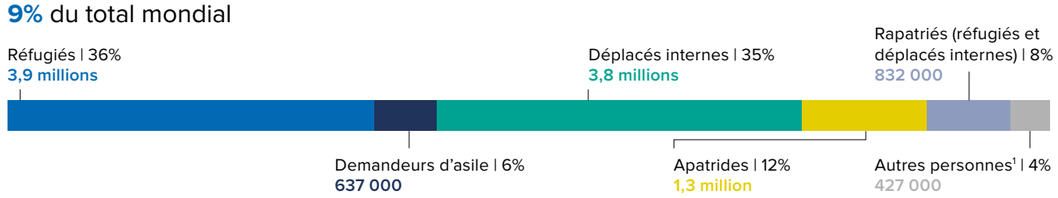

[1] Le chiffre des «Autres personnes» ne comprend pas les communautés d'accueil.

Des situations d'urgence nécessitant une réponse humanitaire immédiate aux contextes nécessitant des solutions innovantes à long terme et durables, la région de l'Asie et du Pacifique présente un ensemble complexe de situations nécessitant un plus grand partage de la charge et des responsabilités et des financements durables, prévisibles et flexibles. Alors que les catastrophes d'origine climatique s'intensifient et que les situations humanitaires existantes se ravivent ou demeurent sans solution, le HCR redoublera ses efforts d'agilité, d'adaptation et stratégiques pour protéger et aider les populations touchées dans la région en 2023 et leur trouver des solutions.

Les importants déplacements internes devraient continuer. À l'appui du Programme d'action du Secrétaire général sur les déplacements internes (en anglais), le HCR se concentra sur les solutions durables et invitera d'autres acteurs à s'engager. En Afghanistan, l'amélioration de la sécurité depuis la fin du conflit à grande échelle en 2021 a permis au HCR d'étendre sa présence, et 60 000 réfugiés et 680 000 déplacés internes pourraient rentrer en 2023. Cependant, de nombreuses difficultés subsistent, en particulier pour les femmes et les filles, aggravées par les actes de violence ciblés, l'effondrement économique, l'insécurité alimentaire aiguë et les catastrophes naturelles. Conformément au Pacte mondial sur les réfugiés et à la Stratégie de recherche de solutions pour les réfugiés afghans (en anglais), le HCR adoptera une approche inclusive et collaborative pour diriger et coordonner le plan de réponse interagences pour les réfugiés, qui vise à répondre aux besoins des Afghans et des communautés d'accueil en Ouzbékistan, dans les Républiques islamiques d'Iran et du Pakistan, au Tadjikistan et au Turkménistan en 2023.

Le HCR adoptera une approche globale pour trouver des solutions durables pour les réfugiés rohingyas et plaidera en faveur d'un soutien durable aux pays d'accueil jusqu'à ce que des solutions soient trouvées. Les avancées en matière de rapatriement volontaire des réfugiés sont au point mort depuis les événements de février 2021 au Myanmar. Le HCR continuera de demander l'accès pour accroître la mise en œuvre de projets à impact rapide dans le nord de l'État de Rakhine, afin de créer des conditions propices à un retour et à une réintégration durables. En 2023, le HCR se concentrera sur l'accès aux populations touchées tout en investissant davantage dans la protection, en redoublant ses efforts pour favoriser la résilience grâce à la fourniture d'articles de secours essentiels à 145 000 ménages et d'aides en espèces à 12 500 ménages au Bangladesh, en Inde et au Myanmar. Jusqu'à ce que les conditions permettent les retours au Myanmar, le HCR soutiendra près d'un million de réfugiés rohingyas à Cox's Bazar et dans l'île de Bhasan Char au Bangladesh. Il investira dans les services essentiels et encouragera l'éducation des réfugiés, notamment en élargissant le programme scolaire du Myanmar à 12 280 enfants au niveau pré-primaire, et soutiendra le développement des compétences et des moyens de subsistance en distribuant des kits de production à 72 000 ménages.

Le HCR redoublera d'efforts pour faciliter la réinstallation dans des pays tiers de 10 500 réfugiés afghans et de plus de 16 000 réfugiés rohingyas et renforcera son soutien aux voies complémentaires d'admission au Bangladesh, en Inde, en Indonésie et dans les Républiques islamiques d'Iran et du Pakistan. Il cherchera également des solutions pour plus de 90 000 réfugiés du Myanmar en Thaïlande, pour lesquels le rapatriement volontaire reste suspendu.

Le HCR travaillera avec les acteurs nationaux concernés pour promouvoir l'accès au territoire, des procédures d'asile équitables et des contrôles aux frontières préservant les principes de protection dans toute la région. Le HCR renforcera l'engagement communautaire et les partenariats avec les organisations dirigées par des réfugiés, en particulier concernant la prévention des violences de genre, en proposant des services pour les victimes ou les personnes exposées à ces risques.

Pour lutter contre l'apatridie, le HCR plaidera pour que les États adhèrent aux conventions sur l'apatridie et comblent les lacunes en matière d'enregistrement des naissances et des cadres juridiques nationaux sur la nationalité.

Près de 80% des déplacements dus au changement climatique dans le monde (en anglais) auraient lieu en Asie et dans le Pacifique et, alors que les chocs climatiques deviennent plus fréquents et plus graves, le HCR vise à mieux protéger les personnes déplacées dans les pays vulnérables au changement climatique comme l'Afghanistan, le Bangladesh et le Pakistan et à renforcer leur résilience. Le HCR améliorera les solutions juridiques, politiques et pratiques pour assurer la protection des personnes déplacées par les effets du changement climatique et les catastrophes naturelles. Il contribuera aux réponses interagences à ces urgences et adaptera ses propres programmes aux enjeux climatiques, en s'efforçant d'assurer leur durabilité et de limiter son empreinte environnementale.

Le HCR cultivera des partenariats stratégiques avec les acteurs humanitaires, de la paix et du développement, les agences des Nations Unies et les ONG, la société civile et les organisations communautaires, ainsi qu'avec les institutions financières internationales. Il s'appuiera sur le pouvoir de rassemblement du Processus d'Almaty (en anglais), de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, du processus de Bali (en anglais) et de l'Organisation de la coopération islamique pour renforcer le soutien régional en faveur de l'inclusion des personnes déracinées ou apatrides dans les systèmes nationaux, en particulier dans les systèmes de santé et d'éducation. Il s'efforcera d'obtenir des engagements ambitieux et des résultats réalisables lors du Forum mondial sur les réfugiés de 2023.

Budgets régionaux 2022/2023

945 millions de dollars requis pour 2023
9% du budget total

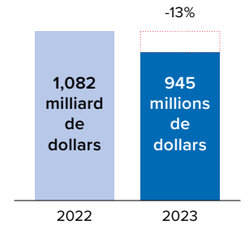

Budget 2023 par domaine d'impact

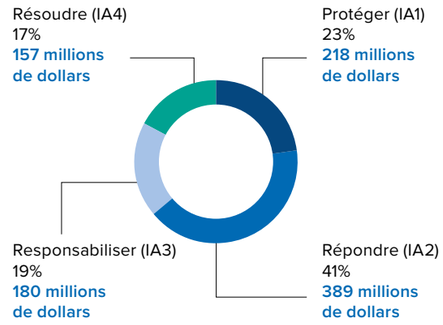

Les 5 principaux domaines de réalisation et d'appui en 2023

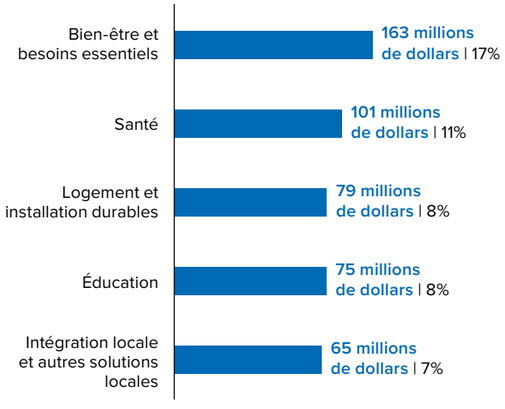

Autres: **462 millions de dollars** | 49%

*Voir la page de Global Focus (en anglais) pour la répartition complète.

Europe

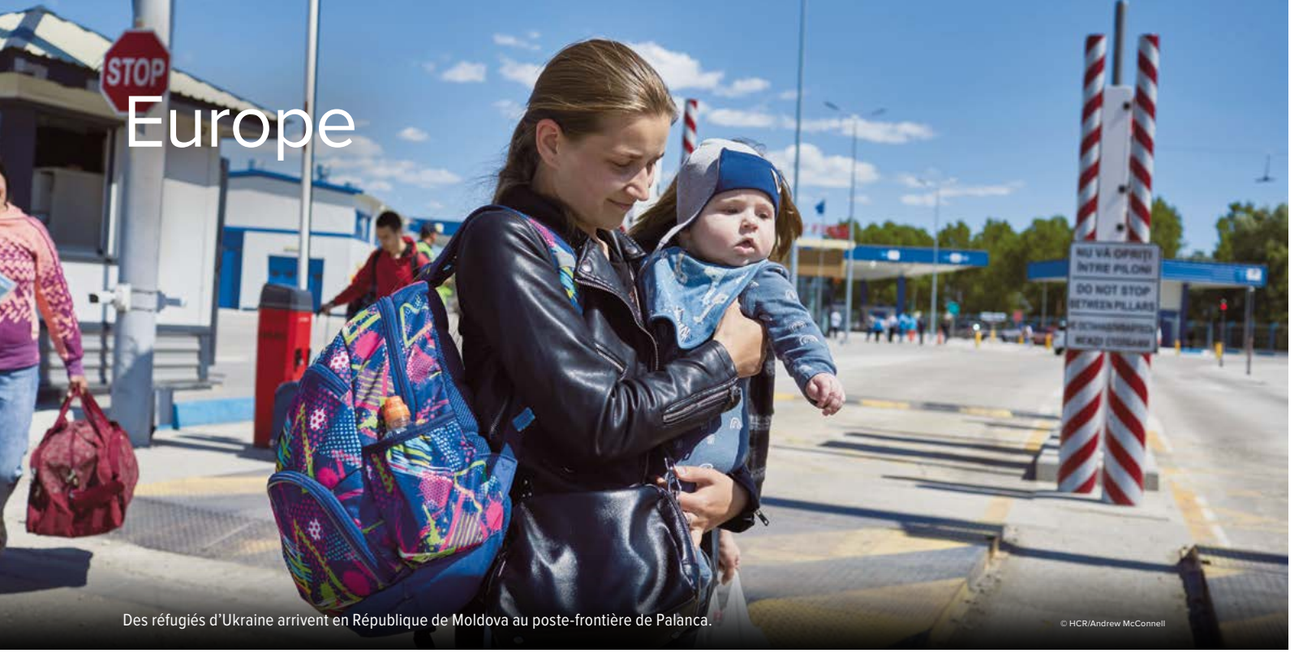

Des réfugiés d'Ukraine arrivent en République de Moldova au poste-frontière de Palanca. © HCR/Andrew McConnell

Estimations 2023 : 25,7 millions de personnes déracinées et apatrides
22% du total mondial

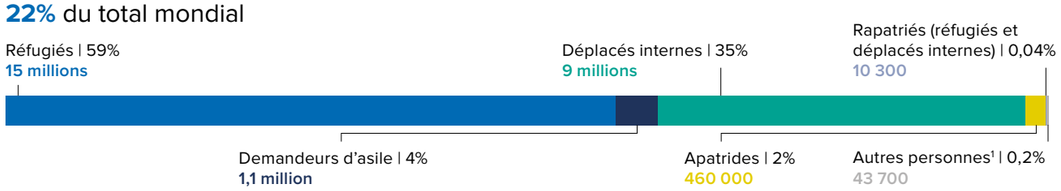

[1] Le chiffre des «Autres personnes» ne comprend pas les communautés d'accueil.

Le nombre de réfugiés en Europe a plus que doublé en 2022 et le nombre de déplacés internes a atteint près de 9 millions, ce qui génère des besoins humanitaires très importants. Les millions de personnes qui ont fui le conflit armé international en Ukraine auront besoin d'aide en 2023, à l'intérieur du pays, en République de Moldova et dans toute la région. L'Europe sera certainement confrontée à une augmentation des mouvements mixtes de personnes, en plus des déplacements supplémentaires liés aux anciens ou aux nouveaux conflits. En 2022, l'Europe a montré qu'il était possible de mettre en place une protection équitable et rapide si tous les acteurs collaboraient dans le cadre d'une approche fondée sur l'engagement de l'ensemble de la société, en encourageant dès le départ l'inclusion et la solidarité. Le HCR continuera de soutenir ces efforts des gouvernements en 2023.

À l'intérieur de l'Ukraine, les besoins vont certainement augmenter. Le HCR distribuera des aides en espèces et des articles de secours dans le cadre d'une réponse interagences coordonnée. À l'extérieur de l'Ukraine, il aidera les gouvernements des pays d'accueil de réfugiés à coordonner leurs interventions, notamment dans le cadre du Plan de réponse régional pour les réfugiés pour la situation en Ukraine. L'axe d'intervention devrait passer d'une réponse d'urgence à un soutien aux gouvernements pour promouvoir l'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux, en renforçant l'accès à l'emploi, à la santé, à l'éducation, au logement et à d'autres services. Certaines opérations, notamment en République de Moldova, poursuivront des programmes ciblés et à petite échelle d'aides en espèces pour la protection à destination des personnes les plus vulnérables. Compte tenu de la proportion exceptionnellement élevée de femmes et d'enfants (en anglais) parmi les réfugiés, les activités visant à prévenir et à prendre en charge les violences de genre, l'exploitation et les abus sexuels, ainsi que la traite resteront prioritaires, ainsi que les activités de protection de l'enfance et la communication bilatérale avec les communautés.

Le HCR s'emploiera à mobiliser une large solidarité européenne en faveur des réfugiés en provenance d'Ukraine et à capitaliser sur la vague d'empathie pour renforcer le soutien de l'opinion publique à l'égard de tous les réfugiés. Cependant, les politiques de dissuasion, en particulier concernant les arrivées et les mouvements mixtes, devraient perdurer et remettre en question les principes de protection. Les facteurs à l'origine des mouvements mixtes, y compris de réfugiés, vers l'Europe risquent d'être aggravés par les conflits non résolus et les nouveaux conflits, les répercussions économiques inégales de la pandémie de COVID-19, les pressions inflationnistes mondiales, la pauvreté croissante et le changement climatique.

Forger un consensus sur un mécanisme régional de débarquement et sur une gestion des frontières à la fois efficace et préservant les considérations de protection constituent des priorités essentielles. En 2023, le HCR renforcera son plaidoyer en faveur de l'accès au territoire et à des procédures d'asile efficaces et équitables. Il encouragera un partage prévisible des responsabilités entre les États, en s'appuyant sur les bonnes pratiques innovantes en matière d'enregistrement, d'accueil et de procédures différentiées établies pendant la pandémie et en réponse à l'afflux massif de personnes fuyant l'Ukraine dans plusieurs pays. Dans ce contexte, il est essentiel qu'un accord sur la question de la solidarité soit adopté pour soutenir les États côtiers de l'Union européenne (UE). La proposition de Pacte de l'UE sur la migration et l'asile constitue une occasion de passer d'une approche ad hoc, dictée par les crises, à une approche mieux gérée et prévisible.

Le HCR collaborera étroitement avec les gouvernements et les autres intervenants tels que les municipalités, les ONG partenaires et les organisations dirigées par des réfugiés pour promouvoir l'inclusion socioéconomique des réfugiés, notamment l'accès à l'emploi légal, à l'hébergement et à des prestations sociales. La prise en charge des violences de genre sera améliorée grâce à l'engagement des communautés et à un travail plus systémique avec les institutions étatiques compétentes. La collaboration avec le secteur privé sera essentielle pour l'inclusion des réfugiés sur le marché du travail dans ces pays.

En Türkiye, le HCR coopérera étroitement avec les autorités nationales et mobilisera un grand nombre d'acteurs pour soutenir la réponse en faveur des réfugiés, notamment la mise en œuvre du Plan régional pour les réfugiés et la résilience (en anglais). Cela encouragera l'inclusion des réfugiés dans les services publics et leur autosuffisance, tout en favorisant la cohésion sociale. Le HCR recherchera des possibilités de réinstallation pour les 30 000 réfugiés les plus à risque.

Le HCR soutiendra également les États, la société civile et les agences des Nations Unies pour réaliser les engagements visant à éradiquer l'apatridie, notamment grâce à la mise en place de procédures de détermination dédiées et la promotion de l'accès à la naturalisation. Les efforts se concentreront sur la prévention et la réduction de l'apatridie chez les enfants, en comblant notamment les lacunes dans les lois sur la nationalité et en améliorant l'accès à l'enregistrement à l'état civil et aux documents. Le HCR mobilisera aussi activement les acteurs concernés en vue du Forum mondial sur les réfugiés de 2023.

Budgets régionaux 2022/2023

1,294 milliard de dollars requis pour 2023
13% du budget total

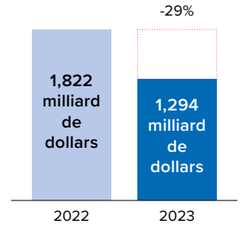

Budget 2023 par domaine d'impact

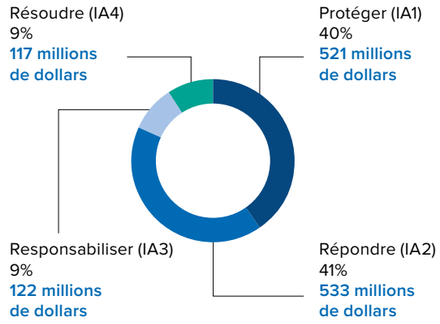

Les 5 principaux domaines de réalisation et d'appui en 2023

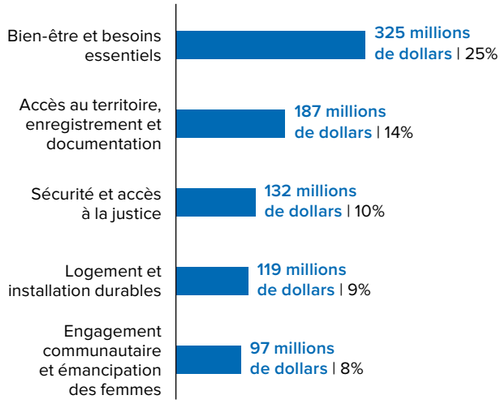

Autres: 433 millions de dollars | 33%

*Voir la page de Global Focus (en anglais) pour la répartition complète.

Moyen-Orient et Afrique du Nord

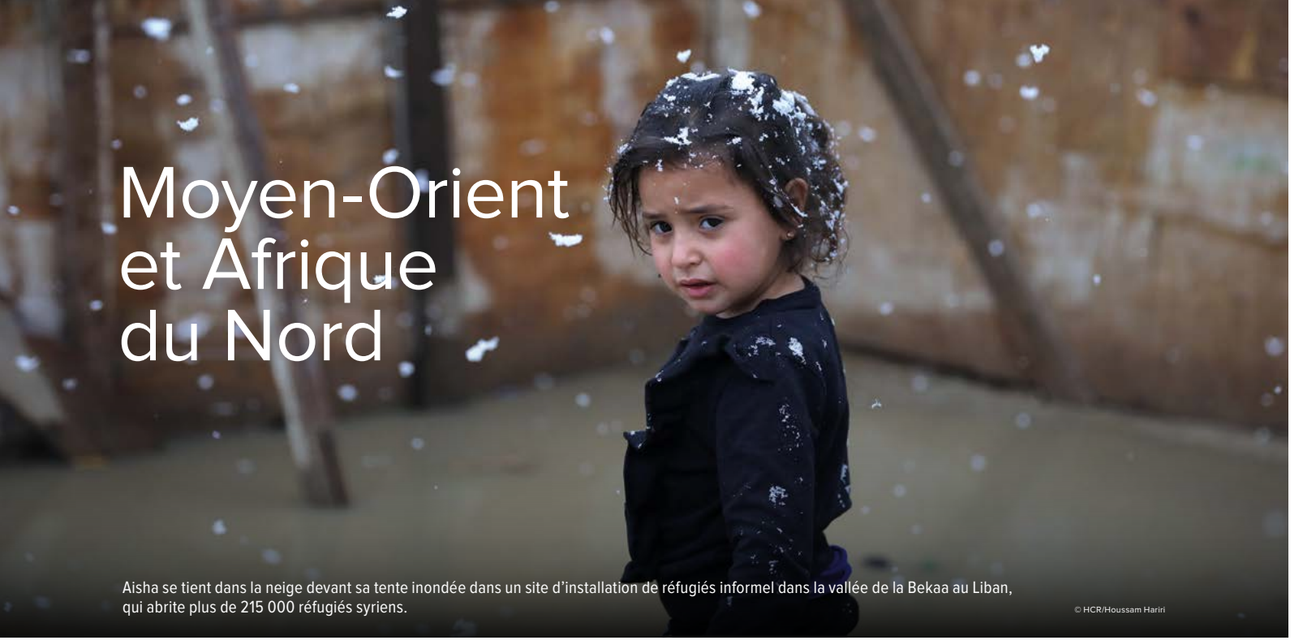

Aisha se tient dans la neige devant sa tente inondée dans un site d'installation de réfugiés informel dans la vallée de la Bekaa au Liban, qui abrite plus de 215 000 réfugiés syriens.

© HCR/Houssam Hariri

Estimations 2023 : 16 millions de personnes déracinées et apatrides
14% du total mondial

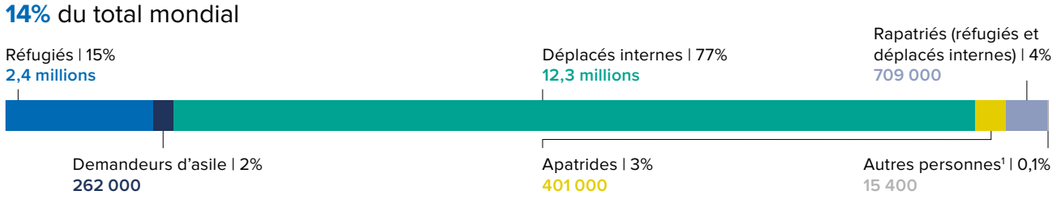

[1] Le chiffre des «Autres personnes» ne comprend pas les communautés d'accueil.

Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord représentent 24% du budget du HCR en 2023, la majorité des fonds étant destinés aux besoins essentiels, aux aides en espèces et à l'hébergement. Même si le nombre de personnes déracinées ou apatrides dans la région devrait rester inchangé en 2023, beaucoup verront leurs difficultés augmenter à mesure que les prix des denrées alimentaires et du carburant augmenteront, alors que leurs réserves ont été épuisées par les conflits, la pandémie de COVID-19 et l'inflation.

Au Liban, premier pays d'accueil de réfugiés au monde par habitant, neuf ménages de réfugiés sur dix vivent dans l'extrême pauvreté, tandis que les tensions avec les communautés d'accueil augmentent en raison de la concurrence pour l'accès à des ressources qui s'amenuisent. En 2023, le HCR s'attachera à fournir une protection et une assistance, à assurer un séjour digne aux réfugiés, à renforcer la cohésion sociale, à permettre les solutions, à s'assurer que les retours sont volontaires et dignes, et à décourager les mouvements secondaires dangereux, souvent par mer.

En Iraq, plus de trois quarts des ménages vivant à l'extérieur des camps ont un niveau élevé d'endettement cumulé, et ont des difficultés à louer un logement adéquat, à acheter de la nourriture, à assurer la scolarité des enfants et à recevoir des soins de santé.

Rien n'indique une fin imminente de la crise syrienne, qui a généré les plus grands flux de réfugiés et la plus grande population de déplacés internes au monde de ces 12 dernières années. L'intention générale des réfugiés de retourner en République arabe syrienne (Syrie) en 2023 devrait fluctuer mais rester faible dans l'ensemble, les conditions difficiles dans le pays étant le principal facteur influençant les décisions de retour.

Le HCR fournira des aides en espèces aux réfugiés et les aidera à accéder à la santé, à l'éducation, au logement et aux moyens de subsistance. Le HCR innovera pour maximiser l'efficacité et l'efficience des aides en espèces, l'un des outils les plus importants dont il dispose pour protéger et aider les populations. Une programmation plus locale contribuera à renforcer les complémentarités entre les acteurs du développement et les acteurs humanitaires et favorisera l'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux des pays d'accueil.

Le HCR apprécie l'inclusion progressive des réfugiés dans les services nationaux en Jordanie, mais au vu de leurs besoins immenses et urgents, un partage international de la charge restera nécessaire. En Iraq, alors que la réponse d'urgence fait place au relèvement et au développement, le HCR s'attend à une légère diminution des besoins.

Le HCR travaillera avec le PAM sur l'harmonisation et le ciblage de l'aide alimentaire pour les réfugiés dans les camps en Iraq, ainsi que sur les aides en espèces et l'aide alimentaire en dehors des camps. Le HCR s'efforcera également d'aligner ses aides en espèces sur les dispositifs de sécurité sociale du Gouvernement et soutiendra un projet pilote entre la Banque mondiale et le Ministère des Affaires sociales sur l'inclusion des réfugiés dans le système de protection sociale aux mêmes conditions que les ressortissants iraquiens.

Le HCR codirigera le groupe sectoriel chargé de la protection en Libye, en Syrie et au Yémen, et se concentrera sur l'aide multisectorielle aux déplacés internes, comprenant les articles de secours essentiels et l'aide en matière de logement, tout en renforçant la protection communautaire et les approches par zones. Un nombre croissant de déplacés internes syriens et yéménites pourraient rentrer dans leur lieu d'origine en 2023. En Libye, où le HCR et l'OIM codirigent la mise en place de solutions durables pour les déplacés internes, des dizaines de milliers de déplacés internes pourraient également rentrer chez eux ou s'intégrer localement.

D'ici la fin de l'année, l'Afrique du Nord devrait accueillir 458 000 demandeurs d'asile et réfugiés, avec des arrivées attendues de pays tels que l'Érythrée, l'Éthiopie, la Guinée, le Mali, le Soudan et la Syrie. Les situations prolongées de réfugiés perdurent en Algérie et en Mauritanie, tandis qu'une diminution continue est attendue au Yémen, comme l'indique un examen de la population en cours.

Les besoins de réinstallation des réfugiés resteront élevés (en anglais), 864 000 personnes dans la région ayant besoin d'une réinstallation, dont 400 000 irakiens et syriens en Türkiye. Le HCR plaidera pour que les différents États partenaires acceptent les personnes qui ont des besoins impérieux de protection tant dans le cadre de la réinstallation que des voies complémentaires d'admission.

Pour prévenir et réduire l'apatridie et identifier et protéger les communautés apatrides, le HCR fournira une aide juridique, cherchera à améliorer l'accès aux documents d'état civil tels que l'enregistrement des naissances et les documents de nationalité, réalisera des études qui fourniront des données probantes pour agir sur l'apatridie, et mènera des actions de renforcement des capacités et de plaidoyer, notamment en défendant le droit de chaque enfant à une nationalité et en faisant progresser l'égalité des droits à la nationalité entre les genres.

Budgets régionaux 2022/2023

2,470 milliards de dollars requis pour 2023
24% du budget total

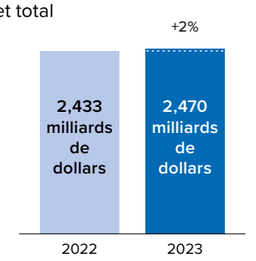

Budget 2023 par domaine d'impact

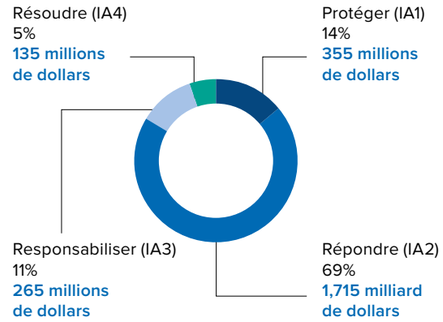

Les 5 principaux domaines de réalisation et d'appui en 2023

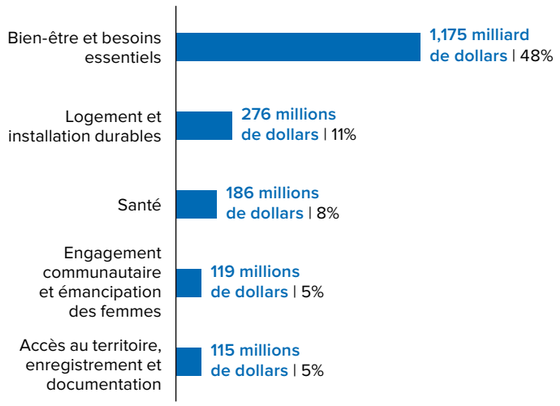

Autres: 599 millions de dollars | 24%

*Voir la page de Global Focus (en anglais) pour la répartition complète.

Domaine prioritaire

Un enfant se tient debout devant un abri de fortune dans le camp pour déplacés internes de Madhayto, à Baidoa, en Somalie.

© HCR/Nabil Narch

Entretien avec Sumbul Rizvi, Conseillère principale du HCR sur les déplacements internes

Comment évolue l'approche du HCR vis-à-vis des situations de déplacement interne ?

Le HCR a intensifié sa réponse en faveur des déplacés internes de manière concertée depuis la publication de ses Orientations stratégiques en 2017. Notre objectif spécifique était d'améliorer les législations et les politiques nationales relatives aux déplacés internes dans 17 pays, tout en mettant en œuvre nos propres programmes et notre travail de coordination. Nous avons largement dépassé cet objectif. Les exemples à travers le monde concernent notamment l'Afghanistan, El Salvador, le Honduras, l'Iraq, le Mexique, la Somalie, le Soudan du Sud, et beaucoup d'autres pays. Nous avons récemment publié un rapport (en anglais) sur nos activités auprès des déplacés internes en 2019-2021, qui explique non seulement ce que nous avons pu faire mais aussi la direction que nous prenons. Nous avons déjà vraiment amélioré notre action en faveur de la protection et des solutions dans l'ensemble des situations de déplacement interne.

Besoins mondiaux pour la réponse aux déplacements internes en 2023

2,015 milliards de dollars

-3%
(par rapport au budget 2022 actuel)

Besoins régionaux

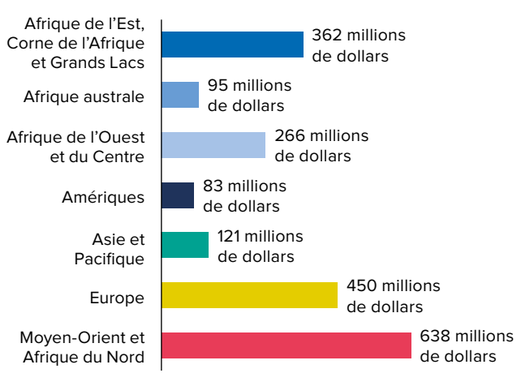

En 2023, nous devons encore renforcer la collaboration avec les partenaires du développement. Nous pouvons constater que beaucoup de choses sont déjà en cours. Je rentre juste d'Afghanistan où nous aidons le Coordonnateur résident des Nations Unies à réunir les acteurs du développement au sein de l'équipe de pays des Nations Unies pour collectivement renforcer la résilience des déplacés internes et répondre à leurs besoins en termes de solutions.

En quoi les déplacés internes vont-ils bénéficier de la collaboration entre le HCR et les partenaires du développement ?

Les déplacés internes ont besoin d'être plus visibles et le soutien qui leur est apporté doit être facilité, ce qui consiste surtout à régler les contentieux juridiques et les problèmes politiques, les questions de propriété foncière et l'accès aux documents. J'ai une perspective globale et, en collaboration avec les collègues qui travaillent dans les opérations-pays ou qui ont l'expertise technique, nous créons les ponts pour établir les liens. Nous avons une importante contribution à apporter en attirant l'attention des acteurs du développement et des États sur les possibilités de solutions durables pour les déplacés internes.

Je me réjouis vraiment de participer au prochain dialogue du Haut Commissaire avec les parties prenantes du secteur du développement en décembre 2022.

Nous avons déjà beaucoup amélioré la collaboration avec la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, la Banque interaméricaine de développement et la Banque asiatique de développement. Elles considèrent les déplacements internes comme une question de développement – ou de manque de développement. Sans leur aide, je ne pense pas que les acteurs humanitaires aient beaucoup de marge pour réduire l'écart entre les actions humanitaires et le développement. C'est la raison pour laquelle je pense que le HCR doit intensifier ses efforts. Nous avons de très bonnes relations avec les institutions financières indépendantes et nous avons déjà réalisé beaucoup de choses ensemble, en particulier la création du Centre commun de données (en anglais) avec la Banque mondiale, et l'initiative dans la Corne de l'Afrique (en anglais) avec l'Autorité intergouvernementale pour le développement.

L'engagement croissant du HCR dans les situations de déplacement interne

- 1972 : Le Conseil économique et social des Nations Unies demande au HCR d'aider « les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays » (en anglais) dans le sud du Soudan.
- 2005 : Une réforme (en anglais) du système humanitaire des Nations Unies élargit le rôle du HCR pour qu'il devienne l'agence chef de file chargée de la protection des déplacés internes, et de la gestion des camps et des abris dans les situations complexes de déplacés internes.
- La réforme introduit aussi le concept de groupes sectoriels (en anglais), groupes d'organisations humanitaires, appartenant ou pas aux Nations Unies, qui coordonnent les activités humanitaires. Le HCR dirige le groupe sectoriel mondial chargé de la protection et codirige le groupe sectoriel mondial chargé des abris (conjointement avec la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge) et le groupe sectoriel mondial chargé de la coordination/gestion des camps (conjointement avec l'Organisation internationale pour les migrations).
- 2011 : L'Agenda de transformation (en anglais) du Comité permanent interorganisations, qui vise à rendre les réponses humanitaires plus prévisibles, redevables et responsables, élargit les principales fonctions des groupes sectoriels pour y inclure la mission consistant à éclairer la prise de décision stratégique du Coordonnateur humanitaire/Équipe pays des Nations Unies ainsi que plusieurs autres activités.
- 2016 : Le Haut Commissaire engage (en anglais) le HCR à s'investir plus systématiquement à travers tout le spectre des déplacements, en œuvrant notamment de manière plus décisive et prévisible auprès des déplacés internes, dans le cadre de ses Orientations stratégiques 2017-2021.
- 2019 : Publication de la Politique révisée sur l'engagement du HCR dans les situations de déplacement interne, qui montre la volonté du HCR de s'engager de manière décisive et prévisible dans les situations de déplacement interne, en les intégrant complètement dans ses opérations dans le monde entier et en réaffirmant son rôle de leadership dans les crises humanitaires.
- 2022 : Le Secrétaire général des Nations Unies lance un Programme d'action sur les déplacements internes pour mieux résoudre, prévenir et gérer les crises de déplacement interne. Actuellement, le HCR est engagé auprès de 37 pays faisant face à des déplacements internes.

Nous collaborons aussi directement avec Robert Piper, le Conseiller spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour les solutions à apporter à la question des déplacements internes qui dirige le volet solutions du Programme d'action du Secrétaire général sur les déplacements internes (en anglais) portant sur la prévention, la protection et les solutions. Toutes ces questions sont liées mais les Nations Unies utilisent le point d'entrée des solutions pour se pencher également sur la protection et la prévention. Nous soutenons fortement son leadership et nous avons été directement impliqués dans l'élaboration du Programme d'action.

Quelles sont les solutions possibles pour les situations de déplacement interne ?

Le retour, l'intégration locale et la relocalisation dans d'autres endroits à l'intérieur du pays – en particulier quand il s'agit de situations prolongées où les personnes étaient déplacées vers des zones qui étaient péri-urbaines il y a 20 ou 30 ans mais qui sont aujourd'hui au cœur d'une ville. L'Afghanistan est un bon exemple, mais il y en a beaucoup d'autres.

Dans la plupart des cas, les déplacés internes trouvent des solutions par eux-mêmes. Les personnes partent simplement à pied, vont là où elles pensent pouvoir être en sécurité, subvenir à leurs besoins et avoir accès à des services essentiels de base, et ainsi de suite. Mais souvent ces endroits ne sont pas vraiment prêts à les accueillir.

Pour soutenir leur réintégration, nous devons faciliter l'engagement de ONU-Habitat et des autorités étatiques dans les programmes d'attribution des terres, la reconnaissance des sites de déplacés internes comme zones d'installation et la délivrance de documents.

N'oublions pas que les déplacés internes sont dans leur propre pays. Il existe une tendance à présumer que comme les déplacés internes sont dans leur propre pays, tout va bien. Le fait que ces personnes soient déplacées à l'intérieur de leur propre pays peut être lié à des persécutions, à un conflit, à des violences, et aussi à des catastrophes. Quoi qu'il en soit, leur État ne peut pas ou ne veut pas les protéger. Alors comment la communauté internationale intervient-elle pour soutenir leur protection et leur intégration ?

Le retour devrait bien entendu être la principale solution. Mais souvenons-nous que même si les déplacés internes rentrent vers des zones rurales reculées après 20 ou 30 ans de déplacement, la jeune génération risque de ne rien trouver qui la retienne dans ces zones rurales. Chaque solution comporte ses propres complexités. C'est pourquoi nous étudions les solutions dès le début, comme cela a été clairement établi dans notre Politique relative aux déplacements internes en 2019.

Existe-t-il des possibilités de solutions en 2023 ?

Je vois du potentiel dans de nombreux endroits, de différentes manières. Le Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour les solutions à apporter à la question des déplacements internes a déjà ciblé plusieurs pays et nous collaborons avec lui dans ce domaine. Mais les approches doivent être adaptées au contexte de chaque pays : Quels sont les acteurs présents ? Quels acteurs sont intéressés pour financer des solutions ? Quels acteurs du développement sont prêts à s'impliquer et à s'associer aux acteurs humanitaires pour créer des passerelles vers des solutions ? Le mandat du Conseiller spécial court jusqu'à mai 2024 et nous sommes impatients d'avancer à pas de géant sur ce sujet. Mais chaque pays est unique. Ma récente mission prolongée en Afghanistan visait à soutenir ce processus interagences.

Dans quelle mesure le HCR peut-il faire une différence dans la vie d'une personne déplacée à l'intérieur de son propre pays ?

Avant le conflit en Ukraine, je vous aurais donné une réponse très très positive. Mais la pression sur les ressources et les questions d'inflation et de prix des denrées alimentaires et du pétrole ont fondamentalement faussé nos prévisions pour 2023. Et déjà cette année, nous sommes tellement sous-financés. Nous avons absolument besoin de plus de soutiens financiers. Et c'est aussi l'une des raisons pour lesquelles nous risquons de perdre les possibilités existantes de trouver des solutions. Ce sera tragique si des solutions sont à portée de main mais ne sont pas activées faute de financement. Et nous ne demandons pas des montants énormes. Au HCR, comme dans d'autres organisations œuvrant pour les déplacés internes, nous envisageons un financement commun, collaboratif, planifié, plus concerté avec les acteurs du développement pour trouver des solutions, mais aussi pour mener des actions de protection pendant le déplacement, de prévention et de prise en charge des violences de genre, et de protection de l'enfance. Les familles ont besoin d'un tel soutien. En particulier lorsque vous fuyez un conflit, des violences et des catastrophes, vous pourriez être exposé à des choses atroces. Vous devriez peut-être vous déplacer à plusieurs reprises pour trouver une protection. Et ce serait un échec de la communauté internationale.

Qu'est-ce qui est en jeu s'il y a un manque de financement pour les déplacés internes en 2023 ?

L'enjeu est énorme. Nous privilégions les pays où des solutions sont imminentes, où quelque chose de concret peut vraiment se produire en fournissant seulement un coup de pouce. Regardez le Soudan du Sud ou l'Afghanistan, où 1,5 million de personnes sont retournées dans leurs localités d'origine, selon les données de l'OIM et du HCR. Si nous ne donnons pas ce coup de pouce à temps, nous allons rater l'occasion. Une fois que nous avons raté l'occasion et que les personnes se retrouvent en situation de déplacement prolongé ou de déplacements multiples, tous les risques de protection qui en découlent surviennent.

Ainsi, si les acteurs du développement et la communauté internationale peuvent effectivement fournir un soutien à ce stade, en particulier dans les pays où nous collaborons avec Robert Piper et son équipe, cela serait très apprécié.

En 2021, plus d'un quart des dépenses consacrées aux déplacés internes, soit 200 millions de dollars, ont été orientées vers des aides en espèces. Nous avons aussi investi des millions dans les interventions communautaires, notamment pour renforcer les capacités des acteurs de la société civile locale et des groupes communautaires – agir localement est notre priorité. Et c'est là que nos approches par zones sont également essentielles : nous étudions les zones qui ont des besoins, là où les déplacés internes se trouvent, ou retournent, ou s'intègrent, et nous collaborons avec les acteurs du développement et d'autres acteurs pour améliorer la qualité de vie des communautés.

Alors le message est simple : si les financements n'arrivent pas, en particulier pour le volet humanitaire et les solutions, ce sera une perte tragique d'occasion. Et les gens pourraient finir par franchir les frontières, avec tous les risques que cela comporte. Il ne s'agit pas de réduire le nombre de déplacés internes, il s'agit de leur offrir une alternative. Si la protection peut être fournie là où ils se trouvent, en particulier en les incluant dans les services de protection sociale nationaux et dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, ce serait l'approche la plus prudente.

Le HCR collabore avec de plus en plus de donateurs non-traditionnels, en particulier pour l'application du Plan-cadre susmentionné aux déplacés internes parce que la protection, la réponse humanitaire et les solutions sont indissociables. L'inclusion des déplacés internes dans des mesures de protection, des mesures de réponse et des mesures de solutions serait essentielle, mais avec de moins en moins d'argent, il s'agit d'un risque important. Nous travaillons d'arrache-pied pour récolter des fonds pour cela. Et je pense que nous sommes tous concernés par ce sujet très préoccupant.

Les déplacés internes ont-ils la possibilité de prendre part aux décisions qui les concernent ?

Cela fait partie de notre mécanisme normal. Au HCR, nous travaillons avec les communautés, nous collaborons avec les communautés, nous discutons avec les communautés, et je recommande de travailler directement avec les personnes. Ce sont elles qui doivent choisir ce qu'elles veulent faire. Alors nous travaillons avec elles. Nous veillons à ce qu'elles sachent dans quoi elles s'embarquent. Nous faisons en sorte de les protéger et de les soutenir autant que possible. Si vous regardez notre rapport sur les déplacés internes, « L'engagement du HCR dans les situations de déplacement interne 2019-2021 » (en anglais), nous prenons toujours en compte l'avis des personnes. C'est la clé de tout. Et les personnes ne constituent pas un ensemble homogène, donc à l'intérieur des groupes, à l'intérieur des communautés et des sous-communautés, vous pouvez avoir des opinions différentes qui doivent aussi être respectées. Vous ne pouvez pas vous permettre d'avoir un impact négatif pour une communauté qui va accueillir les retours ou les arrivées.

Quand vous avez un nombre important de déplacés internes comme dans la région de l'Ituri en République démocratique du Congo, vous constatez que, malgré la situation de déplacement prolongée, 90% des déplacés internes sont accueillis par les communautés locales. Ces communautés locales ont des ressources très limitées, mais elles accueillent quand même les déplacés. Et c'est la raison pour laquelle les organisations comme le HCR coopèrent étroitement pour soutenir les capacités d'accueil des communautés locales parce que cela contribue ensuite à faciliter une existence digne pour les personnes résilientes – et ces personnes sont très, très résilientes et elles sont heureuses de trouver leurs propres ressources. Mais certains coups de pouce sont indispensables, certains soutiens sont indispensables.

Donc notre priorité est de partir d'une approche très locale de n'importe quelle situation sur le terrain, et de soutenir l'accès à des systèmes locaux sans créer une bulle qui flotte ensuite toute seule et pourrait engendrer ses propres difficultés.

Domaine de réalisation 1

Le HCR et ses partenaires nationaux gèrent un centre de soutien mobile dans le village Independence, au Belize, qui aide les demandeurs d'asile à obtenir les documents nécessaires pour demander leur régularisation (en anglais) auprès du Gouvernement.

© HCR/Aida Escobar

Accès au territoire, enregistrement et délivrance de documents

Priorités

Bien que beaucoup d'États fassent preuve de générosité pour l'accueil des réfugiés, le HCR a observé de nombreux cas de refus d'accès au territoire, d'expulsions ou de renvois forcés de demandeurs d'asile et de réfugiés aux frontières terrestres et maritimes. En 2023, le HCR améliorera l'exhaustivité, la cohérence et l'impact de ses données et de ses interventions en cas de menaces de refoulement ou de refoulements réels, grâce aux instructions adressées à ses opérations en 2022. Il veillera aussi à ce que les mesures aux frontières liées à la pandémie de COVID-19 n'empêchent pas les demandeurs d'asile d'atteindre des territoires sûrs et de solliciter une protection.

Le HCR travaillera davantage avec ses partenaires pour promouvoir une gestion des frontières préservant les considérations de protection, notamment lorsque des mouvements mixtes incluent des réfugiés et d'autres migrants qui franchissent les frontières pour différentes raisons. Des travaux sont en cours pour mettre à jour le « Plan d'action en 10 points » du HCR de 2016, qui comprend une compilation de bonnes pratiques pour gérer les mouvements mixtes. Il renforcera sa collaboration avec les partenaires travaillant dans le domaine des migrations, au sein du nouveau « Cadre d'engagement entre l'OIM et le HCR » (en anglais) et avec les membres du Réseau des Nations Unies sur les migrations. Il encouragera et facilitera la délivrance par les États de documents pour les demandeurs d'asile, les réfugiés, les déplacés internes et les apatrides, qui leur permettent d'attester de leur statut juridique et de leurs droits de séjourner sur le territoire.

L'écosystème numérique du HCR pour l'enregistrement de la population, PRIMES, contient 24 millions de personnes dans sa plateforme d'enregistrement et de gestion des dossiers, proGres, et couvre 122 opérations – ce qui montre la réussite de la mise en œuvre du système dans l'ensemble des opérations dans le monde.

Principaux indicateurs

- Proportion de réfugiés et de demandeurs d'asile enregistrés à titre individuel
- Proportion d'enfants âgés de moins de 5 ans dont la naissance a été enregistrée par une autorité d'état civil [ODD 16.9.1 - Volet 1]
- Proportion de personnes déracinées ou apatrides possédant des documents ou des papiers d'identité juridiquement reconnus [GCR 4.2.2]

Historiquement, PRIMES servait à enregistrer les réfugiés mais le HCR a commencé à l'utiliser pour inscrire des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (« déplacés internes ») dans des opérations ciblées en 2022, dont plus de 660 000 déplacés internes enregistrés pour obtenir des aides en espèces en Ukraine.

Le HCR s'emploie à assurer qu'il dispose d'outils adaptés pour l'enregistrement, la gestion de l'identité, la protection et la fourniture d'une assistance. Pour être en phase avec les progrès technologiques, le HCR transférera proGres vers un environnement Cloud en 2023. La technologie du Cloud augmentera sa performance et son évolutivité, renforcera la sécurité des données et la stabilité du système, permettra des fonctionnalités plus souples et améliorera l'expérience des utilisateurs.

La crise en Ukraine a montré comment une population connectée et dotée de compétences numériques peut bénéficier d'une assistance à distance. En 2023, le HCR commencera à développer des services mobiles et en ligne permettant aux réfugiés d'accéder à distance à leurs informations personnelles et à des services, et de communiquer avec le HCR de manière rapide et sécurisée. L'Organisation doit investir pour fournir des services numériques tout en veillant simultanément à ce que les personnes pas encore connectées ou qui ne souhaitent pas utiliser des services numériques restent incluses et ne soient pas marginalisées.

La situation d'urgence en Ukraine a également montré l'intérêt du fichier pour l'enregistrement d'urgence qui permet le déploiement rapide de personnels qualifiés dans le domaine de l'enregistrement et de la gestion de l'identité pour soutenir les opérations. 34 membres du personnel spécialistes de l'enregistrement ont été déployés dans cinq pays pour appuyer ce type d'activités dans le cadre de la réponse en faveur de l'Ukraine. En 2023, le HCR prévoit de mener deux sessions spécifiques du programme de formation à l'enregistrement d'urgence pour faire en sorte que le fichier possède des capacités suffisantes dans le monde entier.

Besoins mondiaux pour l'Accès au territoire, l'enregistrement et la documentation en 2023

683 millions de dollars

-6% par rapport au budget actuel pour 2022

Besoins régionaux

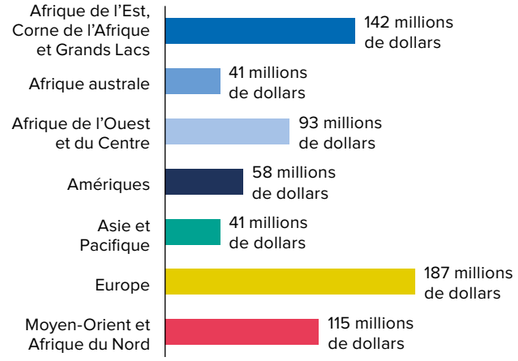

Défis

La pandémie de COVID-19 a créé une pression sans précédent sur les opérations du HCR. La distanciation physique, les confinements et les restrictions de voyage ont rendu l'enregistrement en personne des réfugiés difficile voire impossible. Conjointement avec la crise en Ukraine, qui a nécessité l'inscription rapide d'une population connectée pour qu'elle bénéficie d'aides en espèces, cela a obligé le HCR à revoir ses méthodes d'enregistrement et à renforcer sa capacité de fournir des services à distance grâce à l'intégration et à l'assistance numériques.

La situation d'urgence en Ukraine a également mis en évidence le risque de double emploi lorsque plusieurs organisations cherchent à enregistrer la même population. Les partenaires du HCR doivent avoir accès aux outils de PRIMES ou il leur faut une plus grande interopérabilité avec leurs propres systèmes. L'expansion importante des utilisateurs et des personnes enregistrées dans les outils de PRIMES ont aussi révélé des limitations techniques qui seront réglées par le transfert de proGres vers le Cloud.

Développer les services numériques pour les personnes déracinées

La pandémie et les récentes situations d'urgence ont montré l'importance de déployer des moyens numériques pour fournir des services aux personnes déracinées. Le potentiel des interventions à distance a été démontré en Pologne lors de la réponse à la situation ukrainienne où, en quelques jours, 355 000 familles de réfugiés ont pu s'enregistrer à distance pour prendre rendez-vous pour recevoir des aides en espèces en utilisant une application Web destinée au public. Des opportunités similaires seront développées dans le cadre du programme de services numériques qui vise à fournir en toute sécurité une gamme complète de services numériques aux communautés dont s'occupe le HCR, notamment l'authentification de l'identité, la prise de rendez-vous, l'enregistrement, la remise d'aides en espèces et la possibilité de consulter et de mettre à jour leurs informations de contact.

Domaine de réalisation 2

Les sœurs vénézuéliennes Rosángel et Noemi reçoivent leurs permis de protection temporaire à Bogotá, en Colombie.

© HCR/Daniela Camargo

Détermination du statut de réfugié

Priorités

La détermination du statut de réfugié (DSR) aide les États et le HCR à déterminer si une personne a besoin d'une protection internationale.

Principaux indicateurs

- Délai de traitement moyen (en jours) entre l'enregistrement et la décision d'asile en première instance (ventilé selon le type de procédure, individuelle et collective)
- Proportion de personnes entamant une procédure d'asile ayant accès à des conseils juridiques ou à une représentation
- Proportion de personnes ayant soumis une procédure d'asile ayant accès à un mécanisme effectif d'appel après le rejet de leur demande en première instance

Ce processus juridique et/ou administratif est essentiel pour répondre aux besoins des réfugiés dans les pays d'asile, et pour rapatrier les personnes considérées comme n'ayant pas besoin d'une protection internationale. En 2023, le HCR soutiendra le renforcement des systèmes d'asile nationaux dans toutes les régions et procédera à un traitement de haute qualité des cas dans les 49 pays où il mène la DSR au titre de son mandat (principalement au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Asie et dans le Pacifique). Il continuera de produire et de diffuser des recommandations concernant certains pays et des informations sur les pays d'origine (COI) pour soutenir le processus de décision des États et du HCR.

En collaboration avec les États et d'autres partenaires, le HCR s'emploiera à mettre en place des systèmes d'asile plus adaptables, capables de gérer des fluctuations importantes au sein des populations en quête de protection internationale et d'autres défis opérationnels. Il encouragera aussi des procédures d'asile équitables et efficaces pour résorber les retards actuels de traitement des dossiers tout en répondant aux nouvelles arrivées.

En prévision du Forum mondial sur les réfugiés de 2023, le Groupe d'appui à la capacité d'asile mis en place dans le cadre du Pacte mondial sur les réfugiés mobilisera le soutien des États et d'autres intervenants pour qu'ils aident d'autres États à améliorer certains éléments de leurs systèmes d'asile nationaux. Le Groupe d'appui encouragera la collaboration et le partage des responsabilités dans le cadre de mécanismes régionaux, tels que le Cadre régional global de protection et de solutions pour les Amériques (MIRPS), afin de combler les lacunes dans les efforts de renforcement des capacités des systèmes d'asile nationaux. Grâce au portail du Groupe d'appui (en anglais), le HCR partagera les bonnes pratiques et les outils élaborés par des États et d'autres acteurs dans l'objectif d'améliorer les systèmes d'asile dans le monde entier.

Le HCR aidera les États à renforcer leurs procédures de DSR dans les systèmes d'asile nationaux en leur fournissant un soutien technique, matériel ou financier, sachant que les Amériques ont un besoin particulier de soutien face à des situations de mouvements mixtes et des arrivées en grand nombre. Il donnera suite aux recommandations formulées par une évaluation indépendante (en anglais) de ses activités de renforcement des systèmes d'asile nationaux, notamment à la recommandation de réviser et d'élargir sa stratégie de développement des capacités d'asile en améliorant l'efficacité des interventions par le biais de conseils, d'outils, de formations et de partenariats.

Le HCR effectuera la DSR au titre de son mandat comme l'un des éléments de sa stratégie plus large de protection dans les opérations où il fournit la protection la plus effective et la plus efficace pour les personnes. Les opérations de DSR dans le cadre du mandat du HCR, notamment en Égypte, en Jordanie, en Malaisie et au Yémen, identifieront aussi les possibilités de faciliter un traitement stratégique et efficace des dossiers, notamment par des procédures de DSR simplifiées, accélérées et combinées lorsque cela est approprié et que des garanties d'intégrité sont en place. Partout où cela sera possible, le HCR saisira les opportunités de passer de la DSR effectuée au titre de son mandat à l'engagement des gouvernements et à la mise en place de systèmes d'asile nationaux.

Dans le même temps, le HCR élaborera des COI et des recommandations par pays, ce qui est essentiel pour améliorer l'efficacité et la qualité de la prise de décision en matière d'asile, et mettra en place des outils de gestion des dossiers tels que l'orientation des dossiers vers différentes modalités d'examen.

Besoins mondiaux pour la Détermination du statut de réfugié en 2023

200 millions de dollars

+10% par rapport au budget actuel pour 2022

Besoins régionaux

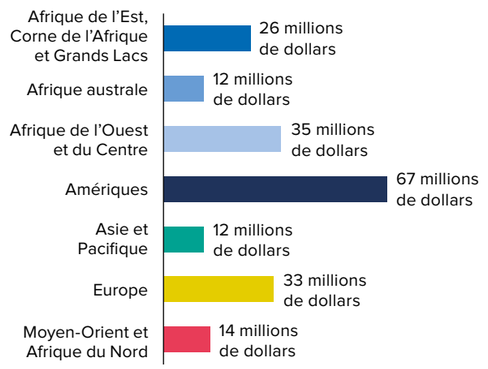

En 2023, le HCR relancera Refworld (en anglais) comme principale base de données sur les lois et les politiques, utile pour la prise de décision en matière d'asile, notamment une base de données mondiale de jurisprudence.

Défis

Les délais de traitement des demandes d'asile peuvent conduire à une accumulation importante de dossiers, miner la confiance du public dans les systèmes d'asile et rendre la recherche de possibilités d'inclusion et de solutions plus difficile pour les demandeurs d'asile. De nombreux systèmes d'asile nationaux rencontrent des problèmes de planification stratégique et de gestion qui conduisent à un manque d'efficacité et à des difficultés financières. Il est impératif de renforcer les systèmes d'asile nationaux et d'encourager les États à mieux se les approprier en mettant en place des systèmes résilients et adaptables, grâce notamment à des investissements dans l'innovation et la technologie.

Il sera important de renforcer le rôle du Groupe d'appui à la capacité d'asile pour favoriser des partenariats avec les États ayant besoin d'améliorer leurs systèmes. Afin d'obtenir un impact plus fort et plus durable, il sera aussi important de nouer des partenariats entre le Groupe d'appui et les plateformes régionales, comme le Cadre régional global de protection et de solutions pour les Amériques.

Domaine de réalisation 3

Evangelina Bukuru, réfugiée burundaise, mère de trois enfants, a bénéficié d'une initiative du HCR permettant d'obtenir des certificats de naissance tanzaniens pour ses enfants afin de les protéger contre l'apatridie.

© HCR/Anthony Karumba

Droit et politique de protection

Priorités

Afin de garantir que les cadres juridiques et politiques nationaux offrent la protection la plus large possible pour les droits des réfugiés, des demandeurs d'asile et des apatrides, en 2023 le HCR continuera de promouvoir l'adhésion à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et à son Protocole de 1967, à la Convention de 1954 relative au statut des apatrides et à la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie. À l'heure actuelle, 149 États sont parties à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et/ou à son Protocole de 1967, tandis que 96 États sont parties à la Convention de 1954 et 78 à la Convention de 1961. Plus de 20 engagements ont été pris par des États lors du Segment de haut niveau sur l'apatridie de 2019 en vue d'une adhésion à la Convention de 1961. La Macédoine du Nord et les Philippines ont honoré leurs engagements depuis lors. En 2023, le HCR continuera d'encourager et de soutenir les États pour qu'ils respectent leurs engagements.

Le HCR aidera les États à adopter, à améliorer et à appliquer des cadres juridiques et politiques nationaux conformes à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et aux conventions sur l'apatridie, ainsi qu'aux Principes directeurs relatifs aux déplacements internes et aux autres normes juridiques internationales et régionales. Des réformes législatives étant en cours ou prévues dans plusieurs États provenant de différentes régions d'Afrique, le HCR fournira des conseils et des recommandations pour interagir avec les acteurs et les processus législatifs, politiques et judiciaires.

Principaux indicateurs

Mesure dans laquelle le cadre juridique national est conforme à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et/ou à son Protocole de 1967

Mesure dans laquelle le cadre juridique national est conforme à la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie

Il soutiendra également l'application effective des instruments juridiques et des politiques en pratique, en fournissant notamment des recommandations et en entretenant un dialogue de fond avec les gouvernements à différents niveaux, ainsi qu'avec les institutions chargées des droits humains à l'échelle nationale, régionale et des Nations Unies, la société civile, le monde universitaire, les partenaires multilatéraux et bilatéraux du développement, les équipes de pays des Nations Unies et d'autres partenaires.

Le HCR se concentrera sur le renforcement des lois et des politiques, en soutenant notamment la réalisation des engagements pris en application du Pacte mondial sur les réfugiés. Cela consistera notamment à promouvoir l'accès aux droits, y compris l'accès au territoire, le respect du principe de non-refoulement et du partage des responsabilités, ainsi que l'accès aux droits socioéconomiques. Le HCR s'efforcera aussi d'améliorer les cadres institutionnels et juridiques pour la protection des déplacés internes grâce au renforcement des normes juridiques et des politiques. Il redoublera d'efforts pour promouvoir des lois et des politiques sur la nationalité qui soient égalitaires dans les 24 pays qui empêchent toujours les femmes de transmettre leur nationalité à leurs enfants dans les mêmes conditions que les hommes ; et qui incluent des garanties juridiques contre l'apatridie des enfants et prévoient l'accès à l'enregistrement à l'état civil et aux documents. Il continuera de plaider pour la mise en œuvre des obligations existantes, tout en renforçant les nouvelles mesures juridiques et politiques visant à améliorer la protection des personnes déplacées ou apatrides et des communautés d'accueil affectées par le changement climatique et les catastrophes.

Défis

Dans un contexte marqué par un nombre de déplacés atteignant des niveaux historiquement élevés et par des possibilités limitées de retour, de réinstallation et d'intégration locale, des lois et des politiques plus favorables sont plus que jamais nécessaires pour mettre en place des stratégies durables, fondées sur les droits et sur le long terme, que les gouvernements mettront en œuvre pour encourager et soutenir l'inclusion socioéconomique et les solutions. Conformément à l'esprit du Pacte mondial, un nombre croissant de gouvernements, de partenaires du développement et de la consolidation de la paix demandent également des informations sur les lois et les politiques, des conseils et un soutien de la part du HCR. Par exemple, dans plus de 18 pays, le HCR rend régulièrement publique son analyse juridique et politique afin d'éclairer le soutien apporté par la Banque mondiale et d'autres partenaires du développement. Cela nécessite des financements prévisibles et suffisants pour assurer la continuité de la présence du personnel chargé de la protection et des questions juridiques sur le terrain, dans les régions et au Siège, et une plus grande capacité de stocker, collecter et compiler les données juridiques et politiques du HCR et de les analyser afin de les publier.

Besoins mondiaux pour le Droit et la politique de protection en 2023

276 millions de dollars

+0,5% par rapport au budget actuel pour 2022

Besoins régionaux

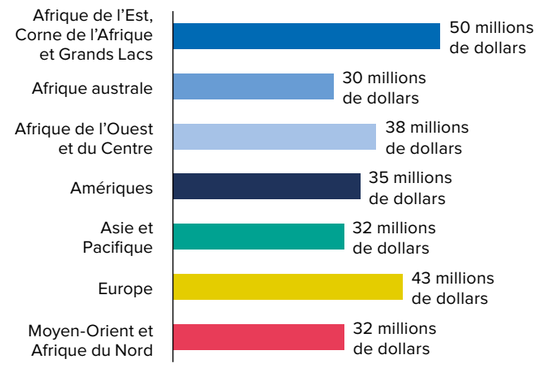

Utiliser la technologie pour protéger : le Projet de protection numérique

Le Projet de protection numérique, qui a démarré en 2022, s'appuiera sur la présence locale du HCR pour identifier les zones où la numérisation pourrait améliorer la protection, ou la menacer. Ce projet inclut la numérisation de la technologie aux frontières afin de protéger le droit d'asile, la numérisation des procédures de détermination du statut de réfugié, et l'inclusion de normes de protection en faveur des personnes déracinées ou apatrides dans les législations nationales relatives à la protection des données. Le HCR mettra à jour ses propres lignes directrices en matière de protection numérique et renforcera son action face aux discours de haine en ligne, aux mauvaises ou fausses informations, aux abus et à l'exploitation. Il développera son réseau de sites Internet d'assistance grâce auxquels il a atteint plus de 11 millions de personnes en 2022, ainsi que ses plateformes de messagerie sécurisée qui ont été mises en place dans 11 pays en 2022.

Domaine prioritaire

Meepia Chumee, 34 ans, une ancienne apatride, récolte du maïs dans les champs qu'elle loue à Chiang Mai, en Thaïlande. Elle fait partie des plus de 100 000 personnes qui se sont vu accorder la nationalité thaïe depuis 2008.

© HCR/Rachaphon Riansiri

Entretien avec Monika Sandvik, Coordonnatrice principale chargée de l'apatridie au HCR

Comment le HCR persuade-t-il les gouvernements d'agir pour mettre fin à l'apatridie, et quels sont les obstacles ?

L'apatridie a un impact énorme sur les personnes affectées par ce fléau. Cela peut conduire à un cycle pernicieux de privation de droits et de vulnérabilité, avec de graves répercussions pour la société dans son ensemble. Exclure certains groupes peut provoquer des tensions, alimenter les conflits et même conduire à des déplacements. Nous insistons toujours auprès des gouvernements sur le fait que l'apatridie est un problème qui peut être résolu, et nous disposons de nombreuses bonnes pratiques sur lesquelles nous appuyer. Le plus important, c'est d'avoir la volonté politique.

Nous avons connu des avancées importantes depuis 2014, date à laquelle le HCR a fixé un objectif sur 10 ans pour mettre fin à l'apatridie. Pourtant, l'objectif ne sera pas atteint d'ici 2024 et les progrès n'ont pas été d'égale importance dans toutes les régions. Par exemple, seuls trois États ont supprimé la discrimination liée au genre dans leurs lois sur la nationalité pour permettre aux femmes de transmettre leur nationalité à leurs enfants dans les mêmes conditions que les hommes. Il existe encore 24 pays qui ne permettent pas aux femmes de transmettre leur nationalité à leurs enfants.

Il ne reste que deux ans pour la campagne #IBelong, et le HCR donne un dernier coup de pouce, avec 28 opérations qui affinent leurs buts réalisables et leurs objectifs concrets.

Selon moi, ce qui est incontestable concernant l'apatridie c'est que, dans de nombreux cas, il s'agit vraiment d'une anomalie, d'une erreur dans nos systèmes de gouvernance, qui fait que des personnes passent entre les mailles du filet. Ce n'est pas que cela ne pourrait jamais s'arrêter – nous savons quelles garanties peuvent être mises en place pour prévenir ce fléau et comment il peut être combattu. Et cette idée que vous pouvez stopper quelque chose qui perdure depuis des générations est assez impressionnante. Mais pour certaines personnes apatrides, c'est comme dans un roman de Kafka – elles sont juste coincées dans le système.

Qu'envisagez-vous en matière d'apatridie en 2023 ?

En 2023, nous espérons qu'au moins quatre États adhéreront à l'une des deux conventions sur l'apatridie. De nombreux États se sont engagés à le faire en 2019 lors du Segment de haut niveau sur l'apatridie, et certains l'ont fait. Mais 20 États ne l'ont pas fait, et nous aidons ces gouvernements si besoin. Nous savons que certains d'entre eux sont très près du but. Cette année, les Philippines ont adhéré à la Convention de 1961 et c'est toujours le seul État de la région à avoir adopté la Convention de 1954. Nous espérons que d'autres suivront.

L'apatridie est un concept qui n'est pas toujours connu des législateurs, alors il y a encore de la marge pour sensibiliser dans de nombreux pays. Par exemple, la Convention de 1961 contient des garanties juridiques très importantes pour prévenir l'apatridie des enfants. L'un des éléments essentiels de la convention prévoit que les enfants puissent acquérir la nationalité du pays où ils sont nés s'ils ne peuvent pas acquérir une autre nationalité.

Nous espérons aussi qu'au moins trois États mettront en place des procédures de détermination de l'apatridie en 2023, et nous leur fournissons des conseils techniques. Ces procédures permettent aux personnes d'être reconnues et de faire respecter leurs droits. La Convention de 1954 accorde un statut de protection à une personne apatride jusqu'à ce qu'elle puisse acquérir une nationalité.

Une priorité du HCR consistera aussi à œuvrer pour la création d'une Alliance mondiale pour mettre fin à l'apatridie. C'était l'une des recommandations formulées dans une évaluation récente de notre travail sur l'apatridie. L'Alliance donnera un signal clair à la communauté mondiale en indiquant que, dans le prolongement de la campagne #IBelong, le HCR et ses partenaires souhaitent intensifier leurs efforts et progresser dans le domaine de l'apatridie comme un « engagement commun ».

Le HCR sait-il combien de personnes sont apatrides ?

Selon nos dernières estimations, basées sur les statistiques provenant de 97 pays, il y en aurait plus de 4,3 millions. Cela inclut des populations importantes au Bangladesh, en Côte d'Ivoire, au Myanmar et en Thaïlande, ainsi qu'un demi-million environ en Europe.

Objectifs pour 2023

90 000 apatrides acquerront une nationalité, ou verront leur nationalité confirmée

4 adhésions aux conventions des Nations Unies sur l'apatridie

15 États amélioreront leur législation, leurs politiques et leurs procédures nationales conformément aux normes internationales relatives à la prévention et à la réduction de l'apatridie et à la protection des apatrides

Besoins mondiaux pour l'apatridie en 2023

136 millions de dollars

+21%
(par rapport au budget 2022 actuel)

Besoins régionaux

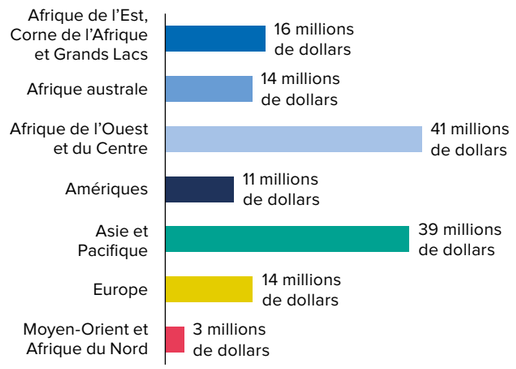

© HCR/Reuben Lim Wenlok

Hassinah Begom, une sage-femme rohingya apatride, vit dans le camp de personnes déplacées de Basara, dans le canton de Sittwe, dans l'État de Rakhine au Myanmar. Bien qu'elle n'ait pas suivi de formation officielle, elle a réussi à mettre au monde plus de 500 enfants au cours de ses 20 ans de carrière et est souvent la première personne à laquelle les mères rohingyas font appel lorsqu'elles ont besoin d'aide.

Mais seule près de la moitié de tous les pays communiquent des données, et les chiffres ne sont pas toujours comparables. Nous savons qu'il y a des populations apatrides dans beaucoup de pays qui ne communiquent pas de données, et que les données sont partielles dans certains pays qui en communiquent, ce qui fait que le nombre réel total est certainement beaucoup plus élevé. Nos estimations ont augmenté régulièrement ces dix dernières années parce que davantage de pays fournissent des chiffres et à cause des changements dans la communication des données – l'inclusion des réfugiés rohingyas apatrides par exemple. Il y a aussi une hausse naturelle du fait des enfants qui naissent apatrides, ce qui montre l'urgence de prévenir l'apatridie des enfants et de veiller à ce qu'aucun enfant ne naisse apatride. Dans le même temps, environ 448 000 personnes ont acquis une nationalité ou ont vu leur nationalité confirmée depuis le début de la campagne #IBelong en 2014, et cela devrait se poursuivre en 2023. Dans l'ensemble, nous sommes conscients que les progrès ont été trop lents et qu'il n'y a eu aucun progrès dans certaines des situations majeures, notamment concernant les Rohingyas.

Espérez-vous que les données vont s'améliorer ?

Le HCR soutient le Groupe d'experts (en anglais) qui élabore des recommandations internationales sur les statistiques en matière d'apatridie (IROSS) (en anglais), et nous espérons que la Commission statistique des Nations Unies les adoptera en 2023. Nous ne verrons pas les bénéfices tout de suite mais sur le long terme. S'il y a des financements pour soutenir sa mise en œuvre, cela devrait changer la donne en rendant les données plus solides et comparables. De nombreux efforts sont déjà en cours pour améliorer les statistiques existantes, notamment des recherches réalisées par les gouvernements, le HCR et nos partenaires.

26 pays se sont engagés à mener des études sur l'apatridie d'ici fin 2024 et neuf se sont engagés à inclure des questions relatives à l'apatridie dans leurs recensements nationaux. Nous multiplions nos efforts pour effectuer des études qualitatives et quantitatives. En Iraq, par exemple, nous avons mené une enquête pilote (en anglais) avec notre partenaire en 2021, et nous prévoyons maintenant de réaliser une cartographie des groupes minoritaires exposés à un risque d'apatridie à l'échelle du pays. Nous prévoyons une étude quantitative en République centrafricaine en 2023. Nous obtiendrons aussi les résultats des recensements menés au Tadjikistan et en Ouzbékistan avec, pour la première fois, des questions sur l'apatridie et la nationalité. Nous espérons aussi mener d'autres études avec le Centre commun de données sur le modèle de l'étude de la population shona (en anglais) au Kenya en 2019. Mais les recherches et la collecte des données nécessitent vraiment de disposer de financements de façon structurelle.

Les acteurs du développement ont-ils un rôle à jouer pour mettre fin à l'apatridie ?

L'apatridie est une question qui relève du développement. Quand des milliers de personnes sont apatrides, les communautés risquent d'être exclues et marginalisées et leur développement gravement compromis. La promesse inscrite dans l'Agenda 2030 pour le développement durable que « personne ne sera laissé pour compte » signifie qu'il faut reconnaitre chaque individu comme un membre à part entière de la société. Et l'ODD 16.9 appelle les États à garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances, d'ici 2030. C'est la raison pour laquelle le HCR a choisi le développement comme la troisième et dernière priorité thématique pour la Campagne #IBelong en 2022-2023.

La Banque mondiale, les banques régionales de développement et les partenaires bilatéraux ont tous consacré des ressources importantes pour aider les États à lancer des initiatives concernant la prévention de l'apatridie ces dernières années, en particulier grâce au renforcement des systèmes d'enregistrement à l'état civil et des statistiques de l'état civil. Mais une collaboration accrue avec les acteurs du développement est nécessaire. Le Centre commun de données du HCR et de la Banque mondiale s'est investi dans la recherche et les enquêtes pour mieux comprendre l'impact socioéconomique de l'apatridie. Nous essayons d'en faire plus dans le cadre du système des Nations Unies – la collaboration va être renforcée avec le PNUD, notamment pour tenter d'améliorer la sensibilisation à la question de l'apatridie au sein des bureaux pays du PNUD, et nous travaillons avec l'Organisation internationale de droit du développement sur l'apatridie en tant que question d'État de droit. La collaboration avec l'UNICEF pour remédier à l'apatridie des enfants sera également renforcée.

Certains pays réalisent-ils des progrès dans le domaine de l'apatridie ?

Le Kirghizstan a remporté une victoire historique en 2019 en devenant le premier pays à avoir résolu tous les cas connus d'apatridie. Le Kazakhstan, le Kirghizstan et le Tadjikistan envisagent activement d'adhérer aux conventions sur l'apatridie et, si les ressources continuent d'être disponibles, l'apatridie pourrait être résolue en Asie centrale.

L'attention des États africains à la question de l'apatridie a considérablement augmenté depuis le début de la campagne #IBelong. Ils ont pris 148 engagements sur les 252 engagements étatiques pris lors du Segment de haut niveau de 2019. Les cadres régionaux en Afrique ont été pionniers pour assumer des rôles de leadership, par le biais de déclarations et de plans d'action régionaux, comme la Déclaration d'Abidjan, le Plan d'action de Banjul et l'Initiative de N'Djamena. L'engagement récent de la Communauté de développement de l'Afrique australe a accéléré les activités et la coopération. Des études ont été réalisées, ou sont en train d'être finalisées, sur l'étendue et les causes de l'apatridie dans la région des Grands Lacs (qui couvre la République démocratique du Congo, le Rwanda et l'Ouganda) et une étude sera lancée en 2023 en République centrafricaine. Plusieurs États, dont le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Nigéria, sont en train de mettre en place des procédures de détermination de l'apatridie.

Dans quelle mesure des conflits comme la guerre en Ukraine risquent-ils d'engendrer de nouveaux cas d'apatridie ?

Les réfugiés sont généralement exposés à un plus grand risque d'apatridie. Ils peuvent avoir quitté leur pays sans documents d'identité, ce qui rend plus difficile de prouver leur nationalité par la suite. Cela peut également créer un risque d'apatridie pour leurs enfants. Et de nombreux enfants naissent pendant que leurs parents fuient leur pays d'origine.

En application du droit ukrainien, un enfant né à l'étranger d'au moins un parent ukrainien acquiert automatiquement la nationalité ukrainienne à la naissance. Par conséquent, les enfants nés de parents réfugiés devraient automatiquement acquérir la nationalité ukrainienne. Pour les enfants nés en Ukraine, certains problèmes liés à l'enregistrement des naissances peuvent créer un risque d'apatridie, en particulier pour les minorités ethniques.

Domaine de réalisation 4

Un groupe de discussion sur les questions de protection est organisé avec les familles déplacées retournant à Palma, dans la province de Cabo Delgado, au Mozambique.

© HCR/Martim Gray Pereira

Violences de genre

Priorités

Plus de 43 millions de femmes et de filles déracinées ou apatrides sont exposées à un risque accru de violences de genre. Selon les estimations (en anglais) une femme déracinée sur cinq subit des violences sexuelles,

Principaux indicateurs

- Proportion de personnes déracinées ou apatrides qui savent où accéder aux services disponibles en cas de violences de genre
- Proportion de personnes déracinées ou apatrides qui n'acceptent pas les violences faites aux femmes
- Proportion de victimes qui sont satisfaites des services de prise en charge des cas de violences de genre

et le déplacement peut augmenter de 20% le risque de violence conjugale (en anglais). En 2022, les violences de genre ont eu des conséquences dévastatrices sur la vie des femmes et des filles dans les pays affectés par des conflits, notamment en Ukraine et dans des pays de la Corne de l'Afrique et du Sahel. Malgré les risques, les femmes et les filles sont en première ligne des réponses humanitaires, proposant des solutions innovantes pour soutenir leurs communautés.

Les Orientations stratégiques 2022-2026 (en anglais) du HCR ont souligné l'importance du leadership de l'organisation pour lutter contre les violences de genre et mettre en œuvre la « Politique sur la prévention, l'atténuation des risques et la prise en charge en matière de violence basée sur le genre » dans toutes les régions.

En 2023, le HCR renforcera les systèmes de protection sociale nationaux et étendra l'accès des personnes à des services vitaux de prévention et de prise en charge des violences de genre dans des espaces sûrs fixes ou

mobiles dans toutes les opérations. Ses interventions comprendront une aide aux victimes dans le secteur psychosocial, juridique, de la santé et de la sécurité, ainsi que des aides en espèces si nécessaire. Les aides en espèces permettent aux femmes à risque et aux victimes d'avoir accès à des hébergements sûrs, ainsi qu'à des articles alimentaires et non alimentaires. Le HCR axera aussi son action sur des programmes innovants basés sur une approche transformatrice du genre qui responsabilisent les femmes et les filles et impliquent les hommes et les garçons comme des alliés pour le changement.

Le déploiement rapide de spécialistes des violences de genre dans les pays affectés par des situations d'urgence améliorera l'accès à des services axés sur les victimes, tout en assurant la redevabilité du HCR envers les femmes et les filles déracinées ou apatrides. Selon les données disponibles relatives au suivi et à l'évaluation des déploiements antérieurs, les opérations du HCR ont, en moyenne, plus que doublé la portée des programmes dans le domaine des violences de genre.

En 2023, le HCR renforcera ses partenariats avec des organisations dirigées par des femmes, en particulier avec celles dirigées par des femmes et des filles déracinées ou apatrides. Il s'agira notamment de programmes innovants de prévention et de prise en charge des violences de genre gérés par des organisations dirigées par des femmes, contribuant à renforcer la participation et le leadership des femmes au sein de la réponse humanitaire.

Le HCR continuera d'intégrer les activités en matière de réduction des risques de violences de genre dans ses processus institutionnels et de renforcer les capacités des groupes sectoriels dont il est responsable (gestion et coordination des camps ; abris ; protection) pour qu'ils améliorent la prévention des violences de genre dans leurs secteurs respectifs.

Conjointement avec les États, le HCR organisera le deuxième Forum mondial sur les réfugiés en 2023. Cela constituera une opportunité importante de mobiliser des soutiens en faveur des femmes et des filles réfugiées et pour lutter contre les violences de genre.

Le HCR renforcera les compétences de son personnel, en se concentrant sur la prévention, la gestion des dossiers et des informations, ainsi que sur la réduction des risques, la régionalisation, et la coordination des activités dans le domaine des violences de genre dans les sites d'accueil de réfugiés. Il travaillera en particulier sur les programmes de renforcement des capacités des adolescentes, notamment par des interventions pour prévenir le mariage des enfants.

Besoins mondiaux pour les Violences de genre en 2023

340 millions de dollars

+7% par rapport au budget actuel pour 2022

Besoins régionaux

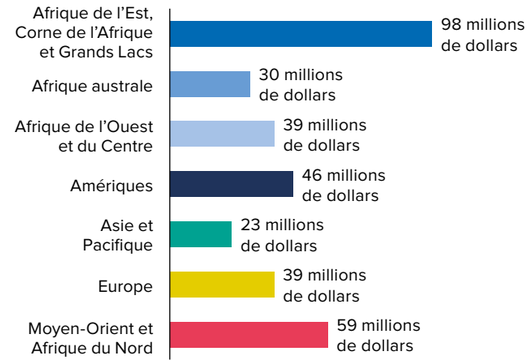

Défis

Les femmes et les filles déracinées ou apatrides sont exposées à des formes croisées de discrimination fortement enracinées, à des violations de leurs droits humains et à une représentation inégale de leurs voix et de leurs besoins dans les réponses humanitaires. Cela est aggravé par l'insécurité alimentaire croissante et l'impact du changement climatique.

Les défis pour éradiquer les violences de genre vont de l'impunité des auteurs au sous-financement des réponses d'urgence qui compromet les interventions vitales. Les données montrent que le déploiement de spécialistes travaillant à la prévention et à la prise en charge des violences de genre dès le début des situations d'urgence améliore considérablement l'accès des victimes aux services et réduit les risques de violences de genre. Alors que la nécessité de mettre en place des programmes de prévention et de prise en charge des violences de genre n'a jamais été aussi importante, les financements n'ont pas suivi le rythme des besoins croissants. Malgré les efforts réalisés par le HCR pour consacrer des ressources à de tels programmes, les financements disponibles ont couvert moins de 50% des besoins au cours des dernières années. Le manque de ressources entrave les efforts de prévention et restreint ainsi la capacité du HCR de veiller à ce que les femmes et les filles déracinées ne subissent pas de violences de genre en premier lieu.

© CARE/Christine Alvarro

Le HCR échange sur la question du mariage des enfants avec des adolescentes dans l'espace sûr pour les femmes et les filles en Ouganda.

Collaborer avec les communautés pour lutter contre les violences de genre, par Santa Lamunu

« J'ai grandi dans le nord de l'Ouganda où nous avons connu 20 ans de rébellion et de guerre. Pendant mon enfance et ma scolarité dans l'enseignement primaire et secondaire, j'ai fait l'expérience de la guerre et des souffrances subies par les femmes et les filles. Après avoir été diplômée de l'université, j'ai travaillé comme enseignante, puis je me suis engagée dans l'humanitaire. J'ai d'abord commencé comme assistante sociale pour aider les victimes de violences de genre.

Au cours de mes interactions avec les victimes de violences, j'ai vu comment je pouvais changer la vie des gens et contribuer à l'émancipation des filles et des femmes.

Je suis aujourd'hui administratrice adjointe chargée des violences de genre au sein du bureau du HCR à Kyangwali, dans l'ouest de l'Ouganda. Mon rôle consiste notamment à coordonner les activités des organisations impliquées dans la prévention et la prise en charge des violences de genre. Je suis passionnée par la question de l'implication de la communauté dans la lutte contre les normes sociales, les normes de genre négatives et les rapports de force qui sont à l'origine des violences de genre. La plupart des réfugiées avec lesquelles nous travaillons viennent de la République démocratique du Congo ou du Soudan du Sud où elles ont subi des violences et la guerre.

Je forme et j'encadre des partenaires pour mettre en œuvre le Programme SASA! Ensemble (en anglais), conçu par une organisation appelée Raising Voices, qui vise à lutter contre les rapports de force qui sous-tendent les violences de genre. Nous demandons aux membres de la communauté de réfléchir à l'utilisation du pouvoir et de prendre conscience que tout le monde a du pouvoir. Nous ne disons pas aux communautés ce qu'elles doivent faire mais nous incitons les personnes à penser par elles-mêmes et à remettre en question les normes qui perpétuent les violences faites aux femmes et aux filles. Cela implique tout le monde – les chefs, les groupes communautaires, les femmes et les hommes, les anciens de la communauté, les leaders d'opinion, les partenaires – et les encourage à remettre en question la façon dont nous utilisons le pouvoir dans nos relations, dans nos familles, dans nos communautés et dans nos institutions.

Nous voyons les personnes prendre des mesures progressives mais très audacieuses dans leur vie quand elles commencent à rééquilibrer les pouvoirs dans leurs relations.

Le HCR fournit divers types de soutien aux victimes, dans les domaines de la santé, de la santé mentale, du soutien psychosocial, du droit et de la sécurité. Les activités de soutien psychosocial consistent à offrir une « oreille attentive » et un soutien aux victimes, en les accueillant et en leur donnant la possibilité de prendre conscience du fait que ce qui leur est arrivé n'est pas de leur faute. Mais cela va au-delà. Par exemple, les centres pour femmes et filles proposent des activités qui réunissent des victimes et des personnes exposées au risque de violences de genre et brisent leur isolement. Elles commencent à voir la vie de manière nouvelle et plus positive. Puis le HCR et ses partenaires les orientent vers des services et un soutien.

Le HCR et les partenaires offrent aussi des aides en espèces aux victimes et aux femmes à risque, ce qui a des avantages clairement démontrés pour réduire les risques et répondre aux besoins. Par exemple, une victime a utilisé ce soutien pour renforcer sa porte, ce dont elle avait besoin pour se sentir davantage en sécurité. Certaines femmes ont utilisé l'argent pour démarrer un petit commerce familial, pour subvenir à leurs besoins et aider à leur rétablissement. D'autres se sont mises à garder des animaux. Cela a aidé les femmes de tant de façons.

Il est important de faire remarquer que le manque de personnel et de ressources dédiés à des programmes de prévention et de prise en charge, les espaces sûrs inadaptés pour les femmes et les filles et les opportunités limitées de subsistance en raison des contraintes financières ralentissent le processus de guérison des victimes et a un impact sur les progrès visant à parvenir à des changements de comportement en général.

Même si j'adore ce que je fais, c'est aussi un travail difficile et exigeant. J'ai parfois du mal à séparer mon travail de ma vie. Il m'arrive de me réveiller la nuit et de penser à quelqu'un ; j'appelle le travailleur social à la première heure le lendemain pour assurer le suivi. Ce métier ne se limite pas à un travail entre 8h et 17h. Il va au-delà. Cela nécessite de la passion et un attachement personnel au travail – et cet attachement vous aidera à comprendre que chaque cas est une personne qui a besoin de soutien. »

© HCR/Amos Hulder

Santa Lamunu est administratrice adjointe chargée des violences de genre au sein du HCR à Kyangwali, en Ouganda, où elle forme les travailleurs de proximité des organisations partenaires dans le domaine de la prévention des violences de genre et à résoudre les cas compliqués. Elle a 10 ans d'expérience dans les programmes de protection et de lutte contre les violences de genre. Elle a notamment travaillé en tant que responsable de la protection et de l'autonomisation des femmes au sein de l'International Rescue Committee, d'agent de protection à la Fédération luthérienne mondiale et d'agent chargé des cas de violences de genre dans le cadre de la réponse aux déplacés internes à War Child Holland dans le nord de l'Ouganda.

Appel pour des financements flexibles

En tant qu'organisation chef de file chargée de la protection des personnes déracinées, le HCR s'efforcera d'apporter un soutien flexible via divers programmes visant à promouvoir l'égalité des genres et à lutter contre les violences de genre en 2023.

Le HCR aide à réduire le risque de violences de genre et offre aux victimes un accès rapide et adéquat à des services de qualité répondant à leurs besoins, notamment un soutien psychosocial, une aide juridique et des services médicaux, dès le tout début des situations d'urgence. Les besoins de financement en 2023 s'élèvent à 339,5 millions de dollars afin d'assurer un hébergement sûr, une aide juridique, un soutien psychosocial et des aides en espèces pour les victimes de violences de genre.

La prévention des violences faites aux femmes et aux filles nécessite des efforts plus importants pour lutter contre les inégalités de genre et les normes sociales préjudiciables. Veuillez consulter le chapitre consacré au *Domaine de réalisation 7 sur l'engagement communautaire et l'émancipation des femmes* pour plus de détails concernant ces activités.

Domaine de réalisation 5

Deux enfants ukrainiens jouent dans un espace sûr « Blue Dot » (en anglais) en Pologne après avoir fui l'Ukraine avec leur mère. © HCR/Maciej Moskwa

Protection de l'enfance

Priorités

En 2023, plus de 40 millions d'enfants déracinés auront besoin et mériteront d'être soutenus par le HCR. En 2021, les enfants représentaient 41% des personnes déracinées dans le monde, la majorité se trouvant en Afrique subsaharienne.

Principaux indicateurs

- Proportion d'enfants en situation de risque accru faisant l'objet de procédures de détermination de leur intérêt supérieur
- Proportion d'enfants qui participent à des programmes communautaires de protection de l'enfance
- Proportion de mineurs isolés qui bénéficient de modalités de prise en charge alternatives adaptées

Les enfants qui sont forcés de fuir sont exposés à un risque accru de violence physique, d'abus sexuels et autres, et de séparation avec leurs familles. L'absence d'éducation, la séparation familiale et les difficultés économiques et au sein de la communauté sont tous des facteurs qui augmentent les risques auxquels les enfants déracinés sont confrontés (en anglais).

Les chiffres dépassent déjà les capacités des systèmes de protection de l'enfance, ce qui rend plus difficile pour les familles et les communautés déplacées et apatrides de protéger les enfants. En 2023, la stratégie du HCR pour la protection de l'enfance sera basée sur les conclusions d'une évaluation (en anglais) du HCR et d'un audit (en anglais) des Nations Unies, publiés tous les deux fin 2021. Le HCR collaborera avec les communautés, les autorités, les agences des Nations Unies, les organisations internationales et nationales pour veiller à ce que les enfants puissent avoir accès à la protection de l'enfance et à des procédures et des services adaptés, et fournira des services de protection de l'enfance de qualité conformément aux « Standards minimum pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire ».

Le HCR renforcera l'inclusion des enfants déracinés ou apatrides dans les systèmes de protection de l'enfance nationaux ainsi que la capacité de ces systèmes à prendre en charge leurs besoins spécifiques. Cela consiste notamment à soutenir les réformes juridiques et politiques, à renforcer les capacités et les procédures visant à répondre aux besoins spécifiques des enfants déracinés et à développer des services décentralisés. Il s'agit surtout de lever les obstacles juridiques, politiques ou procéduraux à l'accès aux systèmes et aux services nationaux de protection de l'enfance et de renforcer les capacités pour respecter les normes internationales. Cela consiste, par exemple, à apporter un soutien technique et financier aux acteurs de la protection de l'enfance nationaux dans les pays d'accueil pour qu'ils fournissent des soins et une protection aux enfants sans protection parentale qui fuient l'Ukraine. Cela tient compte de l'importance accordée par le HCR au renforcement des systèmes et à l'inclusion : en 2022, 78% des opérations du HCR menant des programmes dans le domaine de la protection de l'enfance ont réalisé des actions de plaidoyer auprès des autorités nationales, 64% ont investi dans la formation et le renforcement des capacités des autorités nationales chargées de la protection de l'enfance et des acteurs de la société civile, et 60% ont facilité l'accès aux services nationaux en donnant des informations aux enfants et aux familles et en apportant un soutien technique et financier aux services de protection de l'enfance, notamment aux services chargés de l'enregistrement des naissances dans les régions accueillant des enfants et des familles déracinés.

Le HCR continuera de veiller à ce que les besoins des enfants à risque, notamment les victimes de violences et les mineurs isolés, soient évalués et que ces derniers bénéficient de services multisectoriels conformes à leur intérêt supérieur. Il s'agit notamment de renforcer l'identification et l'enregistrement des enfants à risque, de former le personnel et les partenaires, de veiller à ce que des procédures d'orientation vers les services disponibles existent et d'assurer une gestion sûre, efficace et éthique des informations. Par ailleurs, le HCR continuera de veiller à ce que les systèmes d'asile soient adaptés aux enfants de sorte que leur avis soit dûment pris en compte, que les enfants et les familles reçoivent des informations précises en temps utile et que les entretiens soient conduits par du personnel qualifié d'une manière adaptée aux enfants.

Le HCR encouragera la protection communautaire des enfants et renforcera la participation des enfants et des adolescents à leur propre protection en organisant des activités récréatives qui leur permettent d'acquérir des aptitudes à la vie quotidienne, en soutenant les initiatives communautaires sociales qui visent à faire changer les comportements, et en communiquant des informations aux enfants et aux familles sur leurs droits et sur les services disponibles. Le HCR intégrera la protection de l'enfance dans toutes ses activités de protection, d'assistance et de solutions, en veillant notamment à ce que ses aides en espèces et ses programmes d'éducation apportent des résultats en termes de protection de l'enfance.

Besoins mondiaux pour la Protection de l'enfance en 2023

252 millions de dollars

+9% par rapport au budget actuel pour 2022

Besoins régionaux

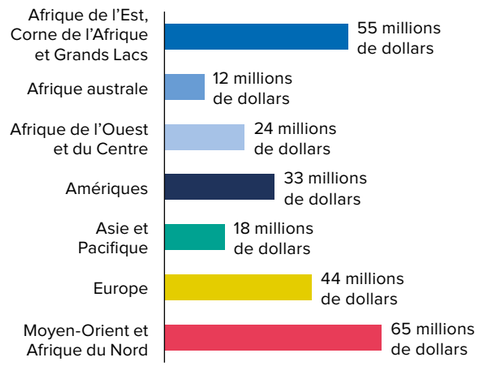

Défis

Le nombre croissant d'enfants déracinés ou apatrides, la complexité des risques en matière de protection de l'enfance, les capacités nationales limitées et les contraintes politiques ou procédurales dans de nombreux endroits sont tous des facteurs qui limitent l'accès des enfants aux services de prévention et de prise en charge. Pour les opérations du HCR, le sous-financement représente un problème chronique, et les lacunes financières dans d'autres services clés comme les abris, l'éducation et la santé aggravent les risques de protection pour les enfants.

Le HCR investit beaucoup dans le plaidoyer, la formation et l'assistance technique pour renforcer les capacités de son personnel, de ses partenaires et de ses interlocuteurs gouvernementaux dans ce domaine. Il devra améliorer la collaboration entre les secteurs – par exemple, les aides en espèces multisectorielles, l'éducation et les abris – pour réduire efficacement les risques de protection pour les enfants.

Un membre du personnel du HCR aide un groupe de réfugiés à porter leurs sacs à la porte d'embarquement de l'aéroport de Tripoli, en Libye. Ils font partie des 17 réfugiés, dont de nombreux jeunes, qui quittent la Libye sur un vol de réinstallation vers l'Europe, où ils trouveront la sécurité.

© HCR/Ilham Elayat

Domaine de réalisation 6

Sécurité et accès à la justice

Priorités

Des cadres fragiles en matière d'état de droit et des limites à l'indépendance de la justice et aux capacités des juridictions et des systèmes administratifs peuvent entraver l'accès à la justice, bafouer les droits des personnes déracinées ou apatrides et freiner les progrès vers la réalisation de l'ODD 16. Grâce à des formations, à l'élaboration d'outils et en facilitant le dialogue et les échanges sur l'interprétation et l'application des normes juridiques pertinentes, le HCR renforcera les capacités des organes judiciaires et administratifs, des ordres des avocats, des prestataires d'assistance juridique, des avocats spécialisés en droits humains et des institutions des droits de l'homme (en anglais) et des magistrats, qui peuvent tous jouer un rôle vital pour permettre aux personnes d'exercer leurs droits au sein du système juridique. La collaboration avec des partenaires juridiques pour assurer l'accès des personnes déracinées ou apatrides à des conseils juridiques, à une assistance et à une représentation juridique constituera une priorité majeure pour le HCR, notamment en Europe, en Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, ainsi qu'aux Amériques. Le HCR soutiendra aussi l'utilisation d'approches innovantes et de la technologie, notamment les centres d'aide juridique mobiles, les services d'assistance téléphonique et les outils numériques d'aide juridique. Des informations et des campagnes de sensibilisation ciblées, notamment en direction des organisations dirigées par des réfugiés et des femmes déplacées ou apatrides, renforceront également l'exercice des droits.

Le HCR continuera d'intervenir comme tierce partie dans des affaires portées devant des juridictions nationales et régionales ayant trait à des questions relevant de son mandat. Après être intervenu dans 14 affaires devant 10 juridictions en 2021, et dans 13 affaires devant 9 juridictions entre janvier et mi-octobre 2022, il poursuivra et développera ses interventions dans ce cadre.

Le fait de collecter et d'analyser des données sur les besoins en matière de justice et sur les défis auxquels font face les réfugiés, les déplacés internes et les apatrides peut contribuer à assurer que le plaidoyer et les programmes sont fondés sur des données objectives. Le HCR a noué un partenariat avec l'Institut de la Haye pour l'innovation du droit pour réaliser des enquêtes sur les besoins en matière de justice au sein des communautés d'accueil et parmi les personnes déplacées, notamment en Éthiopie (en anglais) en 2020, au Burkina Faso en 2022 et en Iraq en 2023. Il intensifiera ses partenariats avec le PNUD et d'autres acteurs du secteur de la paix et du développement en matière d'accès à la justice, tout en renforçant la coordination interne et son plaidoyer à l'échelle mondiale, régionale et nationale, en particulier dans le cadre du processus d'engagements en vue du Forum mondial sur les réfugiés de 2023. Le HCR encouragera fortement de nouveaux engagements, ainsi que la mise en œuvre des engagements existants, notamment l'engagement pris lors du Forum mondial sur les réfugiés de 2019 par des juristes, des barreaux et des cabinets d'avocats d'offrir 127 000 heures par an d'aide juridique gratuite (engagement qui a été dépassé de 30% en 2020 (en anglais)) et de contribuer à la formation des décideurs en matière de droit des réfugiés.

De nombreux États détiennent des demandeurs d'asile pour des raisons liées à des contrôles d'immigration ou à leur statut juridique. Sur la base de ses « Principes directeurs sur la détention » de 2012, le HCR s'efforcera de veiller en 2023 à ce que la détention des demandeurs d'asile soit une mesure de dernier recours et que, lorsqu'elle est inévitable, les conditions de détention respectent les normes internationales.

Le HCR encouragera aussi les alternatives à la détention en droit et en pratique, en tenant compte des préoccupations des États relatives aux mouvements irréguliers de ressortissants étrangers. Des alternatives ont été expérimentées ces dernières années en Belgique, au Canada, en Colombie, au Portugal, au Royaume-Uni et en Thaïlande, sur la base des recommandations du HCR formulées dans sa « Stratégie mondiale : Au-delà de la détention (2014-2019) » (en anglais).

Le HCR et ses partenaires mèneront des activités de suivi de la détention, de plaidoyer et d'autres interventions, notamment des contentieux stratégiques, pour défendre le respect des droits des demandeurs d'asile détenus qui se trouvent dans des situations particulièrement vulnérables, privés de liberté pendant de longues périodes ou dans de mauvaises conditions.

Principaux indicateurs

Nombre de personnes déracinées ou apatrides arrêtées ou détenues en raison des contrôles d'immigration ou de leur statut juridique pour 10 000 personnes déracinées ou apatrides enregistrées

Besoins mondiaux pour la Sécurité et l'accès à la justice en 2023

312 millions de dollars

-1% par rapport au budget actuel pour 2022

Besoins régionaux

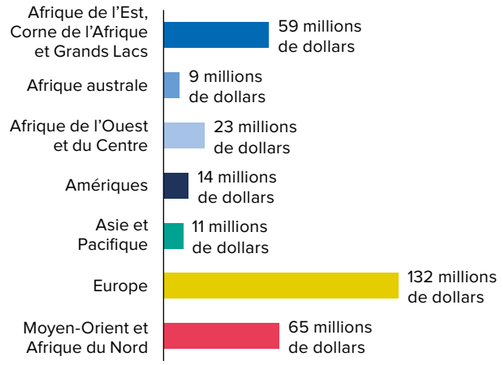

Défis

De nombreux États détiennent toujours des enfants dans le cadre de leurs procédures de contrôle de l'immigration. La détention affecte profondément et négativement la santé et le bien-être des enfants, et porte fondamentalement préjudice à leur développement. Le HCR continuera de plaider pour qu'un terme soit mis à cette pratique.

Dans certains pays, les restrictions à l'accès aux lieux de détention administrative entravent la capacité du HCR à surveiller et fournir les services de protection nécessaires aux demandeurs d'asile détenus. Dans le cadre de son travail au sein du Réseau des Nations Unies sur les migrations, le HCR contribuera à recueillir des données objectives, à formuler des recommandations et à mener des actions de plaidoyer auprès des États et des acteurs ayant une expertise sur les alternatives à la détention.

Certains ont l'impression que les alternatives à la détention non privatives de liberté ne tiennent pas compte des risques de fuite, et il existe une volonté limitée d'allouer des ressources pour soutenir le recours à ces alternatives, comme la rédaction de rapports et les centres d'accueil ouverts. Le HCR continuera de fournir des données objectives pour contrer cette perception et exhortera les gouvernements à remédier aux lacunes de leur législation concernant les alternatives non privatives de liberté.

Domaine de réalisation 7

Moulin utilisé au nord du Djebel Marra dans la région du Darfour au Soudan, l'un des sept moulins installés dans des villages locaux dans le cadre d'un projet visant à améliorer la réintégration des déplacés internes, la consolidation de la paix et la cohésion sociale en répondant aux priorités identifiées par la communauté.

© HCR/Modesta Ndubi

Engagement communautaire et émancipation des femmes

Priorités

Les personnes déracinées ou apatrides ont le droit de participer à la prise de décisions concernant l'aide et les services qui les touchent directement. L'engagement auprès des communautés et la promotion de l'égalité des genres restent au cœur de l'engagement opérationnel du HCR, afin de garantir que ses programmes reposent sur les besoins, les capacités, les connaissances et les points de vue des communautés et de personnes ayant différentes caractéristiques d'âge, de genre et de diversité.

Principaux indicateurs

- Proportion de personnes déracinées ou apatrides ayant accès à une participation significative à toutes les phases de l'opération
- Proportion de personnes déracinées ou apatrides ayant accès à des mécanismes efficaces de réponse et de retour d'informations
- Proportion (et nombre) de femmes participant activement aux structures de gestion/leadership

À cette fin, le HCR et ses partenaires renforceront leurs relations avec les organisations communautaires, en particulier celles dirigées par des personnes déracinées ou apatrides. Le HCR mènera en permanence des activités de communication et de recensement auprès des structures et organisations communautaires, notamment celles dirigées par des femmes, des personnes en situation de handicap, des jeunes et des personnes ayant diverses orientations sexuelles, identités et expressions de genre et caractéristiques sexuelles.

Les initiatives telles que les conventions de subvention (en anglais) du HCR et le Fonds d'innovation dirigé par des réfugiés permettent d'apporter un soutien budgétaire flexible et réduisent les obstacles administratifs à une participation significative. Le HCR s'efforcera d'augmenter le nombre de conventions de subvention de 10% en 2023 et continuera de soutenir les structures de leadership communautaires et féminines, de consulter les communautés sur leurs priorités et d'impliquer les groupes de jeunes dans les activités de soutien communautaire.

L'équipe spéciale inter-divisions (en anglais) du HCR et un nouveau conseil consultatif d'organisations dirigées par des personnes déracinées ou apatrides feront progresser la participation significative lors du Forum mondial sur les réfugiés, en orientant les débats en fonction du vécu des personnes déracinées ou apatrides.

Les interventions de protection communautaire ne sont qu'un aspect de la redevabilité globale du HCR envers les personnes affectées. L'accès à l'information, la communication et les mécanismes de retour d'informations sont essentiels pour assurer le mandat de protection de l'organisation. Dans le cadre du plan quinquennal de redevabilité envers les personnes affectées (voir encadré), le HCR renforcera l'appropriation locale des outils numériques, en veillant à ce que la technologie soit au service des communautés touchées et ne soit pas imposée de manière rigide depuis l'extérieur. Le HCR améliorera les mécanismes de retour d'informations et de réponse sûrs et accessibles, numériques et non numériques, notamment pour les plaintes sensibles concernant par exemple l'exploitation et les abus sexuels. Le HCR développera également sa « boîte à outils » pour permettre aux opérations de mettre en place des centres de contact et des canaux de communication.

Le HCR est fermement résolu à intégrer la question du genre dans tous ses domaines d'activité et collabore largement pour promouvoir la participation significative des femmes et des filles. Il vise une représentation féminine de 50% dans les structures de gestion et de direction de ses projets communautaires et encouragera ses partenaires à atteindre ce même objectif. Les analyses fondées sur le genre et les données ventilées par âge/genre orienteront les programmes du HCR et contribueront à concevoir des actions ciblées pour transformer la dynamique femmes-hommes.

La gestion axée sur les résultats du HCR incorporera des indicateurs et des marqueurs sur le genre, ce qui permettra aux opérations d'évaluer les progrès accomplis en matière d'égalité des genres. Le HCR soutiendra la formation pour les organisations dirigées par des femmes. En tant que signataire du Pacte sur les femmes, la paix et la sécurité et l'action humanitaire, le HCR soutient l'inclusion significative des femmes et des filles déracinées ou apatrides dans les processus de paix.

Le HCR fera progresser la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap en renforçant la capacité de son personnel et de ses partenaires à assurer l'inclusion des personnes en situation de handicap dans toutes les activités, en améliorant, en collaboration avec l'International Disability Alliance (en anglais), les capacités des organisations de personnes en situation de handicap à travailler dans des situations de déplacement et d'apatridie, et en renforçant l'accessibilité numérique et physique et l'accessibilité des informations dans les locaux du HCR.

Le HCR procédera à un audit pilote de la sécurité et de l'accessibilité en Hongrie et en Pologne afin d'identifier les obstacles rencontrés par les personnes ayant différentes caractéristiques d'âge, de sexe et de diversité pour accéder à la sécurité et à la protection, notamment les personnes en situation de handicap. Le HCR renforcera les capacités de son personnel et de ses partenaires à identifier et réduire les risques et les obstacles entravant l'assistance et la protection des personnes âgées, tout en élargissant sa collaboration avec les organisations de la société civile qui travaillent sur leurs droits et besoins.

Les lignes directrices, les outils et les possibilités d'apprentissage du HCR amélioreront la protection que le HCR et ses partenaires apportent aux personnes LGBTIQ+, et il intensifiera ses efforts pour collaborer avec les organisations de la société civile LGBTIQ+ afin d'améliorer l'accès à des espaces sûrs, à des services inclusifs et à des solutions.

Besoins mondiaux pour l'Engagement communautaire et l'émancipation des femmes en 2023

569 millions de dollars

+4% par rapport au budget actuel pour 2022

Besoins régionaux

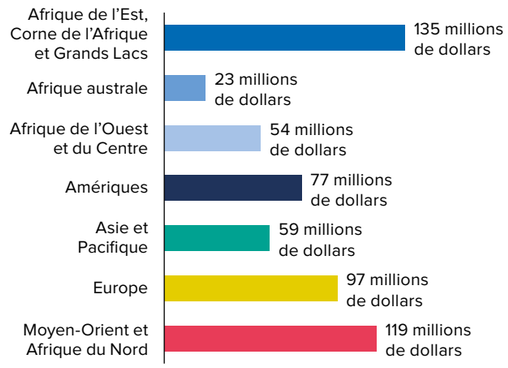

Défis

La lutte contre les inégalités de genre structurelles et d'autres formes de discrimination, ainsi que l'engagement et le renforcement de la confiance avec les communautés, nécessitent une proximité et un investissement continu en temps et en ressources humaines, tandis que la communication numérique nécessite un respect scrupuleux de la protection des données et de la vie privée. Le HCR s'efforce d'évaluer les risques et de les réduire grâce à la formation, au suivi, à l'évaluation, au partage d'informations et à la conception de solutions tenant compte du respect de la vie privée dès le départ.

© HCR/Oxygen Film Studio (AFG)

Redevabilité envers les personnes affectées

Être redevable, c'est écouter les voix des personnes déracinées ou apatrides, reconnaître leur rôle central dans la prise de décisions et établir un véritable dialogue avec elles. À mesure que les communautés se diversifient et changent leur façon de communiquer, le HCR doit également évoluer, voire se transformer. Le HCR doit identifier les possibilités et gérer les risques liés à l'adoption de nouveaux canaux de communication ; il doit renforcer sa capacité à écouter, à comprendre et à utiliser les données des retours d'informations provenant de différentes sources ; et il doit mieux dialoguer avec les membres de la communauté, quelles que soient leurs caractéristiques d'âge, de genre et de diversité.

Pour relever ces défis, le HCR a élaboré un plan quinquennal ambitieux pour renforcer la redevabilité envers les personnes affectées (en anglais), qui entrera dans sa deuxième année en 2023. Ce plan repose sur quatre piliers :

Pilier 1 : **Soutien opérationnel et régional**
Le HCR doit disposer de ressources aux bons endroits pour garantir que les voix des communautés contribuent à améliorer l'efficacité des programmes du HCR et que la satisfaction des communautés à l'égard des services s'améliore. Par exemple, le HCR continue de développer les centres de contact, et renforce notamment l'analyse des données du centre de contact ougandais (FRRM), qui a reçu plus de 20 000 appels en 2022.

Pilier 2 : **Renforcement des capacités et outils**
Le HCR doit renforcer sa capacité à adopter de nouveaux canaux de manière sûre – à la fois en ligne et hors ligne – pour communiquer avec les personnes et obtenir des retours d'informations ; il s'agit par exemple de développer le recours aux réseaux sociaux et aux applications de messagerie pour fournir des informations essentielles et relier les personnes aux services. Par exemple, le projet pilote du HCR avec WhatsApp, qui a déjà permis de mener des conversations avec plus de 50 000 utilisateurs individuels, sera étendu.

Pilier 3 : **Recherche**
Le HCR souhaite s'assurer que ses approches en matière d'engagement et d'écoute sont à la pointe, et qu'il comprend les risques potentiels des nouvelles technologies. Il s'agit par exemple de travailler avec des universitaires pour examiner le travail du HCR relatif à l'adoption de services de messagerie et de lancer le guide « Les réseaux sociaux pour la protection communautaire » du HCR.

Pilier 4 : **Direction et coordination de la protection**
Le HCR doit jouer un rôle actif pour mettre en place et soutenir des approches interagences visant à impliquer les communautés et à obtenir des retours d'informations. Lors de la réponse à la situation ukrainienne, le HCR a créé des groupes de travail pour renforcer la réponse interagences en matière de redevabilité envers les personnes affectées, en standardisant les approches et les outils et en mettant en commun des ressources.

Ces quatre piliers visent à améliorer l'écoute, l'engagement et la capacité de réponse de l'organisation dans son ensemble.

© HCR/Modesta Nzabi

Loin d'être des bénéficiaires passifs de l'aide, les réfugiés ont souvent des idées pour répondre aux problèmes de leur communauté et sont désireux de les mettre en pratique. Le **Fonds d'innovation dirigé par des réfugiés** leur permet de concevoir et de diriger des projets humanitaires et de développement qui ont un impact positif durable sur la communauté.

Le Fonds a été lancé dans 18 pays pilotes en 2022 et a reçu 1 820 candidatures. Les projets d'innovation proposés par les personnes déracinées cette année comprennent le renforcement de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance pour les femmes grâce à l'aquaculture hydroponique au Malawi, et la réutilisation de déchets plastiques pour fabriquer des œuvres d'art et des pavés au Mali.

Si l'objectif de financement annuel de 2 millions de dollars est atteint, jusqu'à 40 projets dirigés par des personnes déracinées recevront jusqu'à 45 000 dollars de financement et de soutien technique en 2023.

Domaine prioritaire

Des enfants réfugiés afghans jouent près de la pompe d'alimentation en eau dans le village de réfugiés de Kheshgi, district de Nowshera, dans la province de Khyber Pakhtunkhwa au nord-ouest du Pakistan. Le HCR soutient les réfugiés et les membres de la communauté d'accueil touchés par les inondations provoquées par la mousson en fournissant des tentes, des nattes de couchage, des couvertures, des bâches en plastique, des seaux et des ustensiles de cuisine.

© HCR/Qaiser Khan Afridi

Entretien avec Andrew Harper, Conseiller spécial du HCR pour l'action climatique

Quelle est l'approche du HCR en matière d'action climatique et comment évolue-t-elle ?

Selon les données scientifiques, les conditions météorologiques extrêmes vont devenir plus fréquentes et plus violentes. Les personnes les plus à risque sont celles les moins capables de s'adapter. Les personnes déplacées n'ont souvent pas les ressources nécessaires pour s'adapter ou se préparer, et elles se retrouvent souvent aux marges de la société, dans les zones qui seront les plus durement touchées. L'impact du changement climatique va s'accentuer, et la résilience des populations va s'amenuiser. Nous le voyons déjà partout où il y a des réfugiés, au Bangladesh, au Pakistan, au Sahel ou au Mozambique, même avec un réchauffement de seulement 1,2 degré. Ils subissent les répercussions, que ce soit des tempêtes aux Amériques, des sécheresses comme dans la Corne de l'Afrique, ou des inondations au Soudan du Sud et au Nigéria. Ça se passe ici et maintenant.

Nous devons passer d'une approche réactive à une démarche plus proactive, qui suppose de comprendre où sont les dangers et d'agir en conséquence. Rien qu'en 2021, environ 23 millions de personnes ont été déplacées dans 137 pays et territoires par des conditions météorologiques extrêmes. Les personnes qui vivent dans des pays en proie à des conflits armés sont parmi les plus touchées. Comme l'a dit récemment le Secrétaire général de l'ONU, « si nous ne parvenons pas à inverser la tendance actuelle qui mène à la catastrophe dans le monde, nous sommes condamnés ».

Quels changements cela a-t-il amenés au HCR ?

Il a tout d'abord fallu établir les fondements de l'implication du HCR dans l'action climatique. Nous avons pu démontrer que 80% des réfugiés et des personnes déplacées viennent des pays les plus vulnérables au changement climatique. Nous avons donc créé le « Cadre stratégique pour l'action climatique » (en anglais), qui décrit les priorités clés du HCR, qui vont de la législation et des politiques aux orientations opérationnelles pour soutenir la résilience et réduire l'impact environnemental global du HCR. Ces questions doivent désormais faire partie de l'ADN du HCR, et nous commençons donc à tout examiner d'un point de vue environnemental. Nous avons rencontré des succès avec l'alimentation par énergie solaire des pompes à eau et l'adoption de pratiques écologiques dans les bureaux du HCR, 90% des bureaux éligibles ayant déjà installé des compteurs d'énergie automatisés ou « boîtiers verts ». Cependant, il n'est pas si facile de financer l'adaptation au changement climatique des communautés de réfugiés ou d'accueil.

Que recherche le HCR dans ses partenariats d'action climatique ?

L'un des grands défis pour 2023 est de trouver des financements pour l'adaptation au changement climatique. Nous devons identifier des projets appropriés qui peuvent être mis en œuvre à grande échelle, qui sont gérés localement et qui peuvent être financés par des donateurs. Nous devons procéder d'une manière beaucoup plus collaborative que jamais auparavant, et avec des partenaires dont nous n'aurions peut-être jamais rêvé auparavant.

Nous cherchons à identifier les besoins d'action urgents et à les relier à des possibilités de financement pour l'action climatique. Nous devons nouer des partenariats avec des entités qui s'engagent sérieusement à changer les choses, et qui ne se contentent pas de beaux discours et de greenwashing. Nous voulons collaborer avec des partenaires qui travaillent avec les communautés sur le terrain, là encore, à grande échelle, de manière durable ; qui sont responsables ; et qui accordent de l'importance à l'impact sur la protection et la dignité humaine. Or, ce n'est pas si simple à trouver. L'une des difficultés est que la grande majorité des financements pour l'action climatique sont nord-nord et non pas nord-sud, et qu'ils se concentrent sur l'atténuation, comme la fourniture d'énergie solaire ou la réduction des émissions de carbone. Cependant, la plupart des populations à qui nous venons en aide n'ont même pas l'électricité, et leur empreinte environnementale est par conséquent proche de zéro. Nous ne cherchons donc pas nécessairement à réduire l'impact de ces populations. Nous cherchons à améliorer la fourniture d'énergie renouvelable afin de renforcer l'autonomie des personnes d'une manière respectueuse de l'environnement. C'est un défi auquel sont confrontés les gouvernements des pays d'accueil touchés par le changement climatique. Ils entendent beaucoup de beaux discours et d'engagements, mais l'argent n'arrive pas jusqu'aux communautés sur le terrain. En tant qu'organisation, comment pouvons-nous faciliter ce processus ? En jouant un rôle moteur, en aidant à la mise en œuvre, ou en collaborant avec les gouvernements et les communautés pour changer les choses ? Voici l'une des questions sur lesquelles nous nous concentrons actuellement : qu'est-ce qui empêche les financements pour l'action climatique d'arriver jusqu'aux communautés qui en ont besoin ?

Le HCR est-il en mesure de favoriser la conclusion de ces accords ?

Nous sommes en mesure d'identifier les besoins parce que nous avons des bureaux en première ligne qui doivent faire face à une situation sur laquelle ils n'ont aucune prise, et qui demandent de l'aide pour débloquer ces fonds. Cette année, nos opérations ont été forcées de réduire des programmes vitaux en raison du sous-financement. La seule façon pour elles de gérer cette situation est d'accéder à des sources de financement non traditionnelles. De nombreux pays, fondations, fonds et partenaires du secteur privé se sont engagés à faire en sorte que leurs investissements soient respectueux du climat. Nous devons leur dire : nous pouvons vous aider à atteindre vos objectifs. Nous travaillons avec des populations qui ont besoin de ce type de soutien pour s'adapter à l'urgence climatique. Comment pouvons-nous concilier leurs besoins avec vos aspirations et engagements ? Je suis convaincu qu'il existe des fonds qui peuvent changer les choses en termes de climat, et nous devons les encourager à le faire, à la fois en levant les obstacles administratifs et en dénonçant les attitudes d'aversion au risque envers des pays qui font leur part depuis des dizaines d'années pour protéger les réfugiés et leur venir en aide. Il n'est pas logique que l'Afrique reçoive seulement 4% des financements mondiaux pour l'action climatique.

Nous ne voulons pas qu'au Forum mondial sur les réfugiés fin 2023, nous en soyons encore à parler de plans et de cadres. Des gens comptent sur nous et sur nos partenaires pour changer les choses, notamment les États et communautés d'accueil. Nous avons l'obligation d'accélérer nos activités de plaidoyer, d'accélérer nos exigences, d'accélérer notre mise en œuvre. Nous souhaitons assumer la responsabilité de changer les choses pour les réfugiés et les personnes déracinées ou apatrides, et nous souhaitons être en mesure de démontrer l'impact qu'ont les personnes qui nous soutiennent.

© HCR/France Mokalsa

Opira Bosco Okot réfugié sud-soudanais et activiste climatique, enseigne la protection de l'environnement et la plantation d'arbres à des étudiants et des résidents du camp de réfugiés de Palabek, dans le district de Lamwo, au nord de l'Ouganda.

Quel type d'activités le HCR envisage-t-il ?

Sur le plan opérationnel, nous avons déjà lancé certaines initiatives : le Project Flow (en anglais) consiste à convertir les pompes à eau fonctionnant au diesel à des systèmes solaires ou hybrides, et au moins 4000 générateurs diesel sont utilisés dans le monde par le HCR ou les sites d'installation de réfugiés. C'est donc un objectif très clair pour le HCR : comment éliminer progressivement les générateurs diesel et augmenter l'utilisation de systèmes solaires ? Il est également nécessaire d'améliorer les hébergements durables et de renforcer considérablement la résilience des sites d'installation face au changement climatique. Les ressources et les matériaux disponibles varient suivant les pays, mais ce point sera extrêmement important.

La reforestation suscite beaucoup d'intérêt. Toutefois, il est plus facile de préserver l'existant : comment préservons-nous l'environnement naturel ? Il ne suffit pas de planter un arbre, il faut le gérer, et s'assurer que les communautés locales voient ces projets forestiers comme un atout. Les avis au sujet du GPL varient. Cependant, au Bangladesh, une priorité clé était de protéger la forêt. Nous avons donc fourni du GPL et cela a réduit la consommation de bois de chauffage des forêts environnantes, avec l'avantage supplémentaire que les femmes, les garçons et les filles ne courent plus le risque d'être agressés ou violés parce qu'ils doivent aller chercher du bois.

Que peut-on faire pour réduire les risques de déplacements liés au changement climatique ?

Si nous arrivons à protéger et préserver l'environnement, nous augmentons les chances d'avoir un environnement capable d'assurer la subsistance des populations. La réalité est que nous créons un monde dans lequel des personnes fuient la violence pour se retrouver dans des endroits inhabitables.

Nous devons anticiper la façon dont le changement climatique exacerbera les conflits sous-jacents, les faiblesses et les vulnérabilités, et l'augmentation de la violence que cela pourrait entraîner. Comme dans le Grand Nord du Cameroun où des éleveurs, des pêcheurs et des agriculteurs se sont affrontés après le tarissement des affluents du lac Tchad. Des dizaines de personnes ont été tuées, des villages ont été rasés et des dizaines de milliers de personnes ont fui, principalement vers le Tchad. Si nous savons qu'il existe un risque de conflits à l'avenir, que pouvons-nous faire pour y remédier maintenant ?

Quand j'étais au Soudan du Sud, certaines tribus ne pouvaient pas amener leur bétail à la rivière parce qu'elles devaient traverser une zone où elles seraient attaquées par une autre tribu. Notre équipe a donc construit des réservoirs d'eau leur permettant de nourrir et d'abreuver leur bétail. Si nous ne soutenons pas l'adaptation et la préparation, si nous ne travaillons pas d'une manière beaucoup plus cohérente et globale, alors nous allons échouer, parce que nous constatons déjà que la grande majorité des conflits actuels sont dus à la concurrence pour l'accès aux ressources.

Le HCR mène-t-il des recherches à ce sujet ?

Nous avons eu plus de discussions avec des scientifiques, des analystes de données et des universités que jamais auparavant. Nous devons voir à plus long terme : dans quel monde vivrons-nous, et ces réfugiés seront-ils accueillis, en 2030, 2040, 2050 ? Cet engagement dans la recherche est donc très important. Nous collaborons actuellement avec l'UNITAR pour recenser les risques liés au changement climatique dans les 30 sites d'installation de réfugiés et camps de déplacés internes les plus exposés. L'année dernière, nous avons examiné des scénarios pour le Sahel (en anglais) avec plus de 20 groupes de réflexion et centres d'excellence.

Nous pouvons déjà prévoir que les températures augmenteront de 2 à 3 degrés d'ici 2050 dans certaines régions, et que les eaux de surface diminueront de 30 à 40%. Le seuil de tolérance à la chaleur des cultures diminuera de 30 à 40%. Dans ces conditions, quelle est la capacité à long terme de ces zones non seulement à accueillir des réfugiés, mais aussi à accueillir leur population existante ? L'ensemble de ces éléments peut parfois constituer un assez bon indicateur de la probabilité de conflits, en plus de l'existence de conflits passés, qui est le meilleur indicateur des conflits à venir. Toutefois, nous ne menons pas systématiquement ces recherches.

Besoins budgétaires pour l'action climatique en 2023

Le HCR, qui dispose de l'une des présences sur le terrain les plus importantes de toutes les agences humanitaires, intervient dans certains des contextes les plus fragiles, où les conflits et les vulnérabilités climatiques se rejoignent et où des millions de personnes sont déplacées et ont un besoin urgent d'assistance et de protection. En 2023, le HCR a besoin de 845,1 millions de dollars pour soutenir les activités liées à l'action climatique. De plus amples informations sont disponibles sur la page Spotlight du HCR consacrée à l'action climatique (en anglais).

© HCR/Kamrul Hasan

Le Fonds pour l'innovation, l'environnement et la résilience soutient les idées créatives qui favorisent la préservation de l'environnement et améliorent la résilience des personnes déracinées et des communautés d'accueil. Le Fonds soutient les solutions d'amélioration portant sur les sites d'installation, le logement, les infrastructures d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène, et les énergies durables. Il met en avant le recours à des solutions fondées sur la nature, à des pratiques locales et autochtones et à des technologies qui améliorent la gestion des ressources naturelles.

Le Fonds a été lancé en 2022 et a reçu 140 candidatures, qui comprennent une approche d'économie circulaire évolutive au Chili, des jardins hydroponiques en Colombie et la lutte contre les déchets électroniques au Bangladesh.

Si l'objectif de financement annuel de 2 millions de dollars est atteint, jusqu'à 20 projets, dirigés par des équipes du HCR en collaboration avec des personnes déracinées et des communautés d'accueil, recevront jusqu'à 100 000 dollars de financement et d'appui technique en 2023.

Domaine de réalisation 8

Le premier achat de cette mère yéménite déplacée après avoir reçu une aide en espèces du HCR a été des fruits pour sa famille pour l'iftar. © HCR/ydf

Bien-être et besoins essentiels

Priorités

Le HCR mettra en œuvre sa « Politique sur les aides en espèces 2022-2026 » (en anglais) pour étendre le recours systématique et rapide aux aides en espèces, après avoir distribué 3,7 milliards de dollars à 34 millions de bénéficiaires dans 100 pays entre 2015 et 2021. Le HCR s'efforcera de maximiser l'impact des aides en espèces sur le bien-être et la protection des personnes et sur les possibilités de les inclure dans les systèmes nationaux. Les aides en espèces sont le moyen privilégié par le HCR pour réaliser ses objectifs en matière de protection et de besoins essentiels. Elles permettent aux personnes d'accéder aux services locaux et de décider comment répondre à leurs propres besoins. Le HCR continuera d'impliquer les personnes déracinées ou apatrides en tant que partenaires lors de la conception, de la mise en œuvre et du suivi des aides en espèces. Il élargira l'accès aux paiements numériques, aux cartes bancaires et à l'argent mobile, alors que 80% des opérations du HCR utilisent déjà des solutions numériques de distribution des aides en espèces.

Principaux indicateurs

Proportion de personnes dans le besoin déracinées ou apatrides qui reçoivent des aides en espèces ou en nature

Proportion de personnes déracinées ou apatrides dépendant principalement de combustibles (de cuisson) et de technologies propres [ODD 7.1.2 alinéa 1]

Le HCR travaillera en partenariat avec les gouvernements, les agences de la famille des Nations Unies, les ONG et surtout les partenaires locaux sur une approche collaborative qui évite les doublons, simplifiant autant que possible la réception d'aides en espèces pour les bénéficiaires visés. Cette approche s'appuiera sur les résultats du groupe de travail du *Grand Bargain* sur les aides en espèces (en anglais), en vertu desquels le HCR est responsable de la coordination des aides en espèces dans les situations de réfugiés dans le monde entier. Le HCR renforcera la coordination des aides en espèces grâce à la promotion et à l'utilisation de mécanismes, de systèmes et d'évaluations communs et à la prise en compte systématique de la protection pour garantir des aides en espèces inclusives et efficaces.

Dans le prolongement de la réponse d'urgence rapide à la crise ukrainienne, au cours de laquelle le HCR a fourni des aides en espèces dans la semaine qui a suivi les déplacements, les investissements dans la préparation aux situations d'urgence se poursuivront afin de fournir des aides en espèces encore plus vite tout en améliorant l'inclusion des réfugiés dans les systèmes de protection sociale nationaux.

Le HCR renforcera le suivi, la gestion financière et la redevabilité de ses aides en espèces grâce au déploiement mondial de son système de gestion des aides en espèces CashAssist (en anglais) – passant de 40 à 80 pays, ainsi que du système de suivi post-distribution (PDM) (en anglais) de l'organisation, qui sera déployé dans 75 pays.

Conformément à sa « Stratégie mondiale pour une énergie durable » (en anglais) et à la « Stratégie opérationnelle pour la résilience climatique et la préservation de l'environnement », le HCR s'efforcera d'améliorer l'accès à des carburants et technologies abordables, durables et propres pour les populations déplacées et les communautés d'accueil. La satisfaction des besoins énergétiques essentiels pour cuisiner de manière propre et durable aura des avantages considérables en termes de santé, de protection, d'égalité des genres, de sécurité alimentaire, d'éducation, de moyens de subsistance et de protection de l'environnement.

En 2023, le HCR renforcera ses collaborations dans le domaine de l'énergie, notamment avec les agences de développement et de coopération technique et d'autres agences des Nations Unies, afin de répondre aux besoins des réfugiés en matière de cuisson et de réduire au minimum leur impact sur l'environnement. « Solutions énergétiques dans les contextes de déplacement » (en anglais), une collaboration pluriannuelle avec la GIZ commencée en 2018 et prolongée jusqu'en 2024, vise à améliorer les options de combustibles de cuisson pour les réfugiés et les communautés d'accueil en Éthiopie, au Kenya et en Ouganda.

Le Fonds de protection environnementale des réfugiés investira dans des programmes de reforestation et de combustibles de cuisson propres dans des situations de réfugiés vulnérables au changement climatique, en les connectant au marché mondial du carbone et en contribuant au mouvement mondial de lutte contre le changement climatique. En 2023, l'étude de faisabilité de ce projet innovant sera achevée, et contribuera à l'intensification des programmes de combustibles de cuisson propres et de reforestation dans quatre pays.

Défis

De nombreux systèmes de protection sociale ont une capacité limitée à inclure des non-ressortissants dans les pays où le HCR intervient. Avec le soutien et la collaboration d'un large éventail d'acteurs, notamment de partenaires du secteur du développement, le HCR s'efforcera d'aligner ses propres aides en espèces, le cas échéant, sur celles fournies par les gouvernements, s'appuyant ainsi sur les aides en espèces pour améliorer l'inclusion des réfugiés dans les systèmes et services nationaux.

Les personnes déracinées ou apatrides se heurtent à un obstacle considérable lorsqu'on leur demande une preuve d'identité pour activer une connexion mobile, ouvrir un compte bancaire ou accéder à un porte-monnaie d'argent mobile. Lors de sa collaboration avec les régulateurs, en particulier les banques centrales, le HCR plaidera pour que ces difficultés soient réglées.

Le HCR estime que plus de 20 millions d'arbres sont abattus chaque année dans les sites d'installation de personnes déplacées et aux alentours, principalement comme combustible de cuisson. Cependant, la reforestation systématique nécessite un soutien à long terme car les technologies propres sont parfois trop coûteuses, et les efforts pour verdir la chaîne d'approvisionnement en combustibles n'atteignent pas toujours les régions reculées accueillant des réfugiés. Des subventions et un soutien seront donc nécessaires pour assurer la pérennité de ce type de programmes en faveur des populations déplacées.

Besoins mondiaux pour le Bien-être et les besoins essentiels en 2023

2,342 milliards de dollars

-19% par rapport au budget actuel pour 2022

Besoins régionaux

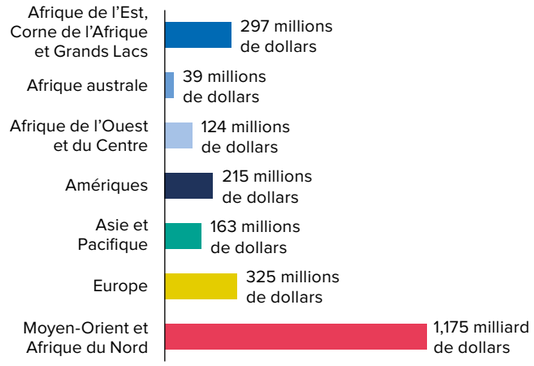

© HCR/Harsha Vadlamani

Le partenariat du HCR avec Mohammed Bin Rashid Al Maktoum Global Initiatives

(MBRGI) a été mis en place en novembre 2021. Depuis lors, MBRGI a apporté plus de 14,7 millions de dollars d'aide alimentaire et d'aides en espèces de préparation à l'hiver à 370 000 bénéficiaires dans le monde entier. MBRGI joue également un rôle vital en sensibilisant à la cause des réfugiés. Sa campagne *Warm Winter* était dirigée par le célèbre YouTuber Abo Flah (en anglais), qui a levé plus de 11 millions de dollars en dix jours grâce à une diffusion en direct depuis une pièce en verre devant le gratte-ciel Burj Khalifa. Chaque fois que 2 millions de dollars étaient levés, le monument était illuminé avec le logo du HCR en célébration.

Domaine de réalisation 9

Les réfugiés éthiopiens Azmera et Medhn supervisent la construction de nouveaux tukuls (abris durables) dans le camp de réfugiés de Tunaydbah au Soudan. Ils travaillaient dans le bâtiment au Tigré, en Éthiopie, jusqu'à ce que l'éclatement du conflit en novembre 2020 les force à fuir vers l'est du Soudan avec leurs familles.

© HCR/Afarin Dadkhah Tehrani

Logement et sites d'installation durables

Priorités

En 2023, le HCR aidera les personnes déracinées à faire valoir leur droit à des sites d'installation et à des logements sûrs, dignes et durables. L'innovation et les bonnes pratiques seront le moteur du développement et de l'amélioration des programmes du HCR en matière de sites d'installation et de logement, et mettront l'accent sur l'adaptation au climat.

Principaux indicateurs

- Proportion de personnes déracinées ou apatrides vivant dans des logements habitables à un coût abordable
- Proportion de personnes déracinées ou apatrides disposant d'énergie pour l'éclairage

Le HCR intensifiera ses efforts pour repenser la planification des sites d'installation d'une manière qui contribue aux priorités locales de développement à long terme et s'aligne sur les plans et politiques de développement nationaux. En s'appuyant sur la « méthodologie du plan directeur » pour la planification des sites d'installation et l'outil de profilage des sites d'installation (en anglais), le HCR favorisera l'aménagement spatial et la création de sites d'installation novateurs qui encouragent à la fois le développement local et l'intégration des personnes déracinées. Conformément à sa « Stratégie opérationnelle pour la résilience climatique et la préservation de l'environnement », le HCR améliorera l'intégrité technique des approches de planification des sites d'installation pour mieux se préparer aux répercussions dévastatrices du changement climatique dans les sites de déplacement les plus exposés aux risques, notamment aux inondations et aux glissements de terrain, et les atténuer.

Le HCR inclura également des évaluations environnementales dans les initiatives de planification intégrée des sites d'installation, en renforçant les capacités nationales et en s'appuyant sur des partenariats stratégiques clés permettant d'obtenir des résultats pour la protection de l'environnement.

Dans le domaine du logement, le HCR s'efforcera d'améliorer le recyclage des matériaux des abris d'urgence et provisoires par l'utilisation d'approches et de composants locaux durables. En outre, la conception des logements maximisera l'utilisation d'énergie passive, afin de réduire autant que possible la dépendance aux combustibles fossiles pour l'éclairage, le chauffage et le refroidissement. Les mêmes concepts de construction seront appliqués aux infrastructures communes telles que les centres de santé et les écoles.

Le HCR saisira les occasions d'utiliser les aides en espèces, si la situation s'y prête, pour le logement urbain, ce qui favorisera l'inclusion sociale en permettant aux personnes déracinées ou apatrides de participer au marché locatif.

Besoins mondiaux pour le Logement et les sites d'installation durables en 2023

906 millions de dollars

+14% par rapport au budget actuel pour 2022

Besoins régionaux

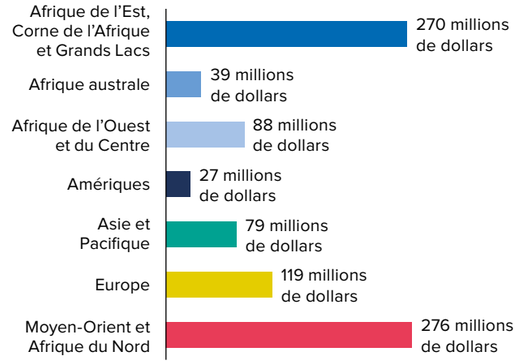

Le HCR étudiera les possibilités offertes par les secteurs public, privé et du développement pour assurer un éclairage durable des logements des réfugiés et des infrastructures communautaires telles que les centres de santé et les écoles. Il privilégiera les énergies renouvelables afin d'abandonner progressivement le recours aux combustibles fossiles, conformément à sa « Stratégie mondiale pour une énergie durable » (en anglais).

Défis

En raison de l'augmentation des déplacements forcés, il existe une demande élevée et croissante de logements durables. Étant donné que le coût est le principal obstacle pour de nombreuses personnes déplacées, elles ont tendance à s'établir dans des zones urbaines encombrées et sous-développées, dans lesquelles les logements offrent de mauvaises conditions de vie. La croissance incontrôlée des sites d'installation pour faire face à cette tendance croissante posera de nombreuses difficultés du point de vue des sites d'installation et des logements.

L'ampleur des investissements financiers requis représente le principal défi pour fournir des solutions d'hébergement adéquates aux personnes déplacées. En raison du nombre croissant de personnes qui ont été forcées de fuir, associé aux ressources limitées, la priorité est accordée aux besoins en abris d'urgence plutôt qu'à une progression vers des solutions d'hébergement plus durables.

Les zones rurales et les zones urbaines pauvres manquent souvent d'infrastructures énergétiques. Le HCR prévoit de collaborer avec les acteurs du développement, les gouvernements des pays d'accueil et d'autres partenaires spécialisés pour promouvoir des investissements non commerciaux et à long terme dans l'électricité pour les réfugiés et les communautés d'accueil. Dans de nombreux contextes d'accueil de réfugiés, l'accès à l'électricité se limite surtout à de petites lanternes solaires portables qui fournissent seulement quelques heures d'éclairage chaque soir, ce qui limite le potentiel d'utilisation productive de l'énergie et entrave le développement de moyens de subsistance. Les raccordements au réseau national ou à de petits réseaux privés locaux ne sont pas toujours faisables et durables en raison des ressources limitées des réfugiés et des communautés d'accueil, à la fois pour se connecter à un réseau fiable et pour payer un approvisionnement régulier en électricité.

Domaine de réalisation 10

L'initiative RAHA du HCR a permis de moderniser les installations cliniques de l'hôpital général et thoracique Fatima Jinnah afin de répondre aux besoins croissants en matière de santé des réfugiés afghans et des communautés d'accueil à Quetta, au Pakistan.

© HCR/Mercury Transformations

Santé

Priorités

Le HCR appellera à une plus grande inclusion et intégration des réfugiés dans les systèmes de santé nationaux en 2023. Les partenariats avec des agences des Nations Unies et des acteurs du développement permettront de générer un soutien aux systèmes de santé nationaux dans les zones accueillant des réfugiés, tandis que les partenariats universitaires accroîtront les éléments de preuve, comme énoncé dans la « Stratégie globale pour la santé publique 2021-2025 » (en anglais). Le HCR travaillera avec les gouvernements et l'OIT à l'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux de protection sociale en santé.

Le HCR s'efforcera de réduire les pertes de vies humaines en renforçant les traitements contre le paludisme et l'utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticide, et en atteignant les enfants qui n'ont reçu aucune dose de vaccin et les enfants insuffisamment immunisés grâce aux vaccinations infantiles de routine. Le HCR surveillera l'accès au vaccin contre le COVID-19 et sa couverture et soutiendra les gouvernements et leurs partenaires pour les interventions liées au « dernier kilomètre ».

Principaux indicateurs

Proportion d'enfants âgés entre 9 mois et 5 ans vaccinés contre la rougeole

Proportion de naissances assistées par un personnel de santé qualifié [ODD 3.1.2 alinéa 1]

Le HCR s'attachera à prévenir toutes les formes de malnutrition. Pour lutter contre la malnutrition aiguë, le HCR renforcera le dépistage dans les centres communautaires, la mise sous traitement et le suivi. En Ouganda, le HCR testera une application qui utilise des photos pour diagnostiquer la malnutrition aiguë sévère.

Pour favoriser l'intégration des soins des maladies non transmissibles aux soins de santé primaires, le HCR fournira du matériel et des fournitures et continuera de renforcer les connaissances et les compétences du personnel du gouvernement et des partenaires, notamment des auxiliaires de santé communautaires, en assurant une formation et une supervision sur place. Les prestataires de soins de santé seront formés à l'identification et à la prise en charge des troubles mentaux, et bénéficieront d'une supervision et d'un soutien réguliers de professionnels de la santé mentale pour gérer les personnes atteintes de troubles complexes. Le HCR fournira un soutien psychosocial et de santé mentale dans le cadre de ses programmes de santé publique et de protection, notamment pour les victimes de violences de genre, et s'efforcera d'accroître la capacité des pays à mener de brèves interventions psychologiques telles que Gestion des Problèmes Plus. Le HCR testera sur le terrain une boîte à outils d'action multisectorielle de prévention du suicide.

Le personnel, les lignes directrices et les outils du HCR, notamment la « boîte à outils en matière de santé publique d'urgence », permettront d'assurer des interventions de santé publique d'urgence rapides et efficaces, améliorées par le renforcement des capacités internes et l'élargissement des partenariats, notamment avec les ONG.

Le HCR a lancé une base de données pour améliorer le suivi des orientations médicales vers des soins de santé secondaires et tertiaires dans trois pays en 2022, et la déploiera dans le monde entier en 2023.

Après ses efforts qui ont permis de réduire les décès néonatals de 25% (en anglais) au Cameroun, au Niger et au Tchad, le HCR prévoit de mener d'autres interventions qui ont fait leur preuve, peu coûteuses et à fort impact, telles que des mesures d'urgence pour aider les bébés à respirer (en anglais) à la naissance et des pratiques simples, abordables et vitales comme la « méthode kangourou » (en anglais). Le HCR, qui a aidé plus de 123 000 femmes à accoucher en sécurité en 2021, s'efforcera de permettre à toutes les réfugiées enceintes d'accoucher de manière sûre et saine.

Le HCR améliorera ses programmes de santé sexuelle et procréative destinés aux adolescents pour les réfugiés en Afrique subsaharienne et ailleurs, et formera notamment les prestataires de soins de santé et les auxiliaires de santé communautaires à des approches globales adaptées aux adolescents (en anglais) et à la promotion du bien-être.

Le HCR, l'OMS et le FNUAP poursuivront les formations en personne, accompagnées par un apprentissage en ligne, sur l'élaboration de protocoles pour la « prise en charge clinique des victimes de viol et de violences conjugales ».

Défis

Il est difficile de maintenir les progrès accomplis en matière d'inclusion et d'intégration des réfugiés dans les systèmes de santé nationaux. Les dépenses de santé totales ont chuté dans de nombreux pays d'accueil de réfugiés et sont très loin des 86 dollars par personne par an recommandés par l'OMS pour assurer un ensemble minimum d'interventions de santé efficaces au regard des coûts dans les pays à faible revenu.

De nombreuses occasions de sauver les vies de mères et d'enfants dans les contextes de réfugiés sont manquées. Il est nécessaire d'accroître considérablement les investissements, les efforts et l'engagement pour que toutes les mères et tous les bébés réfugiés puissent recevoir les soins de santé vitaux dont ils ont besoin et qu'ils méritent.

En raison des déficits de financement, la distribution générale de moustiquaires imprégnées d'insecticide de longue durée et la pulvérisation à effet rémanent à l'intérieur des habitations ne sont pas effectuées dans tous les camps et sites d'installation où le paludisme est endémique, entraînant une incidence élevée de morbidité et de mortalité du paludisme à certains endroits.

L'énergie solaire, l'eau, l'assainissement et l'hygiène sont largement insuffisants dans les centres de santé, ce qui engendre des coûts environnementaux et opérationnels et porte atteinte à la dignité et au respect de la vie privée.

Besoins mondiaux pour la Santé en 2023

559 millions de dollars

-2% par rapport au budget actuel pour 2022

Besoins régionaux

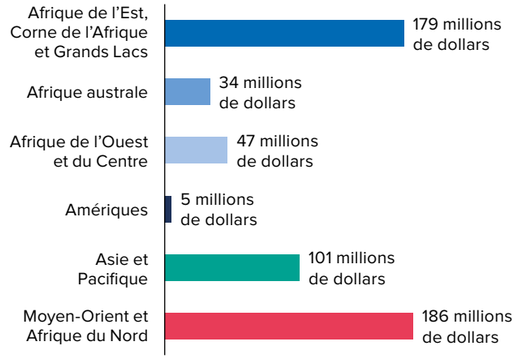

© HCR/Samuel Otieno

Le partenariat avec la World Diabetes Foundation améliore les services de santé pour les réfugiés souffrant de maladies non transmissibles

Les maladies non transmissibles telles que l'hypertension, les maladies respiratoires chroniques et le diabète peuvent être mortelles si elles ne sont pas traitées et sont la cause d'un nombre de décès en augmentation constante, notamment parmi les réfugiés. Un partenariat avec la World Diabetes Foundation permettra d'améliorer la prise en charge des maladies non transmissibles pour plus d'un million de réfugiés, rapatriés et déplacés internes et d'au moins 500 000 membres des communautés d'accueil au Burundi, en République-Unie de Tanzanie et au Soudan. Ce partenariat d'une durée de trois ans, estimé à 6,8 millions de dollars, permettra de former les professionnels de santé primaire et les auxiliaires de santé communautaires et de fournir du matériel et des fournitures essentiels, ce qui renforcera la sensibilisation, le diagnostic et le traitement continu des maladies non transmissibles.

Des enfants déplacés étudient dans une école construite par le HCR dans le site d'Al Raqa à Sana'a, au Yémen. © HCR/YPN

Domaine de réalisation 11

Education

Priorités

L'accès à l'éducation reste l'un des moyens les plus efficaces de renforcer l'autonomie et la résilience des communautés de réfugiés et de les protéger.

Ces trois dernières années, les améliorations apportées à la publication par le HCR de données sur l'éducation des réfugiés ont renforcé les programmes et les activités de plaidoyer basés sur des résultats effectifs en faveur de l'accès à une éducation de qualité pour tous les enfants et jeunes réfugiés.

Principaux indicateurs

Proportion de personnes déracinées ou apatrides inscrites dans l'enseignement supérieur

Proportion de personnes déracinées ou apatrides inscrites dans le système éducatif national [ODD 4.3.1] [GCR 2.2.1]

Le HCR reste déterminé à améliorer la couverture et la qualité des rapports par pays en 2023.

La priorité est de réaliser les objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés en intégrant les enfants dans les systèmes nationaux et en négociant des financements internationaux et (le cas échéant) nationaux pour soutenir les pays d'accueil. Le HCR réalisera ces objectifs en s'appuyant sur le Sommet sur la transformation de l'éducation et en collaborant avec les acteurs du développement et les gouvernements en préparation du Forum mondial sur les réfugiés de 2023.

Le taux d'inscription moyen des réfugiés dans l'enseignement primaire s'élevait à 68% en 2022, au même niveau qu'en 2021, et près de la moitié des enfants réfugiés étaient déscolarisés. Le HCR prévoit de développer les modèles d'enseignement primaire dont la réussite est avérée, tels que le programme qu'il mène en partenariat avec Education Above All (en anglais), qui a permis à ce jour d'inscrire plus de 1,4 million d'enfants réfugiés dans l'enseignement primaire. La priorité sera donnée aux interventions qui créent des environnements d'apprentissage favorables pour les élèves les plus vulnérables et qui renforcent le soutien aux enseignants et au personnel scolaire.

Le HCR appelle les donateurs, le secteur privé et les philanthropes à assurer un financement pluriannuel fiable des programmes d'enseignement secondaire pour les réfugiés qui ont fait leur preuve, comprenant la formation des enseignants, des infrastructures scolaires, du matériel pédagogique, des investissements dans l'éducation connectée, des bourses, etc. L'accès fiable à l'enseignement secondaire est essentiel, car il renforce la motivation pour terminer l'enseignement primaire en donnant un but aux enfants.

L'inscription des réfugiés dans l'enseignement supérieur a légèrement augmenté, passant à 6%. Le HCR vise une augmentation continue pour atteindre 15% d'ici 2030, grâce à des partenariats stratégiques qui développent l'accès à l'enseignement et à la formation techniques et professionnels, l'inscription à l'université dans les pays d'accueil et l'éducation en tant que voie complémentaire d'admission. Le programme de bourses DAFI – qui a bénéficié à plus de 8000 étudiants dans 55 pays en 2022 – reste la pierre angulaire de l'« objectif 15by30 » pour l'enseignement supérieur.

Conformément à sa stratégie de transformation numérique, le HCR s'efforce de promouvoir l'inclusion numérique des réfugiés en développant les initiatives d'éducation connectée (en anglais). En 2023, grâce aux programmes ProFuturo (en anglais), Instant Network Schools (en anglais) et GIGA (en anglais), plus de 50 écoles supplémentaires accueillant des réfugiés seront équipées en connectivité et en ressources numériques et bénéficieront d'une formation aux compétences.

Besoins mondiaux pour l'Éducation en 2023

466 millions de dollars

+4% par rapport au budget actuel pour 2022

Besoins régionaux

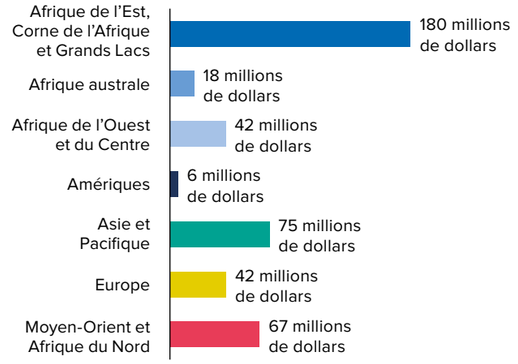

Défis

L'éducation reste l'un des secteurs les plus sous-financés lors des interventions d'urgence, bien que les enfants en âge d'être scolarisés représentent 35 à 40% des personnes déracinées. Le Pacte mondial sur les réfugiés vise à réduire au minimum la durée de déscolarisation des enfants, mais pour y parvenir, des financements et une coordination sont nécessaires. L'insuffisance des financements dédiés à l'éducation limite également la capacité des gouvernements à s'adapter rapidement et à mettre en place des services qui répondent aux besoins des enfants et des jeunes déplacés récemment.

Il existe de nombreux obstacles à l'élaboration de rapports de qualité sur l'éducation des réfugiés. Même lorsque les réfugiés sont intégrés dans les établissements scolaires nationaux, l'absence de données ventilées par statut de protection internationale dans les systèmes d'information de gestion limite la présentation de données sur les indicateurs relatifs à l'éducation des réfugiés.

Le manque d'enseignants et les besoins de financements restent les principaux défis pour assurer un apprentissage de qualité, exacerbés par la flambée du coût de la vie et les difficultés à intégrer les enseignants dans les plans nationaux de développement professionnel et de rémunération. La situation risque de devenir de plus en plus difficile dans les cas où le HCR verse de manière récurrente un salaire aux enseignants tout en peinant à maintenir les budgets.

L'enseignement secondaire reste l'autre point faible important, avec seulement un tiers des enfants réfugiés inscrits. Pour y remédier, des ressources supplémentaires et un effort concerté des partenaires mondiaux seront nécessaires.

Les institutions d'enseignement supérieur et les pays d'accueil de réfugiés ont besoin d'un soutien technique et financier pour inclure davantage de réfugiés dans des programmes diplômants répondant aux besoins du marché du travail et aux objectifs de développement nationaux.

© HCR/Rumbani Msiska

Élèves de l'école primaire dans le camp de réfugiés de Dzaleka au Malawi.

Le sous-financement de l'éducation, vu par un réfugié, par Prince Lokendo

« J'ai grandi dans le camp de réfugiés de Dzaleka au Malawi, et j'y vis depuis 21 ans.

Pour un parent réfugié, l'éducation semble aussi importante que la nourriture. Beaucoup de parents pensent que leurs enfants auront une meilleure vie, réussiront leur carrière et deviendront autosuffisants s'ils terminent leurs études. Mes parents ont fait de notre éducation leur objectif numéro un, en particulier l'acquisition des compétences en langues nécessaires pour trouver un emploi.

Le HCR aide les enfants à recevoir une éducation dans le camp de réfugiés de Dzaleka. Il donne de l'argent pour du matériel d'enseignement et d'apprentissage à des réfugiés qui ne pourraient pas se le permettre autrement.

Cependant, la sombre réalité de la situation des réfugiés dans le camp est que la population augmente. Le camp compte actuellement environ 54 000 habitants (bien qu'il ait initialement été construit pour en accueillir 10 000), et chaque semaine, il y a de nouvelles arrivées de personnes qui ont fui le conflit et la guerre dans leurs pays (au Burundi, en Éthiopie, en République démocratique du Congo, au Rwanda et en Somalie). La plupart des infrastructures publiques actuelles – comme nos écoles – ne peuvent pas accueillir autant de gens.

Avec cette population plus importante, les conditions et la qualité de l'éducation se dégradent tous les jours. Il y a trop peu de ressources pour faire face à l'augmentation du nombre d'élèves. Il y a deux ans, le ratio enseignant-élèves dans le camp s'élevait à 1 pour 100 à l'école primaire ; je me souviens que lorsque j'étais à l'école primaire et secondaire, il était de 1 pour 40. Les élèves étudient maintenant par roulement pour permettre d'accueillir davantage d'enfants que les ressources ne le permettent, ce qui a entraîné une réduction de la journée d'apprentissage pour tout le monde. Au lieu des six heures normales, les élèves ont désormais cours pendant cinq heures ou moins par jour. Beaucoup abandonnent l'école prématurément.

Quand j'étais à l'école, la situation était très différente, même notre taux de réussite aux examens nationaux était élevé ; il a chuté depuis.

Il existe des moyens de changer les choses pour améliorer les possibilités d'éducation dans le camp, des moyens que le HCR pourrait mettre en œuvre. Employer davantage d'enseignants, par exemple, ou nouer des partenariats avec des entreprises pour obtenir plus de ressources telles que des livres, des stylos, voire davantage de salles de classe.

L'éducation est la base qui permet de rendre les personnes autonomes, en particulier pour accéder aux possibilités d'emploi. Grâce à mes parents qui ont fait de mon éducation une priorité, et grâce aux possibilités dont j'ai bénéficié, je travaille aujourd'hui pour le HCR. Cependant, peu de personnes dans le camp partagent cette expérience.

Je travaille pour une organisation qui peut faire changer les choses, et je peux aussi utiliser ma voix et mon expérience dans l'organisation pour susciter ce changement. »

Prince Lokendo est un volontaire des Nations Unies auprès de la section Appels et rapports globaux du HCR, qui a élaboré le présent appel. Il a écrit « L'histoire de Tiliphonsa », qui figure dans le Rapport global 2021, narré « The Future Depends on Us » (en anglais), et contribué au lancement de la campagne LuQuLuQu (en anglais) en solidarité avec les réfugiés dans toute l'Afrique.

Appel pour des financements flexibles

Compte tenu des niveaux de financement actuellement disponibles pour soutenir l'éducation, les opérations du HCR se concentrent sur les besoins les plus urgents pour assurer le respect des droits fondamentaux à l'éducation, souvent au détriment des élèves aux deux extrémités du parcours éducatif (petite enfance et enseignement supérieur et professionnel). Ou bien, comme Prince l'a constaté, les ressources limitées sont exploitées au maximum pour répondre partiellement aux besoins d'une population croissante.

Ce scénario de financement se répète année après année, laissant une génération de jeunes avec des parcours éducatifs tronqués et des perspectives d'emploi limitées. Selon le dernier rapport du HCR sur l'éducation, 68% des enfants réfugiés sont scolarisés en primaire, et les taux d'inscription chutent à chaque niveau ; seuls 6% des réfugiés parviennent à accéder à l'enseignement supérieur.

© HCR/Blaise Sanyila

De l'éducation au soutien d'urgence, un partenariat multidimensionnel avec le Groupe Volkswagen

Depuis 2021, le Groupe Volkswagen soutient le programme de bourses DAFI, permettant à 70 étudiants réfugiés dans plusieurs pays d'obtenir leur diplôme universitaire ou un diplôme équivalent dans l'enseignement supérieur. Cet engagement pluriannuel a été le début d'un partenariat à plus long terme avec UNO-Flüchtlingshilfe, le partenaire national du HCR en Allemagne. En réponse à la situation d'urgence en Ukraine, le Groupe VW, ses marques Porsche, Audi et Lamborghini et de nombreuses autres entités Volkswagen ont pris des mesures immédiates pour soutenir les personnes déracinées. Pour accroître ce soutien, le Groupe VW a mobilisé ses employés en lançant une campagne mondiale réussie de dons auprès de son personnel. En mai 2022, Audi AG a choisi l'UNO-Flüchtlingshilfe comme bénéficiaire exclusif d'une vente aux enchères de jetons non fongibles, ce qui montre son soutien continu et multidimensionnel aux personnes déracinées.

Domaine de réalisation 12

Site de forage et de stockage/distribution d'eau du HCR alimenté par énergie solaire dans la zone prioritaire de retour et de réintégration de Kahdistan dans la province afghane d'Herat, qui accueille des réfugiés rapatriés, des communautés d'accueil et des personnes déplacées par les conflits.

© HCR/Peter Kessler

Eau potable, assainissement et hygiène

Priorités

En 2023, plus de 8 millions de personnes déracinées dépendront du HCR et de ses partenaires pour accéder à des services de base d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH). Le HCR fournira des services WASH à la fois dans les nouvelles interventions d'urgence vitales et dans les situations prolongées, et défendra le respect du droit fondamental à l'eau et à l'assainissement au nom des personnes déracinées et de leurs communautés d'accueil. Le HCR travaillera avec tous les acteurs pour atteindre les cibles de l'objectif de développement durable pour tous, en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte.

Le HCR intégrera la nécessité de prévoir des services WASH durables dans ses interventions, dès le début d'une situation d'urgence, et plaidera pour un soutien plus large des parties prenantes afin d'alléger la charge sur les gouvernements des pays d'accueil, conformément à la vision énoncée dans le Pacte mondial sur les réfugiés.

Le HCR intensifiera ses efforts pour s'attaquer aux problèmes liés au climat, en intégrant la lutte et l'adaptation aux effets du changement climatique ainsi que d'autres considérations environnementales aux interventions WASH dès le début de la phase de préparation, tout au long des interventions d'urgence et dans les situations prolongées.

Principaux indicateurs

Proportion de personnes déracinées ou apatrides utilisant au moins les services de base d'approvisionnement en eau potable
[ODD 6.1.1]

Proportion de personnes déracinées ou apatrides ayant accès à des toilettes familiales sûres
[ODD 6.2.1]

Le HCR contribuera à la résilience climatique des programmes WASH en gérant les ressources naturelles de manière durable, en préservant l'environnement de manière proactive et en réduisant les émissions de carbone.

Au Bangladesh, le HCR et ses partenaires mettront en place une stratégie de gestion de l'eau pour assurer un approvisionnement en eau potable durable pour les 943 000 réfugiés et les communautés d'accueil après la construction de plus de 125 réseaux d'eau fonctionnant à l'énergie solaire depuis 2017. Il s'agira notamment d'améliorer l'accès à l'eau pour les communautés d'accueil dans la zone de Teknaf, où les ressources en eau sont limitées.

Le HCR s'attachera à améliorer la compréhension de l'impact des ressources en eau dans les camps de réfugiés et les sites d'installation, en surveillant systématiquement les nappes phréatiques, en recourant davantage à la télédétection et à la surveillance en temps réel et en assurant une gestion intégrée des ressources en eau. Le HCR commencera à mettre en œuvre le suivi des nappes phréatiques utilisées par les réfugiés et les communautés d'accueil en Angola, au Bangladesh, en Iraq, au Kenya, au Malawi, au Nigéria, en Ouganda, en République démocratique du Congo et au Tchad.

Pour accélérer la conversion à l'énergie solaire des forages dans les sites de réfugiés, le HCR a mis en place le mécanisme Project Flow en 2021. Il s'agit d'un mécanisme de financement renouvelable pour financer les coûts d'investissement initiaux élevés de la conversion à l'énergie solaire, permettant ainsi des économies d'énergie suffisantes pour couvrir l'investissement initial dans un délai de cinq ans en moyenne, et réduisant les émissions de gaz à effet de serre. D'ici mi-2023, des études de faisabilité et des travaux de conception détaillés seront achevés en Éthiopie, en Mauritanie, au Soudan, au Soudan du Sud et en Zambie, dans des sites accueillant plus de 565 000 bénéficiaires potentiels, ce qui permettra d'engager la conversion à l'énergie solaire.

Dans le cadre de ses efforts continus pour innover et mener plus efficacement son action, le HCR met en place un suivi en temps réel des infrastructures et des services WASH afin d'améliorer les données sur les gains d'efficacité potentiels et les possibilités d'optimisation des infrastructures stratégiques, telles que les réseaux d'approvisionnement en eau, et permettre une réduction des coûts et des économies d'eau. En 2023, 13 opérations du HCR en Afrique, en Asie et au Moyen-Orient pourront surveiller les réseaux d'eau, les niveaux des nappes phréatiques et la consommation d'énergie, et réduire ainsi leurs coûts de fonctionnement et d'entretien, tout en surveillant attentivement l'utilisation responsable des ressources naturelles pour plus d'un million de personnes.

Besoins mondiaux en Eau potable, assainissement et hygiène en 2023

236 millions de dollars

-7% par rapport au budget actuel pour 2022

Besoins régionaux

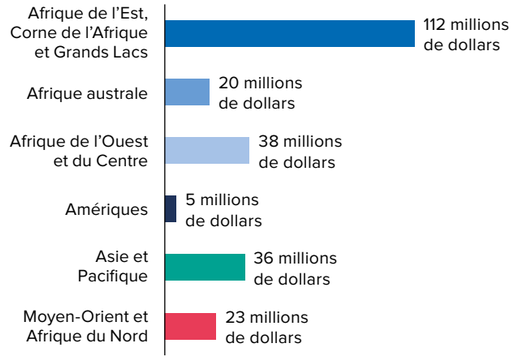

Défis

Le HCR s'efforce de répondre aux besoins essentiels en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène, mais il est confronté à des défis liés à la vitesse et à l'ampleur des déplacements dans des contextes reculés et dangereux, à des contraintes techniques et environnementales et à des difficultés à développer et coordonner les activités WASH.

Le passage à une programmation à long terme est complexe et dépend du contexte. Les situations d'urgence limitent la capacité de planification à long terme, et, à cause de cette incertitude, il est difficile pour les acteurs de planifier, de budgétiser et de programmer des interventions WASH durables, dont les coûts dépassent les bénéfices à court terme.

En raison de la durée croissante des déplacements des réfugiés, le HCR et le gouvernement du pays d'accueil sont souvent les derniers acteurs restant pour fournir les services WASH de base. Le HCR est parfaitement conscient des limites des réponses à court terme et de la nécessité de mener des interventions globales et tournées vers l'avenir qui incluent les acteurs du développement et les institutions financières internationales, afin de viser et d'atteindre des résultats WASH à long terme, notamment les objectifs de développement durable.

Domaine prioritaire

La réfugiée congolaise Ortense Nyambongo reçoit des aides en espèces pour mener des activités génératrices de revenus dans le cadre du projet Lisungi (en anglais), un dispositif de sécurité sociale cofinancé par la Banque mondiale en République du Congo. Le Gouvernement a lancé le projet en 2014 et l'a étendu en 2019 aux réfugiés et aux communautés d'accueil à Likouala, Brazzaville et Pointe-Noire, avec l'assistance technique du HCR.

© HCR/Ibrahima Diane

Entretien avec Sajjad Malik, Directeur de la Division chargée de la résilience et des solutions du HCR

Comment les partenariats du HCR avec les acteurs du développement améliorent-ils la vie des personnes déracinées ou apatrides ?

Il y a aujourd'hui plus de 100 millions de personnes déracinées. Ce chiffre est énorme. 74% se trouvent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire, qui sont confrontés à leurs propres difficultés économiques – l'impact de la pandémie de COVID-19, l'inflation, la charge de la dette, l'insécurité alimentaire, la sécheresse, l'impact des conflits. La plupart des situations de déplacement durent de nombreuses années. Les gens ne peuvent pas dépendre uniquement de l'aide humanitaire pendant des dizaines d'années.

La situation en Afghanistan en est déjà à sa cinquième décennie, la Somalie à sa troisième ou quatrième décennie. L'aide humanitaire peut maintenir les personnes en vie et couvrir leurs besoins essentiels. Mais combien de temps voudrais-je que seuls les besoins essentiels de mes enfants soient pris en compte, par exemple sans qu'ils aillent au-delà de l'école primaire? Le taux d'inscription dans l'enseignement primaire des réfugiés est d'environ 68%. Ce pourcentage chute à 37% pour l'enseignement secondaire, et à 6% pour l'enseignement supérieur. L'éducation permet aux personnes de contribuer au développement de leurs communautés. Il n'est pas possible d'isoler et d'ignorer les besoins de développement humain des réfugiés. Beaucoup n'ont pas la possibilité d'accéder à un emploi, d'ouvrir un compte bancaire ou d'obtenir le permis de conduire. On ne peut pas répondre aux déplacements forcés uniquement par des interventions humanitaires. Les réfugiés, les déplacés internes et les apatrides ont des vulnérabilités spécifiques et plus importantes que les communautés d'accueil, qui risquent d'être amplifiées par les chocs économiques et d'autres événements perturbateurs. Cependant, ils sont invisibles dans les données socioéconomiques sur lesquelles les acteurs du développement s'appuient pour définir leurs programmes.

C'est là que le Pacte mondial sur les réfugiés et le Forum mondial sur les réfugiés jouent un rôle, en appelant à adopter une perspective à long terme et à partager la charge et les responsabilités de manière plus prévisible. Nos partenaires du développement et les institutions financières apportent une aide au développement aux pays d'accueil de réfugiés et ont commencé à discuter de réformes politiques avec les gouvernements pour permettre aux réfugiés d'avoir accès aux marchés, de cultiver leurs terres et de vendre leurs produits, et d'avoir une éducation. Le Centre commun de données de la Banque mondiale et du HCR soutient la production de données socioéconomiques indispensables dans plus de 30 pays. Elles sont représentatives et comparables aux données nationales sur les communautés d'accueil, et permettent de guider l'élaboration de programmes et de politiques de développement. Cela ouvre des possibilités. Même si cela ne se produit pas du jour au lendemain, les partenariats se développent.

Quels sont les objectifs du HCR en 2023 ?

2023 sera une autre année difficile, en grande partie à cause des répercussions de la guerre en Ukraine sur les prix du carburant et des céréales et de l'impact du changement climatique. Toutefois, ce sera également une année d'espoir pour – espérons-le – de nombreuses personnes. Nous renforcerons nos propres programmes là où nous le pourrons. Plus important encore, nous soutiendrons également « l'inclusion », qui est devenue la pierre angulaire de l'engagement des partenaires du développement. Grâce au Centre commun de données, la qualité, la quantité et la disponibilité de données et de preuves socioéconomiques concernant les personnes déracinées seront bien meilleures, ce qui permettra de mener des politiques et des programmes inclusifs au niveau des pays. Encourager l'inclusion des réfugiés dans les programmes nationaux et de développement constitue un moyen pragmatique de remédier à certaines vulnérabilités économiques et sociales associées aux déplacements forcés. L'inclusion renforce la résilience des personnes déracinées, ce qui constitue une étape importante pour l'accès à des solutions durables et la mise en œuvre du Pacte mondial sur les réfugiés.

Lors de la pandémie de COVID-19, la Banque mondiale, les acteurs bilatéraux du développement et les banques régionales de développement ont inclus les réfugiés et les déplacés internes dans leurs réponses, ce qui nous a aidés à mener également des discussions sur l'inclusion dans les domaines de l'emploi, de la santé, de l'éducation et de la protection sociale. Les discussions portent désormais sur l'inclusion des personnes déracinées ou apatrides dans leur planification générale, afin qu'elles ne soient pas ajoutées après coup. Il est tout aussi important que les pays d'accueil de réfugiés bénéficient d'un soutien grâce à l'inclusion des réfugiés dans les plans de développement.

L'exemple de l'inclusion des Ukrainiens en Europe contribue-t-il à faire avancer les choses ?

L'inclusion est le moyen le plus efficace de relever les défis liés aux déplacements forcés, plutôt que de mettre en place des systèmes parallèles. Cependant, elle nécessite un cadre juridique définissant des droits explicites pour les réfugiés ainsi que des ressources. Dans les pays de l'UE, il existe une directive relative à la protection temporaire, et il y avait des ressources pour intégrer les Ukrainiens dans les systèmes nationaux de santé et d'éducation et leur offrir des possibilités d'emploi sur le marché du travail. Il faut garder à l'esprit que des pays comme le Bangladesh, Djibouti, l'Éthiopie, le Kenya, le Pakistan, la République-Unie de Tanzanie et bien d'autres pays à faible revenu accueillent généreusement des réfugiés depuis des dizaines d'années. Nous ne pouvons pas nous contenter de leur demander d'inclure les réfugiés dans leurs programmes de développement sans leur apporter un soutien. La charge et les responsabilités doivent être partagées.

Qu'est-ce qui motive les partenaires du développement du HCR ?

Il est désormais plus généralement admis que les déplacements forcés ne sont pas uniquement un problème humanitaire, et que le secteur du développement peut jouer un rôle considérable pour y faire face. En outre, il existe davantage de données et d'analyses, générées par le HCR, la Banque mondiale, le Centre commun de données, l'OCDE et d'autres partenaires, qui montrent clairement que les partenaires du développement doivent s'engager dans la réponse aux déplacements forcés. Des enquêtes téléphoniques intensives menées par la Banque mondiale pendant la pandémie de COVID-19 et de nombreuses autres évaluations confirment que les réfugiés peuvent être plus vulnérables que les communautés d'accueil. Nombre d'entre eux n'ont pas de documents d'état civil ou d'accès aux marchés et ne peuvent pas ouvrir de compte bancaire.

S'ils travaillent, c'est dans le secteur informel, dans des conditions qui ne sont pas toujours sûres. Lorsque les réfugiés sont autorisés à travailler, à utiliser leurs compétences, leurs capacités, leurs connaissances et leur savoir-faire, ils deviennent des membres productifs des communautés d'accueil.

Les partenaires du développement travaillent avec de nombreux pays et communautés d'accueil de réfugiés pour réduire les répercussions sociales, économiques et environnementales de la présence prolongée de réfugiés. Il s'agit également de réduire la pauvreté : un État fragile peut engendrer des déplacements, et les déplacements peuvent générer de la fragilité. Le Fonds monétaire international (FMI) se penche désormais également sur cette question du point de vue de la fragilité. Nous encourageons les pays d'accueil à établir des liens avec les partenaires du développement afin d'obtenir une aide au développement, d'aller vers l'inclusion, de changer les politiques si nécessaire et de disposer de programmes qui profitent à la fois aux réfugiés et aux communautés d'accueil. Dans certains pays, nous obtenons de bons résultats. Dans d'autres, nous progressons lentement. Mais c'est la voie à suivre.

De nouvelles collaborations sont-elles prévues en 2023 ?

Nous aurons un nouveau partenariat avec la Société financière internationale pour amener le secteur privé à s'impliquer dans les zones d'accueil de réfugiés, avec un centre conjoint du HCR et de la Société financière internationale basé à Istanbul. Il offrira aux réfugiés la possibilité d'utiliser leurs compétences et de les perfectionner dans certains endroits. Les activités pourraient commencer dans plusieurs pays en 2023. C'est une collaboration qui va beaucoup aider les réfugiés, les pays d'accueil et les communautés.

Le HCR intensifie également sa collaboration avec le FMI, et nous nous appuyons sur sa « Stratégie d'appui aux États fragiles ou touchés par un conflit » (en anglais) pour fournir un soutien sur mesure, solide et à long terme aux pays membres du Fonds les plus vulnérables. Notre collaboration avec le FMI s'articulera sur des données et des analyses afin de déterminer l'impact macroéconomique des déplacements forcés dans les pays touchés. Cette approche contribuera à l'efficacité de l'inclusion socioéconomique et permettra de s'assurer que la surveillance et les consolidations fiscales relatives aux programmes de prêts soutenus par le FMI ne génèrent pas de pressions supplémentaires pour les personnes déracinées.

Quelles autres évolutions pourrions-nous observer en 2023 ?

Lors du Forum mondial sur les réfugiés, je pense que nous verrons davantage de partenaires prendre des engagements et présenter des rapports plus concrets. Les partenaires du développement examinent déjà les engagements qu'ils ont mis en œuvre et réfléchissent à qui pourrait être leurs prochains partenaires.

Nous menons beaucoup de recherches avec l'OCDE. Un des hauts fonctionnaires du HCR y est d'ailleurs détaché. Un nouveau mécanisme de suivi de l'OCDE permettra de déterminer la part de la coopération pour le développement qui est destinée aux pays d'accueil de réfugiés, et des études sur les politiques permettront de mieux comprendre l'inclusion des réfugiés et des déplacés internes dans les programmes de développement et les statistiques nationales. Si des personnes sont statistiquement invisibles, elles peuvent aussi être invisibles dans les plans de développement.

Nous continuerons de renforcer notre collaboration avec la Banque mondiale, qui est l'un de nos principaux partenaires. Nous travaillons ensemble aux niveaux mondial, régional et national, sur les politiques et les programmes, les données et les analyses, et l'assistance technique. Nous mènerons davantage d'enquêtes régionales et thématiques approfondies avec la Banque mondiale. Cela permettra de déterminer les priorités clés de manière plus concrète et aidera les pays à mettre en œuvre les engagements pris lors du Forum mondial sur les réfugiés et à se préparer aux déplacements forcés, à l'inclusion et aux solutions. Lorsque la Banque fournit un financement spécifique à des pays à revenu faible ou intermédiaire qui accueillent des réfugiés, le HCR fournit des évaluations systématiques des cadres politiques et de protection des réfugiés, en mettant en évidence les priorités clés qui soutiendront le dialogue politique de la Banque ainsi que la conception et la mise en œuvre des projets. La Banque mondiale introduit également des innovations dans le domaine de l'agriculture, pour voir si nous pouvons apporter la culture hydroponique, l'élevage d'insectes et d'autres technologies de ce genre aux pays d'accueil de réfugiés.

La résilience climatique constitue un autre domaine de collaboration avec les acteurs du développement, avec des initiatives très intéressantes telles que le Fonds de protection environnementale des réfugiés et Project Flow (en anglais). Les besoins énergétiques d'un grand nombre de personnes déplacées peuvent exercer des pressions sur l'environnement local. Nous cherchons donc des moyens innovants de répondre aux besoins énergétiques en coopération avec les partenaires du développement. Nous avons déjà de premières réalisations très concrètes.

Le Centre commun de données achèvera sa première Stratégie d'ici la fin de 2023, coïncidant avec le Forum mondial sur les réfugiés. La plupart des activités de collecte et d'analyse de données socioéconomiques du Centre – qui couvrent plus de 30 pays – auront été menées à bien, et seront diffusées pour servir aux professionnels. Nous ferons également le bilan et nous préparerons à prolonger les activités du Centre pour quatre années supplémentaires afin de combler les lacunes restantes en matière de données et de preuves, et de consolider les avancées issues de ce partenariat.

Nous savons quelles sont les lacunes que nous devons encore combler, par exemple en ce qui concerne l'apatridie. Les partenaires du développement s'appuient sur des données, des preuves et des analyses pour mener leurs activités, et le HCR dispose désormais d'une équipe d'économistes et de spécialistes du développement pour montrer plus clairement que les acteurs humanitaires ne peuvent pas répondre seuls aux déplacements forcés. Nous continuerons de nous concentrer sur les activités humanitaires, mais nous estimons que les partenaires du développement doivent être impliqués dès le premier jour d'une crise de déplacement.

Les partenaires du développement seront-ils associés aux solutions en 2023 ?

Absolument, au Burundi par exemple, où l'engagement des acteurs du développement continuera d'être essentiel pour reconstruire les infrastructures et assurer un accès adéquat aux services gouvernementaux (éducation, santé, etc.).

Leur implication contribuera également à ouvrir des perspectives économiques. Lorsque des personnes reviennent dans une zone où la pauvreté et le manque d'infrastructures sont importants, les partenaires du développement peuvent aider ces zones à se relever. Certains endroits en Ukraine, par exemple, nécessiteront une reconstruction totale des infrastructures d'électricité, de chauffage, d'assainissement, d'approvisionnement en eau, etc. L'aide humanitaire ne suffira pas. En Afghanistan, les zones prioritaires de retour et de réintégration visent à renforcer la résilience des communautés dans les zones de retour en reliant les investissements humanitaires et de développement pour des services essentiels tels que l'éducation, la santé et les moyens de subsistance ; cette initiative bénéficierait également de l'engagement des acteurs du développement. Au Soudan du Sud, « Poches d'espoir » (en anglais), une initiative conjointe du HCR et du Gouvernement visant à assurer une réintégration durable, constitue une autre possibilité de collaboration. Ainsi, dans le cadre de notre vision générale des solutions et, bien sûr, des Orientations stratégiques du HCR (en anglais), du Pacte mondial sur les réfugiés et de l'engagement du HCR envers le Programme d'action du Secrétaire général sur les déplacements internes (en anglais), nous continuerons de mobiliser et d'impliquer les acteurs du développement, notamment pour renforcer le leadership et l'adhésion des gouvernements pour parvenir à des solutions.

© HCR/Antoine Tardy

Comme énoncé dans la stratégie de transformation numérique du HCR, le **Fonds d'inclusion numérique** explorera de nouvelles façons de combler la fracture numérique et de rendre les réfugiés autonomes en fournissant un accès à la technologie à prix abordable, en renforçant les compétences numériques, et en veillant à l'accessibilité pour les réfugiés en situation de handicap. Il étudiera également des possibilités de participation et de retour d'informations pour que les réfugiés puissent entrer en contact avec les organisations humanitaires et faire entendre leur voix.

En 2022, le fonds a reçu 70 demandes. Un projet en cours dans le camp de réfugiés de Dzaleka, au Malawi, fournira un mentorat aux réfugiés pour développer les compétences numériques et l'accès aux plateformes de travail numériques – une solution pragmatique en réponse aux possibilités socioéconomiques limitées.

Si l'objectif de financement annuel de 1 million de dollars est atteint, jusqu'à 20 projets recevront jusqu'à 100 000 dollars de financement et de soutien technique en 2023.

Domaine de réalisation 13

David Pereda, 29 ans, est un ingénieur en informatique vénézuélien qui travaille comme menuisier à Cuenca, en Équateur. Il n'a pas pu obtenir un emploi dans sa profession, car il ne disposait pas des documents nécessaires.

© HCR/Jaime Giménez

Autosuffisance, inclusion économique et moyens de subsistance

Priorités

Le HCR vise à renforcer la sécurité alimentaire, la participation économique et l'inclusion des populations déplacées en 2023 en plaidant pour l'accès à la terre, au travail décent, aux possibilités de création d'entreprises et aux services financiers. Les cadres juridiques montrent des avancées positives (en anglais) : 62% des réfugiés vivaient dans des pays où l'accès à l'emploi formel était restreint dans la pratique en 2021, contre 82% en 2019, tandis que 60% vivaient dans des pays où les droits à l'accès aux terres et aux ressources naturelles étaient limités, contre 74% en 2019.

Le HCR élaborera une feuille de route mondiale sur l'agriculture en 2023 afin de soutenir les interventions fondées sur les marchés et pertinentes face au changement climatique, d'encourager les investissements et de renforcer l'inclusion des agriculteurs et des éleveurs réfugiés ainsi que la résilience climatique. Le HCR et la Banque mondiale ont lancé un projet d'élevage d'insectes (en anglais) en 2022 et le développeront en 2023, ce qui permettra de créer des emplois verts et de produire de la nourriture, des aliments pour animaux et des engrais.

Le HCR et le PAM collaboreront pour répondre aux besoins alimentaires et développer l'autosuffisance des personnes déracinées. Le pôle conjoint du HCR et du PAM (en anglais) aidera les pays à évaluer et analyser les vulnérabilités et contribuera à définir les objectifs et priorités de l'aide alimentaire de base en tenant compte des questions de protection.

Le HCR recueillera des données sur l'environnement favorable aux moyens de subsistance dans les pays d'accueil de réfugiés et sur son rôle et celui de ses partenaires pour faciliter l'inclusion économique.

Principaux indicateurs

Proportion de personnes déracinées ou apatrides disposant d'un compte auprès d'une banque, d'une autre institution financière ou d'un prestataire de services financiers mobiles [ODD 8.10.2 alinéa 1]

Proportion de personnes déracinées ou apatrides ayant constaté un changement positif dans leurs revenus par rapport à l'année précédente

Proportion de personnes déracinées ou apatrides (en âge de travailler) qui sont sans emploi [ODD 8.5.2]

Les données du Système d'information sur les moyens de subsistance (en anglais), de COMPASS et des partenaires permettront d'évaluer les tendances régionales et mondiales et serviront de base pour mener des activités de plaidoyer fondées sur des données objectives, concevoir des programmes stratégiques et nouer des partenariats ciblés.

En s'appuyant sur ses travaux menés avec l'OIT sur l'analyse des systèmes de marché, le HCR mettra en place en place une approche de développement basée sur les systèmes de marché dans quatre pays, visant à démontrer les avantages des approches fondées sur les marchés et sur l'engagement de l'ensemble de la société.

Le HCR mobilisera des partenariats stratégiques pour mettre en œuvre la « Feuille de route mondiale pour l'entrepreneuriat des réfugiés » (en anglais) lancée en 2022, qui appelle à l'inclusion des entrepreneurs réfugiés et à un meilleur accès au financement, aux marchés, à l'information et aux opportunités numériques, en plus de promouvoir le soutien politique et le suivi des pratiques inclusives.

Le HCR fera pression pour que les réfugiés aient accès aux services financiers, la plupart d'entre eux n'ayant pas le droit d'ouvrir un compte bancaire ou d'accéder aux systèmes d'argent mobile ou de paiement numérique. Le HCR travaillera avec les institutions financières internationales, les investisseurs à impact, les prestataires de services financiers, les agences de développement et les organismes de recherche pour identifier et saisir les possibilités de financement mixte susceptibles d'accélérer l'accès aux dépôts bancaires, aux paiements transfrontières, au crédit et à l'assurance. Les données collectées et les études de marché menées par le HCR permettront d'inciter les régulateurs et les prestataires de services financiers à prendre en compte les populations déplacées dans leur marché cible et dans les stratégies nationales d'inclusion financière.

La Coalition de lutte contre la pauvreté (en anglais) aidera 67 000 ménages dans 21 pays à sortir de la pauvreté, contre 40 000 en 2022. En préparation du Forum mondial sur les réfugiés de 2023, la Coalition examinera le respect des engagements pris lors du Forum de 2019, et soutiendra une initiative impliquant plusieurs acteurs visant à inscrire près de 100 000 ménages supplémentaires dans ses programmes pour sortir de la pauvreté. Il s'agira notamment de mobiliser des financements pour renforcer les programmes existants et en lancer de nouveaux, de faire rentrer des ONG nationales et internationales dans la Coalition, et de partager des témoignages de réussite reposant sur des données probantes pour permettre de répliquer les programmes efficaces.

Dans le cadre de la stratégie de transformation numérique du HCR, le HCR et ses partenaires

Besoins mondiaux pour l'Autosuffisance, l'inclusion économique et les moyens de subsistance en 2023

591 millions de dollars

+3% par rapport au budget actuel pour 2022

Besoins régionaux

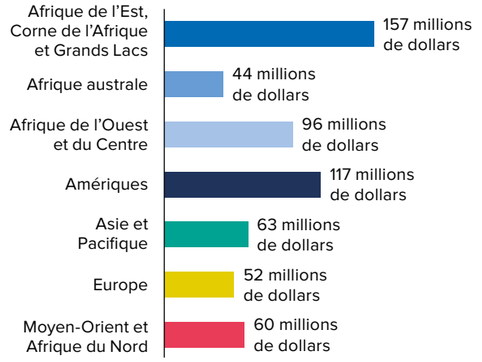

s'efforceront d'éliminer les obstacles structurels et politiques à l'inclusion numérique des communautés déracinées et à faire progresser les possibilités d'emploi numériques. Le HCR cherchera à renforcer les compétences des réseaux de partenaires et du secteur privé pour simplifier les parcours complexes « de l'apprentissage jusqu'à la rémunération ».

L'initiative du HCR MADE51 (en anglais), qui permet de vendre des produits fabriqués par des réfugiés sur les marchés mondiaux, est prête pour de nouvelles opportunités en 2023. Le HCR recherchera des collaborations avec des entreprises désireuses d'inclure des artisans déplacés dans leurs chaînes d'approvisionnement. Le développement de MADE51 nécessite des financements pour soutenir l'identification des artisans, la formation de groupes et les investissements pour permettre l'accès aux marchés.

Défis

Les crises économiques et alimentaires mondiales réduisent la volonté politique d'accorder l'accès aux marchés du travail et aux services, ce qui augmente l'exposition des personnes déracinées ou apatrides à la précarité, à l'exploitation et aux abus.

Dans les situations d'urgence prolongées, une moindre priorité est accordée aux moyens de subsistance et à l'inclusion économique face aux interventions vitales urgentes. Le HCR s'efforcera d'impliquer directement le secteur privé dans les investissements dans les zones d'accueil de réfugiés, étant donné que les institutions de développement, plus réticentes à prendre des risques, sont parfois moins adaptées pour répondre aux besoins dans les pays fragiles, pauvres et politiquement instables.

Domaine de réalisation 14

Des Ivoiriens rentrent dans leur pays après avoir vécu dix ans au Libéria, en traversant le fleuve Cestos (également connu sous le nom de rivière Nuon au Libéria) qui marque la frontière entre ce pays et la Côte d'Ivoire.

© HCR/Colin Delfosse

Rapatriement volontaire et réintégration durable

Priorités

En 2021, 429 300 réfugiés sont rentrés dans leur pays d'origine, soit une hausse de 71% par rapport à 2020 où les restrictions à l'entrée liées à la pandémie avaient retardé de nombreux retours. Bien que les retours aient repris au premier semestre 2022, leur nombre devrait rester limité en 2023 car les conflits et l'insécurité perdurent dans de nombreux pays d'origine. Le HCR aide au retour volontaire des réfugiés lorsque les conditions sont propices mais plusieurs facteurs continuent d'affecter la durabilité des retours.

Principaux indicateurs

- Proportion de personnes rapatriées possédant des documents ou des papiers d'identité juridiquement reconnus [GCR 4.2.2]
- Proportion de personnes déracinées ou apatrides souhaitant recevoir des informations sur leur pays d'origine et les reçoivent effectivement

Les principaux facteurs sont: les services limités, les infrastructures endommagées ou détruites, les difficultés pour récupérer les logements, les terres et les biens, les processus de paix fragiles ou chancelants et l'incapacité à s'attaquer aux causes profondes des déplacements. Bien que la solution aux causes profondes relève principalement de la responsabilité des États, le Pacte mondial sur les réfugiés reconnait que la communauté internationale a un rôle important à jouer pour aider à éliminer les obstacles au retour.

Le HCR soutient les réfugiés qui expriment la volonté de rentrer, même vers une situation précaire, en leur fournissant des informations actualisées et localisées sur les zones de retour ainsi qu'une assistance sous forme d'espèces et dans le cadre de programmes par zones qui aident aussi les communautés d'accueil et les déplacés internes rapatriés.

Reconnaissant et respectant la primauté du leadership et de l'appropriation au niveau national, le HCR plaidera pour la mise en place d'équipes pluridisciplinaires pour accompagner les pays d'accueil et, le cas échéant, les pays d'origine, dans les nouvelles crises de réfugiés et dans les situations prolongées. À cette fin, il encourage les partenariats stratégiques avec ONU-Habitat (pour les droits au logement, à la terre et à la propriété), l'OIT (pour l'inclusion économique des communautés déplacées), le PNUD (pour la promotion d'approches intégrées du développement) et d'autres acteurs financiers et du développement bilatéraux et multilatéraux importants, tout en préservant le soutien des partenaires pour des objectifs de développement national plus larges.

Le HCR facilite le travail de trois plateformes régionales de soutien activées dans le cadre du Pacte mondial sur les réfugiés. Il salue les progrès réalisés au sein du Processus de Nairobi (en anglais) pour faire adopter un plan global conjoint de solutions au Soudan et au Soudan du Sud par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), du Cadre régional global de protection et de solutions (MIRPS) pour s'attaquer aux causes profondes des déplacements et trouver des solutions en Amérique centrale et au Mexique, et de la Stratégie de recherche de solutions pour les réfugiés afghans (SSAR) qui soutient des zones prioritaires pour le retour et la réintégration en Afghanistan. En outre, le HCR soutient la mise en place d'un cadre régional de coopération pour venir en aide à près de 1,4 million de Centrafricains déplacés, qui fait suite à une conférence régionale organisée par le Gouvernement du Cameroun et le HCR.

En 2021, le HCR a commandé une évaluation (en anglais) centralisée de ses activités dans le domaine du rapatriement pour tirer des leçons. Le HCR tiendra compte des recommandations formulées dans cette évaluation pour la révision prochaine de ses principales instructions opérationnelles, en particulier le Manuel de 1996 sur le rapatriement volontaire et le Manuel de 2004 sur les activités de rapatriement et de réintégration.

Le HCR élaborera une stratégie opérationnelle plus prévisible en matière de rapatriement. Il fournira des informations plus actualisées et plus localisées pour aider à une prise de décision en toute connaissance de cause et renforcera la participation effective des rapatriés potentiels à la programmation des rapatriements. Il améliorera la coordination et le partage des informations entre pays d'origine et pays d'asile. Il élaborera également des stratégies adaptées et renforcera son plaidoyer pour garantir l'engagement précoce et la participation des gouvernements et des acteurs du développement aux efforts de réintégration.

Besoins mondiaux pour le Rapatriement volontaire et la réintégration durable en 2023

251 millions de dollars

-1% par rapport au budget actuel pour 2022

Besoins régionaux

Défis

De moins en moins de réfugiés ont pu exercer leur droit de rentrer dans des conditions de sécurité et de dignité et les perspectives de retours en 2023 sont peu réjouissantes car les obstacles les plus fréquents subsistent. Malgré les progrès limités réalisés ces dernières années en vue de parvenir à des solutions durables, le Forum mondial sur les réfugiés de 2023 pourrait mobiliser des soutiens essentiels pour les retours en s'appuyant sur les principes de partage de la charge et des responsabilités et sur une coopération internationale accrue.

L'Ambassadrice de bonne volonté du HCR Gugu Mbatha-Raw fait la connaissance de Françoise Sabuni, une réfugiée congolaise réinstallée aux Pays-Bas qui vient de retrouver ses parents.

© HCR

Domaine de réalisation 15

Réinstallation et voies complémentaires d'admission

Priorités

Les orientations stratégiques du HCR pour développer les solutions dans les pays tiers seront guidées en 2023 par le document intitulé « Solutions dans les pays tiers pour les réfugiés : Feuille de route 2030 » (en anglais), qui a été lancé en 2022 pour faire suite à la « Stratégie triennale (2019-2021) » multi-acteurs élaborée dans le cadre du Pacte mondial sur les réfugiés.

Plus de 2 millions de réfugiés auront besoin d'une réinstallation en 2023, contre 1,4 million en 2022. Pour répondre à ces besoins, le HCR mettra l'accent sur cinq zones prioritaires : la situation en Méditerranée centrale (en anglais) et les pays accueillant des réfugiés syriens (en anglais), vénézuéliens (en anglais), afghans (en anglais) et rohingyas (en anglais). Le HCR a renforcé ses effectifs pour assurer un traitement rapide et efficace des demandes de réinstallation, et garantir l'intégrité du programme et la redevabilité envers les réfugiés. Le Groupe restreint sur les situations prioritaires, mis en place en 2019, facilitera le partage des connaissances, le plaidoyer, la coordination et le soutien à la réinstallation et aux voies complémentaires d'admission. Entre autres innovations, le traitement des dossiers sans entretiens par les États et les entretiens à distance par vidéo-conférence, ainsi que les protocoles sécurisés et automatisés pour le transfert des données et des dossiers amélioreront l'efficacité du programme, son intégrité et la cybersécurité.

Principaux indicateurs

- Nombre de réfugiés ayant fait l'objet d'une demande de réinstallation par le HCR
- Délai de traitement moyen entre la demande de réinstallation et le départ dans le cadre d'une procédure normale
- Nombre de personnes déracinées ou apatrides admises dans le cadre des voies complémentaires d'admission mises en place par le pays d'accueil

L'objectif du HCR est que 200 000 réfugiés accèdent à des voies complémentaires d'admission et à la réunification familiale en 2023, qui leur offrent des possibilités sûres et réglementées de subvenir à leurs besoins dans un pays tiers et de trouver potentiellement une solution durable et viable pour mettre fin à leur statut de réfugié. Pour atteindre cet objectif, le HCR collaborera étroitement avec les États et les acteurs de la société civile pour développer les voies d'admission à des fins d'éducation, de travail et pour des motifs humanitaires. Le HCR publiera des recommandations et des outils de formation pour définir les concepts prioritaires en matière de voies complémentaires d'admission et mettre en place une méthode systématique entre toutes les parties prenantes. Cela permettra d'élargir les partenariats et de lever les obstacles aux déplacements indépendants et sûrs des réfugiés.

Le HCR veillera à ce que le développement des voies complémentaires d'admission tienne compte des questions de protection en collaborant directement avec l'Alliance mondiale pour la mobilité des travailleurs réfugiés et avec l'Alliance mondiale sur les voies d'admission dans des pays tiers à des fins d'éducation (en anglais), dont l'objectif est d'offrir des chances égales aux réfugiés qualifiés pour qu'ils puissent présenter leur candidature. Cela nécessite notamment de développer une solide base de données et de mettre en place des systèmes coordonnés pour faciliter l'accès à ces voies, tout en encourageant l'initiative personnelle des réfugiés. La plateforme Opportunités (en anglais) du HCR, qui aide les réfugiés à trouver des programmes accrédités dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle, sera améliorée pour mieux relayer les opportunités d'éducation et de travail. Les innovations dans le domaine financier, comme le projet commun HCR/Pathways Club (en anglais) qui vise à offrir des prêts pour faciliter la mobilité de la main d'œuvre et l'éducation, doivent être développées pour soutenir l'accessibilité aux voies complémentaires d'admission.

La coopération accrue entre partenaires dans le cadre du Réseau mondial pour la réunification familiale (en anglais) et du projet Miles4Migrants (en anglais) illustre bien les bonnes pratiques qui émergent et facilitera la réunification familiale.

L'amélioration du processus conjoint à l'OCDE et au HCR pour collecter des données reste une priorité pour suivre les progrès dans le domaine des voies complémentaires d'admission. L'accent continuera d'être mis sur les cadres de suivi et d'évaluation basés sur les indicateurs actualisés établis dans le cadre du Pacte mondial sur les réfugiés, ainsi que sur la collaboration ciblée avec les États et d'autres partenaires.

Besoins mondiaux pour la Réinstallation et les voies complémentaires d'admission en 2023

182 millions de dollars

+5% par rapport au budget actuel pour 2022

Besoins régionaux

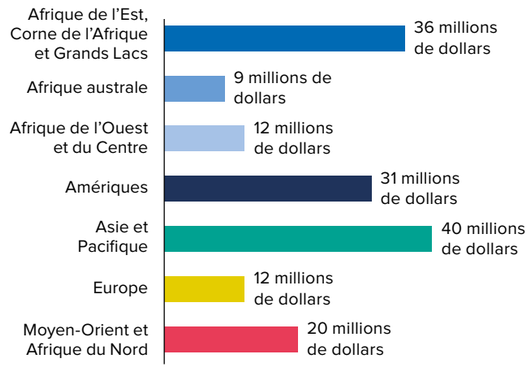

Le HCR continuera de soutenir aussi le parrainage communautaire, un outil important pour améliorer les capacités d'accueil et d'intégration et pour renforcer des sociétés accueillantes.

Les programmes de renforcement des capacités comme les formations, les outils et les lignes directrices élaborés dans le cadre de l'« Initiative pour la réinstallation et les voies complémentaires d'admission durables » (CRISP) (en anglais) seront consolidés et dispensés aux États et à d'autres acteurs pertinents, notamment issus de la société civile. Les modèles de financement innovants pour développer des solutions dans des pays tiers, comme le projet pilote GROW « Améliorer les solutions et le soutien pour les réfugiés » en Argentine, mené dans le cadre de l'initiative CRISP, se poursuivront.

Défis

Diverses crises continuent d'alimenter la demande de solutions dans des pays tiers, tandis que l'évolution des contextes politiques rend plus difficile d'accéder et de garantir des places. L'objectif de 90 000 départs dans le cadre de la réinstallation en 2022 ne sera pas atteint en raison des capacités d'accueil limitées. Le nombre d'États acceptant des demandes de réinstallation a progressivement diminué, passant de 35 en 2019 à 22 en 2022. Les solutions dans les pays tiers ne seront développées que s'il existe des procédures accessibles, des engagements pluriannuels progressifs et prévisibles et des programmes d'intégration effectifs.

Domaine de réalisation 16

Des personnes font la queue à l'extérieur du stade national de Pologne à Varsovie pour s'enregistrer et obtenir un numéro de sécurité sociale, dans le cadre d'une initiative gouvernementale visant à accélérer l'accès à l'emploi des réfugiés ukrainiens.

© HCR/Maciej Moskwa

Intégration locale et autres solutions locales

Priorités

Le fait de trouver un foyer dans le pays d'asile et de s'intégrer dans la communauté locale peut constituer une solution durable à la situation difficile d'un réfugié et une chance de construire une nouvelle vie. C'est aussi un moyen de remédier à certaines situations prolongées de réfugiés. À la suite du Forum mondial sur les réfugiés de 2019, des États ont proposé des possibilités d'intégration locale et des solutions locales, et d'autres organismes ont offert un soutien, notamment des organisations intergouvernementales, la société civile, le secteur privé, le monde universitaire et des agences des Nations Unies. Ces possibilités incluaient notamment des modalités de séjour légal (résidence temporaire et permanente, installation sur la base d'accords régionaux), la naturalisation, une meilleure inclusion sociale et économique sur le marché du travail et dans le système éducatif, et des programmes de cohésion sociale.

Le soutien à l'intégration locale fait partie de plusieurs dispositifs régionaux de solutions : l'Initiative de recherche de solutions à la situation de déplacement au Soudan et au Soudan du Sud de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), la Feuille de route actualisée pour les solutions durables à la situation des réfugiés ivoiriens, le Cadre régional global de protection et de solutions en Amérique latine (MIRPS), et le Plan d'action de la Commission européenne en faveur de l'intégration et de l'inclusion pour la période 2021-2027. En 2023, un mécanisme de coordination régionale de solutions pour la situation en République centrafricaine offrira d'autres possibilités.

Principaux indicateurs

Proportion de personnes déracinées ou apatrides ayant des droits fonciers et/ou des droits de propriété en matière de logement et/ou de terre garantis [ODD 1.4.2]

Proportion de personnes déracinées ou apatrides bénéficiant de minima sociaux/d'un système de sécurité sociale [ODD 1.3.1]

Le HCR s'appuiera sur cette dynamique pour mobiliser des soutiens de la part des acteurs du développement, des institutions financières, de la société civile, des parlementaires et des réseaux de maires, et pour obtenir de nouveaux engagements de la part des États lors du Forum mondial sur les réfugiés de 2023, basés sur des données et des informations objectives, tout en avançant sur les engagements existants.

L'intégration locale et les autres solutions locales font partie de l'approche globale du HCR pour trouver des solutions durables. Le HCR plaidera pour des modifications juridiques, réglementaires et politiques, tout en continuant de financer et d'offrir un soutien technique pour l'obtention de documents d'état civil, la mise en place de modalités de séjour légales, les programmes de subsistance, l'accès à l'éducation, l'inclusion sur le marché du travail local et dans les systèmes de protection sociale.

Trouver des solutions locales aux situations de réfugiés relève de la prérogative des États. Ces dernières années, grâce au soutien technique et financier du HCR, l'Albanie, la Macédoine du Nord et le Mexique ont accordé le statut de résident à des réfugiés, et l'Albanie, la Guinée-Bissau, la République de Moldova et le Sénégal ont naturalisé des réfugiés. De nombreux pays ont élaboré des stratégies pour élargir les possibilités d'autosuffisance, notamment l'inclusion dans les systèmes de protection sociale, les programmes d'hébergement, le marché du travail, les services publics et les cours de langue. Compte tenu des politiques favorables, des stratégies de solutions durables et des engagements pris dans le cadre du Forum mondial sur les réfugiés, le HCR voit des opportunités en 2023 dans différentes régions, notamment en Allemagne, en Colombie, en Guinée, au Libéria, à Malte, au Mexique, au Mozambique, aux Philippines, en République centrafricaine et en République démocratique du Congo.

La capacité d'une personne de jouir de ses droits humains de manière digne et durable dépend en grande partie du respect de ses droits à la terre ou au logement tels que définis de manière légale, informelle ou coutumière. Par conséquent, les mécanismes qui soutiennent les efforts des États, tels que le Pacte mondial sur les réfugiés et les financements associés, les partenariats et la gestion des données, doivent inclure des dispositions sur mesure pour améliorer la sécurité des droits fonciers. Le HCR plaidera ainsi pour le respect des droits au logement, à la terre et à la propriété au niveau local, tout en ayant pleinement conscience des multiples obstacles politiques, juridiques, réglementaires, institutionnels, techniques et technologiques auxquels les personnes déracinées sont confrontées pour faire valoir leurs droits fonciers.

Besoins mondiaux pour l'Intégration locale et les autres solutions locales en 2023

441 millions de dollars

+22% par rapport au budget actuel pour 2022

Besoins régionaux

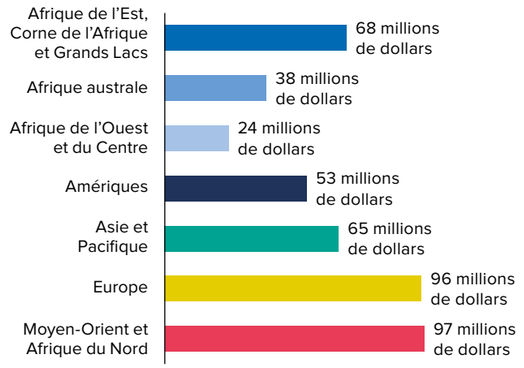

En 2023, le HCR renforcera les partenariats stratégiques permettant de contribuer à une accélération de l'enregistrement local des droits fonciers. Il cherchera également à renforcer les mécanismes pour reconnaitre et formaliser les droits des individus et des groupes afin de faire progresser l'intégration locale et les autres solutions locales pour les réfugiés. Par conséquent, les activités dans le domaine des droits au logement, à la terre et à la propriété se poursuivront en 2023 dans toutes les régions.

Défis

Les difficultés de financement, les répercussions de la pandémie de COVID-19 et l'impact du changement climatique dans certains endroits peuvent affecter les infrastructures et limiter la capacité des gouvernements et d'autres acteurs à se concentrer sur l'intégration locale et les autres solutions locales.

Les questions liées à l'accès aux documents, notamment la délivrance de cartes d'identité et de certificats de naissance, ainsi que les difficultés pour obtenir des passeports et d'autres documents de la part des pays d'origine – ce qui constitue une condition préalable pour l'obtention d'un permis de séjour dans certains pays – peuvent également entraver l'intégration locale et les autres solutions locales. Le HCR continuera de soutenir l'enregistrement à l'état civil et la délivrance de documents et de plaider contre les restrictions existantes. La xénophobie à l'égard des réfugiés peut constituer un défi dans certains contextes, et le HCR continuera de collaborer avec les États et d'autres acteurs pour sensibiliser, changer les perceptions et renforcer la cohésion sociale.

Des travailleurs déchargent des tentes d'un camion d'aide du HCR pour les distribuer dans le district de Nowshera, dans la province de Khyber Pakhtunkhwa, au Pakistan.

© HCR

Domaines d'appui

Domaines d'appui

Les cinq domaines d'appui couvrent les fonctions de support et de gestion nécessaires pour mettre en œuvre les programmes du HCR et aider l'organisation à travailler de manière plus efficace et efficiente. Ils comprennent la mobilisation des ressources, l'approvisionnement, le contrôle, la gestion des ressources humaines, la gestion des politiques, le soutien aux organes de gouvernance, les technologies de l'information, l'appui opérationnel, la formation et la gestion financière. Les plans pour les domaines d'appui en 2023 sont résumés ci-après.

Domaine d'appui 17 : Systèmes et processus efficaces, modernes et rationalisés

En 2023, la transformation du HCR aura pour objectif d'optimiser les systèmes et de permettre au HCR d'être plus agile, efficace, inclusif et collaboratif, et de défendre la solidarité mondiale envisagée dans le Pacte mondial sur les réfugiés. Il s'agira entre autres de mener des réformes des systèmes et des processus, notamment des modalités de travail du personnel entre eux et avec les partenaires et les personnes aidées par le HCR.

Dans le cadre du programme de transformation institutionnelle, les bonnes pratiques du secteur serviront à améliorer les principaux systèmes et processus. Un système de planification des ressources basé sur le cloud permettra de rationaliser la gestion financière, la gestion des contributions, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, le suivi budgétaire et l'établissement de rapports. Les processus de ressources humaines seront quant à eux actualisés grâce à Workday@UNHCR, qui permet au personnel du HCR de gérer facilement sa propre carrière et ses processus au quotidien. PROMS (Solution de surveillance et de suivi des rapports de projets) permettra de rationaliser la conception, le suivi et le contrôle des projets et l'établissement de rapports. En 2023, d'importantes activités de test, de migration de données et de formation des utilisateurs sont prévues pour accompagner le lancement de certains de ces systèmes.

Le HCR a rassemblé l'ensemble des initiatives de transformation dans un cadre – Notre transformation – pour guider la gestion et la communication. Le HCR renforcera également la gouvernance, la gestion stratégique et le contrôle de ses projets de transformation et de changement en analysant les interdépendances et les synergies internes afin de détecter les complexités qui pourraient être encore simplifiées.

Le HCR continuera de renforcer sa capacité à agir de manière proactive en tenant compte des risques, conformément à la Stratégie de gestion des risques (en anglais). L'examen annuel des risques figurant dans le registre des risques opérationnels de chaque entité du HCR permettra d'appréhender et de gérer les risques et les opportunités.

© HCR/Yousef Alhariri

Le HCR et ses partenaires souhaitent utiliser les mégadonnées, l'intelligence artificielle (IA) et d'autres technologies exponentielles pour améliorer considérablement les réponses humanitaires. Le Fonds pour l'impact de l'innovation en matière de données (en anglais) explore des approches créatives et innovantes pour recueillir, analyser et visualiser des données et des preuves.

Lancé en 2022, ce fonds, qui a reçu 87 candidatures, soutient actuellement des projets tels que l'analyse de textes basée sur l'IA et notamment la détection des discours de haine sur les réseaux sociaux, l'élaboration d'indicateurs sur les effets du changement climatique sur les personnes vulnérables en Jordanie, et la création d'un système mondial d'alerte précoce en cas d'urgence humanitaire afin de sauver des vies lorsque le temps presse.

Si un objectif de financement annuel de 2 millions de dollars est atteint, jusqu'à 20 projets, dirigés par des équipes du HCR en collaboration avec des personnes déracinées et des communautés d'accueil, recevront jusqu'à 100 000 dollars de financement et d'appui technique en 2023.

Domaine d'appui 18 : Amélioration de l'appui opérationnel, de la chaîne d'approvisionnement et des technologies

En 2023, le HCR continuera de renforcer la préparation des opérations-pays à d'éventuelles situations d'urgence humanitaire multiples et complexes, y compris celles liées au changement climatique. Tout en s'efforçant de doubler ses effectifs formés à la gestion des situations d'urgence, le HCR renforcera son équipe d'intervention d'urgence et intensifiera sa collaboration avec les partenaires de réserve d'urgence. Le HCR continuera également de promouvoir une culture de sensibilisation à la sécurité et un environnement de travail sûr, en intégrant la question du genre dans tous les aspects de la gestion de la sécurité.

La réponse opérationnelle dépend de la gestion de la chaîne d'approvisionnement. Le HCR renforcera la fourniture de biens et de services nécessaires pour répondre aux besoins urgents, notamment d'articles de secours essentiels provenant de ses sept stocks stratégiques mondiaux. Conformément à sa « Stratégie opérationnelle pour la résilience climatique et la préservation de l'environnement », le HCR renforcera la gestion intégrée de la chaîne d'approvisionnement et étudiera de manière proactive l'adoption d'approches durables, notamment pour le transport de marchandises, l'entreposage, la fabrication et l'emballage d'articles de secours essentiels et la gestion des déchets.

Le HCR rationalisera encore plus ses voyages et proposera les trajets les plus efficaces. L'organisation, qui gère le plus grand parc de véhicules légers du régime commun des Nations Unies, s'est engagée à réduire ses coûts de fonctionnement et son empreinte carbone, sans compromettre la sécurité. En 2023, le HCR introduira des véhicules plus économes en carburant, commencera le déploiement du covoiturage et veillera à disposer d'un parc de véhicules récents et bien entretenus grâce à l'optimisation du remplacement en temps voulu des véhicules anciens et de l'entretien régulier de son parc existant. Le HCR veillera également à ce que sa communauté mondiale de chauffeurs dispose de la formation et des outils nécessaires pour travailler de manière sûre et efficace, tout en réduisant au minimum l'impact sur l'environnement.

© HCR/Eyor Nemot

Donner de l'espoir aux personnes qui ont dû tout abandonner

Depuis plus de 10 ans, la Fondation UPS met à disposition ses ressources et son expertise pour venir en aide aux personnes forcées de fuir. Lors des situations d'urgence, ce partenariat permet au HCR d'apporter rapidement et efficacement une aide humanitaire essentielle aux communautés les plus vulnérables. Par ses actions comprenant un soutien financier à la protection de l'enfance en Éthiopie, le soutien à la réponse à la pandémie de COVID-19 en République-Unie de Tanzanie, le transport d'articles de secours essentiels en Afghanistan et la formation logistique du HCR et de ses partenaires, UPS continue d'apporter une aide essentielle en soutien aux personnes déracinées.

Domaine d'appui 19 : Renforcement des ressources humaines et de la culture organisationnelle

Le déploiement et la stabilisation de Workday@UNHCR en 2023 permettront d'accroître le potentiel du personnel actuel et d'assurer le déploiement rapide de personnes ayant les capacités requises. Un nouveau modèle de gestion des performances, « Evolve », soutiendra la mise en œuvre des orientations stratégiques du HCR et devrait améliorer les relations entre managers et employés. Le HCR investira dans la formation des équipes en charge des ressources humaines (RH) régionales et de la communauté plus large de professionnels des RH sur l'égalité entre les races, la parité entre les genres, l'inclusion des personnes en situation de handicap et d'autres aspects de la diversité. Les opérations seront de plus en plus impliquées dans l'élaboration et la mise en œuvre de nouvelles politiques de RH, dont un élément clé sera la mise en place d'un cadre sur la santé et la sécurité au travail.

Le HCR est déterminé à redoubler ses efforts pour lutter contre les comportements sexuels répréhensibles, sur le lieu de travail ainsi qu'envers les personnes déracinées ou apatrides, conformément à la « Stratégie et au plan d'action 2020-2022 de lutte contre l'exploitation et les abus sexuels et le harcèlement sexuel ». L'élargissement des responsabilités du Responsable de l'aide aux victimes renforcera le soutien aux victimes de harcèlement sexuel et d'exploitation et d'abus sexuels. L'organisation fournira également une formation innovante et fondée sur l'expérience au personnel du HCR et de ses partenaires sur la détection et la prévention des comportements sexuels répréhensibles et la réponse à y apporter. Le HCR contribuera activement au travail conjoint mené par les agences des Nations Unies pour rationaliser et coordonner les efforts à cet égard, en menant l'intégration de la protection contre l'exploitation et les abus sexuels dans les mécanismes de réponse aux situations d'urgence.

Gains d'efficacité

La stratégie numérique du HCR comprendra plusieurs mesures pour gagner en efficacité en 2023. La relance de la présence mondiale du HCR sur internet permettra de regrouper 80 sites web sur une plate-forme commune, qui sera plus accessible aux personnes en situation de handicap. Un nouveau système de publication permettra de réduire les doublons. Les nouvelles applications numériques simplifieront la planification ainsi que les processus RH et financiers et amélioreront le travail à distance. Un projet sur les compétences numériques, allant des compétences de base aux compétences avancées, favorisera une culture mettant en avant le numérique, dans laquelle la technologie permet d'améliorer les processus et d'être le plus efficace possible. Le HCR comparera sa culture numérique aux bonnes pratiques pour privilégier les interventions qui soutiennent ses objectifs numériques.

Présence mondiale (au 30 septembre 2022)

Le HCR était présent dans **134 pays** et **territoires** avec des bureaux dans **527 sites**

PERSONNELS DU HCR	PERSONNELS AFFILIÉS*	EFFECTIF GLOBAL
15 490	4 815	20 305

Effectif global par catégorie

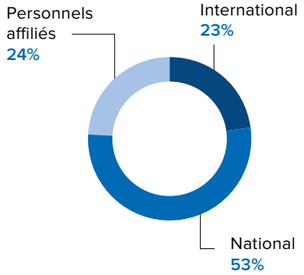

Présence mondiale par région

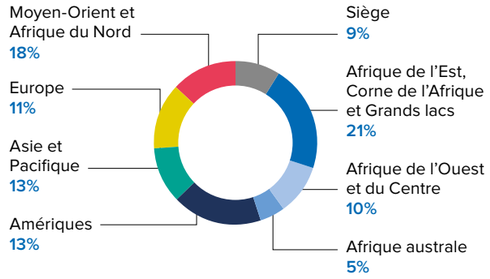

Répartition par genre

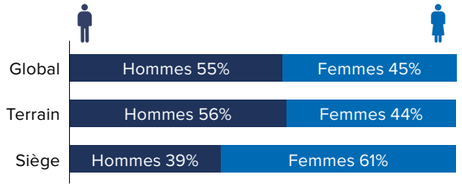

Répartition siège/terrain

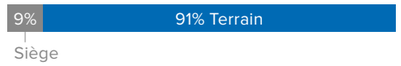

* Volontaires des Nations Unies, prestataires individuels et consultants employés via UNOPS ou directement, personnels déployés, détachés et stagiaires.

Des représentants d'agences des Nations Unies et de partenaires humanitaires, travaillant ensemble sous l'égide du Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix, s'adressent à des membres de la communauté des réfugiés dans le camp d'Assalaya au Darfour Oriental, au Soudan.

© HCR/Saima Hassan

Domaine d'appui 20 : Renforcement des partenariats, de la coordination, de la sensibilisation du public et de la mobilisation des ressources

Le HCR renforcera ses activités de communication pour encourager la solidarité avec les réfugiés, plaider pour leur inclusion et leur droit à la sécurité et lutter contre la politisation de leur déplacement. Il diversifiera et renforcera également ses partenariats aux niveaux mondial et régional en soutien aux personnes déracinées ou apatrides. Les efforts se poursuivront pour renforcer la mise en œuvre de la stratégie de transformation numérique, qui a été lancée en 2022. Ils porteront principalement sur les niveaux national et régional, et viseront à renforcer le partage des connaissances et la collaboration, à mieux mobiliser les ressources, et à veiller à ce que les communautés aidées par le HCR disposent des compétences et des outils numériques nécessaires pour accéder de manière sûre à des services inclusifs, améliorer leur autosuffisance et leur protection, et participer davantage aux décisions qui les concernent.

Une nouvelle stratégie facilitera l'établissement de partenariats plus solides et plus stratégiques pour permettre au HCR d'aider les États à coordonner la réponse aux situations de réfugiés conformément au Pacte mondial sur les réfugiés, et favorisera le partage interne des connaissances. Le HCR continuera d'exercer un rôle de chef de file et de coordination efficace sur le terrain, conformément aux cadres adoptés par le Comité permanent interorganisations. Il s'agira notamment de fournir une formation et un soutien aux opérations sur les questions intéressant différentes organisations, de maintenir une liste d'experts interagences, et d'améliorer l'inclusion des personnes déracinées ou apatrides dans les documents interagences.

Le HCR renforcera les partenariats stratégiques avec les médias, les groupes de jeunes, les principaux acteurs de sensibilisation du public, les universités et la société civile en améliorant l'identification et l'inclusion des acteurs de la société civile dans les processus stratégiques. Il veillera à ce que les principales préoccupations politiques et opérationnelles soient prises en compte dans les mécanismes régionaux et les processus interagences, tout en plaidant pour le renforcement de l'inclusion et de la participation des personnes déracinées ou apatrides. Pour permettre des réponses durables et efficaces, le HCR renforcera ses partenariats stratégiques avec les ONG et la société civile, en particulier avec les acteurs locaux tels que les organisations dirigées par des personnes déracinées ou apatrides aux niveaux mondial, régional et national.

Pour plus de détails sur la stratégie de mobilisation des ressources du HCR, voir le chapitre sur le *Financement des programmes du HCR*.

© HCR/Pierre Albouy

Le FC Barcelone et le HCR donnent le coup d'envoi d'un nouveau partenariat en soutien aux enfants réfugiés

Le FC Barcelone et la Fondation Barça se sont associés au HCR et à son partenaire national en Espagne, España con ACNUR, pour envoyer au monde un message de solidarité envers les personnes qui ont été forcées de fuir. Ce partenariat couvrira les quatre prochaines saisons sportives et s'appuiera sur le pouvoir du sport pour venir en aide aux enfants déplacés et aux réfugiés sur quatre continents. Il impliquera des enfants et des jeunes pour mettre en œuvre des projets sportifs innovants en faveur de la protection en soutien aux réfugiés et aux jeunes des communautés d'accueil en Colombie, en Malaisie, en Ouganda et en Türkiye.

Domaine d'appui 21 : Gouvernance et leadership stratégique efficaces et contrôle indépendant

En 2023, le HCR encouragera et renforcera la protection et les solutions grâce à une représentation et à un engagement de haut niveau, notamment avec le Comité exécutif et les États membres, les organisations gouvernementales et non gouvernementales, les dirigeants politiques, les organisations régionales et internationales et le secteur privé, et grâce à des partenariats stratégiques avec les Nations Unies et d'autres entités. À cet égard, les orientations stratégiques (en anglais) du HCR continueront de guider l'approche et les efforts de plaidoyer du HCR à l'échelle mondiale.

Les évaluations continueront d'orienter les choix de planification et de programmation et les décisions prises par la direction, garantissant ainsi que les priorités sont fondées sur des données objectives crédibles, impartiales et disponibles en temps utile. Des évaluations indépendantes permettront d'établir de bonnes pratiques constituant des sources d'enseignement et pouvant être reproduites. La Politique d'évaluation (en anglais), lancée en 2022, continuera à guider la vision et le cadre d'évaluation du HCR en 2023 et au-delà.

Le HCR se soumettra à un contrôle efficace et indépendant, conformément à sa « Politique en matière de contrôle indépendant ». Le Bureau de l'Inspecteur général coordonnera le travail des prestataires de services de contrôle indépendants, enquêtera sur les atteintes à l'intégrité signalées, analysera les lacunes et les faiblesses en matière de risques et de contrôle dans les opérations du HCR et de ses partenaires, et conseillera la direction sur les mesures à prendre pour renforcer les systèmes et les processus.

ANNEXES

MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF DU HCR ET ÉTATS PARTIES AUX CONVENTIONS RELATIVES AUX RÉFUGIÉS ET À L'APATRIDIE

Le HCR est placé sous la direction de l'Assemblée générale des Nations Unies et du Conseil économique et social (ECOSOC). En 1958, l'ECOSOC a établi le Comité exécutif du Programme du Haut Commissariat (ExCom) suite à une résolution de l'Assemblée générale. Il a pour fonctions principales d'approuver les programmes du Haut Commissariat, de conseiller le Haut Commissaire dans l'exercice de ses fonctions (principalement sur les questions de protection) et de surveiller les finances et la gestion de l'organisation.

L'ExCom tient une session annuelle à Genève, au mois d'octobre. La 73e session a eu lieu du 10 au 14 octobre 2022. Des réunions du Comité permanent du Comité exécutif sont organisées à différentes dates au cours de l'année afin de poursuivre le travail entre les sessions plénières.

La participation à l'ExCom est fondée sur la base géographique la plus large possible parmi les États (membres des Nations Unies), ayant un intérêt manifeste et se consacrant à la recherche de solutions aux problèmes des réfugiés. À la fin de 2022, l'ExCom comptait 107 membres – en bleu – dans le tableau ci-dessous qui présente également les pays signataires de la Convention relative au statut des réfugiés de 1951 et son Protocole de 1967, ainsi que de la Convention de 1954 relatif au statut des apatrides et la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie.

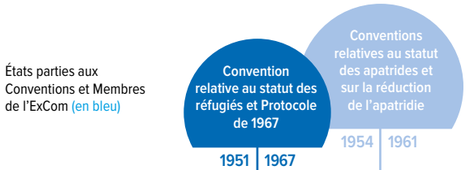

	1951	1967	1954	1961
Afghanistan	2005	2005		
Afrique du Sud	1996	1996		
Albanie	1992	1992	2003	2003
Algérie	1963	1967	1964	
Allemagne	1953	1969	1976	1977
Angola	1981	1981	2019	2019
Antigua-et-Barbuda	1995	1995	1988	
Argentine	1961	1967	1972	2014
Arménie	1993	1993	1994	1994
Australie	1954	1973	1973	1973
Autriche	1954	1973	2008	1972
Azerbaïdjan	1993	1993	1996	1996
Bahamas	1993	1993		
Bangladesh				
Barbade			1972	
Bélarus	2001	2001		
Belgique	1953	1969	1960	2014
Belize	1990	1990	2006	2015
Bénin	1962	1970	2011	2011
Bolivie (État plurinational de)	1982	1982	1983	1983
Bosnie-Herzégovine	1993	1993	1993	1996
Botswana	1969	1969	1969	
Brésil	1960	1972	1996	2007
Bulgarie	1993	1993	2012	2012
Burkina Faso	1980	1980	2012	2017
Burundi	1963	1971		
Cabo Verde		1987		

	1951	1967	1954	1961
Cambodge	1992	1992		
Cameroun	1961	1967		
Canada	1969	1969		1978
Chili	1972	1972	2018	2018
Chine	1982	1982		
Chypre	1963	1968		
Colombie	1961	1980	2019	2014
Congo	1962	1970		
Costa Rica	1978	1978	1977	1977
Côte d'Ivoire	1961	1970	2013	2013
Croatie	1992	1992	1992	2011
Danemark	1952	1968	1956	1977
Djibouti	1977	1977		
Dominique	1994	1994		
Égypte	1981	1981		
El Salvador	1983	1983	2015	
Équateur	1955	1969	1970	2012
Espagne	1978	1978	1997	2018
Estonie	1997	1997		
Eswatini	2000	1969	1999	1999
États-Unis d'Amérique		1968		
Éthiopie	1969	1969		
Fédération de Russie	1993	1993		
Fidji	1972	1972	1972	
Finlande	1968	1968	1968	2008
France	1954	1971	1960	
Gabon	1964	1973		
Gambie	1966	1967	2014	2014

MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF DU HCR ET ÉTATS PARTIES AUX CONVENTIONS

	1951	1967	1954	1961
Géorgie	1999	1999	2011	2014
Ghana	1963	1968		
Grèce	1960	1968	1975	
Guatemala	1983	1983	2000	2001
Guinée	1965	1968	1962	2014
Guinée-Bissau	1976	1976	2016	2016
Guinée équatoriale	1986	1986		
Haïti	1984	1984	2018	2018
Honduras	1992	1992	2012	2012
Hongrie	1989	1989	2001	2009
Îles Salomon	1995	1995		
Inde				
Iran (République islamique d')	1976	1976		
Irlande	1956	1968	1962	1973
Islande	1955	1968	2021	2021
Israël	1954	1968	1958	
Italie	1954	1972	1962	2015
Jamaïque	1964	1980		2013
Japon	1981	1982		
Jordanie				
Kazakhstan	1999	1999		
Kenya	1966	1981		
Kirghizistan	1996	1996		
Kiribati			1983	1983
Lesotho	1981	1981	1974	2004
Lettonie	1997	1997	1999	1992
Liban				
Libéria	1964	1980	1964	2004
Libye			1989	1989
Liechtenstein	1957	1968	2009	2009
Lituanie	1997	1997	2000	2013
Luxembourg	1953	1971	1960	2017
Macédoine du Nord	1994	1994	1994	2020
Madagascar	1967			
Malawi	1987	1987	2009	
Mali	1973	1973	2016	2016
Malte	1971	1971	2019	
Maroc	1956	1971		
Mauritanie	1987	1987		
Mexique	2000	2000	2000	
Monaco	1954	2010		
Monténégro	2006	2006	2006	2013
Mozambique	1983	1989	2014	2014
Namibie	1995	1995		
Nauru	2011	2011		
Nicaragua	1980	1980	2013	2013
Niger	1961	1970	2014	1985
Nigéria	1967	1968	2011	2011
Norvège	1953	1967	1956	1971
Nouvelle-Zélande	1960	1973		2006
Ouganda	1976	1976	1965	
Pakistan				
Panama	1978	1978	2011	2011
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1986	1986		
Paraguay	1970	1970	2014	2012

	1951	1967	1954	1961
Pays-Bas	1956	1968	1962	1985
Pérou	1964	1983	2014	2014
Philippines	1981	1981	2011	2022
Pologne	1991	1991		
Portugal	1960	1976	2012	2012
République centrafricaine	1962	1967		
République de Corée	1992	1992	1962	
République démocratique du Congo	1965	1975		
République de Moldova	2002	2002	2012	2012
République dominicaine	1978	1978		
République-Unie de Tanzanie	1964	1968		
Roumanie	1991	1991	2006	2006
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	1954	1968	1959	1966
Rwanda	1980	1980	2006	2006
Saint Kitts et Nevis	2002			
Saint-Siège	1956	1967		
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	1993	2003	1999	
Samoa	1988	1994		
Sao Tomé-et-Principe	1978	1978		
Sénégal	1963	1967	2005	2005
Serbie	2001	2001	2001	2011
Seychelles	1980	1980		
Sierra Leone	1981	1981	2016	2016
Slovaquie	1993	1993	2000	2000
Slovénie	1992	1992	1992	
Somalie	1978	1978		
Soudan	1974	1974		
Soudan du Sud	2018	2018		
Suède	1954	1967	1965	1969
Suisse	1955	1968	1972	
Suriname	1978	1978		
Tadjikistan	1993	1993		
Tchad	1981	1981	1999	1999
Tchéquie	1993	1993	2004	2001
Thaïlande				
Timor-Leste	2003	2003		
Togo	1962	1969	2021	2021
Trinité-et-Tobago	2000	2000	1966	
Tunisie	1957	1968	1969	2000
Turkménistan	1998	1998	2011	2012
Türkiye	1962	1968	2015	
Tuvalu	1986	1986		
Ukraine	2002	2002	2013	2013
Uruguay	1970	1970	2004	2001
Venezuela (République bolivarienne du)		1986		
Yémen	1980	1980		
Zambie	1969	1969	1974	
Zimbabwe	1981	1981	1998	
Total	**146**	**147**	**96**	**78**

En 2022, les Philippines ont adhéré à la Convention de 1961 sur la réduction de l'apatridie.

ACRONYMES

3RP Plan régional pour les réfugiés et la résilience en réponse à la crise syrienne

AAP Redevabilité envers les populations affectées

BIMS Système biométrique de gestion de l'identité

BTP Programme de transformation institutionnelle (du HCR)

CCCM Coordination et gestion des camps (groupe sectoriel)

CEDEAO Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

CEEAC Communauté économique des États de l'Afrique centrale

CERF Fonds central pour les interventions d'urgence

COI Informations sur les pays d'origine

COMPASS Système de programmation budgétaire et de production de rapports (du HCR)

CRISP Initiative 2020-2022 pour une réinstallation et des voies complémentaires d'admission durables (HCR et OIM)

CRRF Cadre d'action global pour les réfugiés

DAFI Programme allemand Albert Einstein de bourses universitaires pour les réfugiés

DSR Détermination du statut de réfugié

EA Domaine d'appui (HCR)

ECOSOC Conseil économique et social (Nations Unies)

ExCom Comité exécutif du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

FRONTEX Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes

FNUAP Fonds des Nations Unies pour la population

GCR Pacte mondial sur les réfugiés

GIZ Agence allemande de coopération internationale

IA Domaine d'impact (HCR)

IA Intelligence artificielle

IASC Comité permanent interorganisations

IDP Personne déplacée interne

IGAD Autorité intergouvernementale pour le développement

IT Technologie de l'information

JPO Jeune(s) expert(s) associé(s)

LGBTIQ+ Lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres, intersexués et queer

MIRPS Cadre régional global de protection et de solutions en Amérique latine

MONUSCO Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo

OA Domaine de réalisation (HCR)

OCDE Organisation de coopération et de développement économiques

ODD Objectif de développement durable

OIM Organisation internationale pour les migrations

OIT Organisation internationale du Travail

OMS Organisation mondiale de la Santé

ONG Organisation non gouvernementale

ONU-Femmes Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

ONU-Habitat Programme des Nations Unies pour les établissements humains

OUA Organisation de l'unité africaine (remplacée en 2002 par l'Union africaine)

PAM Programme alimentaire mondial

PNUD Programme des Nations Unies pour le développement

PRIMES L'écosystème numérique d'enregistrement de la population et de gestion de l'identité du HCR

R4V Plateforme interagences de coordination pour les réfugiés et migrants vénézuéliens

RDC République démocratique du Congo

RH Ressources humaines

RMRP Plan de réponse régional pour les réfugiés et les migrants

RRP Plan de réponse pour les réfugiés

SSAR Stratégie de recherche de solutions pour les réfugiés afghans, destinée à soutenir le rapatriement volontaire, la réintégration durable et l'assistance aux pays d'accueil

UA Union africaine

UE Union européenne

UNICEF Fonds des Nations Unies pour l'enfance

UNITAR Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche

UNOPS Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

UNSDCF Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable

VIH et SIDA Virus de l'immunodéficience humaine et syndrome d'Immunodéficience acquise

VNU Volontaires des Nations Unies

WASH Eau, assainissement et hygiène

UNHCR
The UN Refugee Agency

#IBelong

UNITED NATIONS
HUMAN RIGHTS
OFFICE OF THE HIGH COMMISSIONER

CRÉDITS

Le HCR souhaite remercier tous les membres de son personnel au siège et sur le terrain, ainsi que les consultants, qui ont contribué à la préparation des parties narratives, financières et graphiques de cette publication.

Concept graphique : HCR.

Graphisme, production et impression : Unité d'impression, Service d'appui à la production, Office des Nations Unies à Genève (2217097F).

Les cartes reproduites dans cette publication n'impliquent aucune prise de position de la part du HCR quant au statut juridique des pays, territoires, ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Toutes les données dans ce document sont issues des statistiques les plus récentes dont dispose le HCR ou d'autres Agences des Nations unies. Pour tout rectificatif ultérieur à l'impression, prière de se référer aux pages « Publications » du site Global Focus (https://reporting.unhcr.org).

Tous les montants sont exprimés en dollars des États-Unis d'Amérique sauf mention contraire.

HCR
Case postale 2500
1211 Genève 2
Suisse
Courriel : HQGARS@unhcr.org
https://reporting.unhcr.org et www.unhcr.fr
Twitter@UNHCRgov | Twitter@refugees | Facebook | Instagram

Photo de couverture :
Un résident âgé du village de Warah du district de Barmal, dans la province de Paktika, en Afghanistan. Après avoir perdu sept membres de sa famille dans le tremblement de terre dévastateur qui a frappé la région en juin de cette année, il est désormais seul responsable de ses neuf petits-enfants.
© HCR/Oxygen Film Studio (AFG)

reporting.unhcr.org
www.unhcr.fr

UNHCR
L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés

Publié par le HCR
Case postale 2500
1211 Genève 2
Suisse

Pour toutes informations et demandes, veuillez contacter :
HQGARS@unhcr.org

Twitter@UNHCRgov | Twitter@refugees
Facebook | Instagram